

doc
CA1 .
EA
86F67
EXF
vol. 1



**Le
Sommet
francophone**
Paris, du 17 au 19 février
1986

**The
Francophone
Summit**
Paris, February 17-19,
1986

Revue de presse

Press Review



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

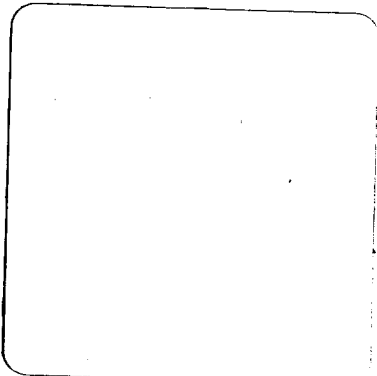
.b2258924 (E)
.b2258936 (F) v.1

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

FEB 20 1995

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

43-253-655 / 43-253-654 (.b2258924)



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

3 5036 01006438 7

5200.00
1,814.00

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Bourassa doit inviter l'opposition (Harney)

■ Le chef du NPD-Québec, Jean-Paul Harney, estime que la délégation du Québec au prochain Sommet des pays fran-

MARIO FONTAINE

cophones ne devrait pas se limiter à la seule participation du premier ministre Bourassa et de son équipe libérale. Cette délégation devrait également comprendre des membres de l'opposition officielle, notamment le chef péquiste Pierre Marc Johnson.

M. Harney a lancé cette idée hier, à l'occasion d'une réunion de l'exécutif du Nouveau Parti démocratique du Québec. Selon lui, la délégation que le Québec enverra à Paris doit vraiment être nationale, plutôt que se limiter aux représentants du seul parti au pouvoir.

« Il est très important que le Québec soit pleinement représenté. Ce n'est pas une rencontre partisane. Une rencontre internationale de ce type exige une participation non partisane », a déclaré M. Harney. Ce sommet

se tiendra les 17, 18 et 19 février prochains dans la Ville lumière, après avoir été longtemps retardé à cause du différend Ottawa-Québec concernant le statut que cette dernière y aurait.

Pour l'heure, c'est toutefois la préparation du conseil national élargi de son parti qui préoccupe le plus M. Harney. C'est en bonne partie pour préparer ce conseil qu'une vingtaine de néo-démocrates québécois se sont réunis hier au siège du NPD-Québec, dans la métropole.

La formation compte en effet profiter de ce conseil — les huit et neuf février prochains — pour adopter six grands axes de développement pour les années à venir: mise sur pied d'associations de comtés à travers tout le Québec, augmentation du membership, élaboration du programme politique, interventions publiques, préparation des prochaines élections et réorganisation du parti.

Le NPD-Québec estime avoir beaucoup appris des dernières élections. Il croit être en mesure de mettre sur pied des associations dans chacun des 122 comtés québécois d'ici un an, alors qu'il n'y en a qu'une cinquantaine de vraiment fonctionnelles dans le moment.

Sommet francophone : pas d'intervention de Bourassa à la séance d'ouverture

« Je parle pour tous les Canadiens »

43 23 F5
PIERRE O'NEILL

Le programme du Sommet des pays francophones, qui se tiendra à Paris du 17 au 19 février, prévoit que le président Mitterrand, suivi de « trois ou quatre » chefs de gouvernement, dont le premier ministre du Canada, interviendront dans le cadre de la séance d'ouverture. Mais pas le Québec.

Cette conclusion ressort des propos que le premier ministre Mulroney a tenus, vendredi dernier, au cours de l'entrevue exclusive qu'il accordait au DEVOIR, et dont de larges extraits paraissent en page 5 de cette édition.

Pressé de questions sur la visibilité et le statut du Québec à cette conférence, M. Mulroney a expliqué que seuls des chefs de gouvernement, « au niveau national », ont été invités à prendre la parole au cours de cette séance d'ouverture. Puis, il ajoutait : « Si le chef d'un gouvernement national est invité, je présume que ça veut dire moi. À ce que je sache, je suis le seul chef d'un gouvernement national au Canada. Je parle pour tous les Canadiens, les francophones et les anglophones. »

Appelé à commenter les informations voulant que le Québec ne se contenterait pas d'un jouer un rôle effacé et aurait demandé que le premier ministre Bourassa puisse également prendre la parole dans le cadre de cette séance d'ouverture, M. Mulroney a quelque peu monté le ton, soutenant qu'il n'existe aucune divergence sur cette question, entre lui et M. Bourassa.

« Il n'y a pas de débat; il y en a un seulement dans certains esprits journalistiques, qui cherchent à pourrir le débat. (...) Je n'ai aucunement l'intention de m'enfarger dans les fleurs du tapis et les Québécois non plus. »

À une autre question qui visait à savoir s'il s'opposerait à ce que M. Bourassa prenne également la parole au cours de cette séance d'ouverture, M. Mulroney a répondu en reprenant essentiellement les mêmes arguments. « Je vous dis que je suis le chef du gouvernement du Canada. M. Bourassa est le chef du gouvernement du Québec. Les Québécois s'attendent à ce que nous allions à Paris, se comporter dignement et soucieux de la réalité canadienne. (...) Je détiens moi-même, comme premier ministre du Canada, un mandat de tous les électeurs, y compris des Québécois. (...) J'ai l'intention d'exercer pleinement mes responsabilités de chef du gouvernement du Canada, dans le domaine international. »

Cela dit, M. Mulroney a donné l'assurance que les Québécois seront très satisfaits du rôle que le Sommet francophone réserve à leur premier ministre. Il a expliqué que l'ordre du jour de cette réunion des pays francophones du monde prévoit également des séances de travail et des cérémonies publiques et qu'il y aurait là, « un temps opportun et approprié » pour les interventions du premier ministre du Québec. « Je tiens à ce que le rôle particulier, spécial du Québec, trouve un écho splendide à Paris. Je ne veux pas étouffer cette aspiration légitime, au contraire. »

Le Sommet de la francophonie et la fermeture des usines Gulf de Montréal furent les deux seuls sujets qui ont donné lieu à des sautes d'humeur du premier ministre canadien. Pour le reste de l'entrevue, il est apparu d'excellente humeur, en pleine forme, volubile et spontané. Accueilli à la porte du DEVOIR, par le directeur, M. Jean-Louis Roy, il avait été précédé par les limiers de la Gendarmerie royale, qui ont reniflé jusque dans les coins les plus sombres de la bâtisse. Après une courte visite dans la salle de rédaction, où il a serré la main des journalistes, il s'est plié pendant près de deux heures au supplice des questions que lui furent adressées par le directeur, M. Roy, le rédacteur en chef, Paul-André Comeau, l'éditorialiste et rédacteur en chef adjoint, Jean Francoeur, le chroniqueur parlementaire à la Chambre des communes, Bernard Descôteaux et le chroniqueur politique, Pierre O'Neill.

Après avoir exprimé sa ferme intention de rétablir l'équilibre entre Montréal et Toronto, « renverser la vapeur », et avoir pressé Robert Bourassa d'agir avec célérité pour amorcer avec le reste du Canada le dialogue susceptible de conduire à l'adhésion du Québec à l'accord de 1982, M. Mulroney a traité de nombreux autres sujets importants: il a annoncé que le prochain budget serait marqué du signe de l'austérité et pourrait donner lieu à des augmentations de taxes. Il a prévenu les provinces qu'il ne ferait pas marche arrière dans sa détermination de réduire les sommes qu'elles espèrent recevoir à travers le mécanisme des transferts fiscaux. Il a révélé avoir discuté avec le président Reagan de la possibilité que les négociations sur le libre-échange se déroulent essentiellement à Montréal, pour en faire le « Montréal Round ».

Le séjour que M. Mulroney effectuera à Paris du 17 au 19 février, en vue du Sommet des 38 pays francophones, sera également pour lui l'occasion de se pencher sur l'ensemble des relations qui unissent le Canada et la France. C'est à l'invitation du président Mitterrand qu'il a décidé de prolonger sa visite et il entend saisir l'occasion pour faire valoir à son illustre hôte que l'état des échanges commerciaux entre la France et le Canada n'a « aucun sens », et qu'il faut se mettre à la tâche pour normaliser cette situation.

Dans l'optique de M. Mulroney, les échanges commerciaux avec la France, « presque dérisoires », doivent être transformés en relations fécondes. « Je veux que les Français voient dans le Canada, et inversement, non seulement une terre d'amis, mais un endroit pour des investissements et une collaboration économique extraordinaire. Je veux la participation française à notre vie nationale. »

Le premier ministre Mulroney a par ailleurs révélé qu'il profiterait de ce séjour en France pour discuter des politiques monétaires internationales, qui feront l'objet du prochain sommet de Tokyo. Il dit avoir déjà donné « certains signaux » aux dirigeants français pour les convaincre

que d à la France, pour les convaincre de l'urgence nécessitée de « débloquer les grands dossiers économiques ».

De toutes les révélations que M. Mulroney a faites au cours de ce long entretien au DEVOIR, l'une des plus étonnantes aura été l'admiration qu'il conserve pour le rôle que l'ancien premier ministre René Lévesque a joué dans la société québécoise. Il n'hésite à le qualifier de « grand démocrate » et il entend s'inspirer de son oeuvre, de l'esprit de participation qu'il a su imprégner au Parti québécois. Brian Mulroney dit avoir été fort impressionné par le caractère hautement démocratique des structures de participation sur lesquelles René Lévesque a bâti le Parti québécois. Et il affirme rêver idéalement de reconstruire le Parti conservateur à l'image de ce qu'était le Parti québécois du début des années 70, un parti qui favorise la participation des militants de la base. « C'était la démocratie à l'oeuvre », Brian Mulroney entend proposer aux membres du Parti conservateur, dont le congrès national se tiendra en mars prochain, de restructurer leur formation politique pour en faire un véritable parti de participation.

Et cet exemple du PQ, le premier ministre Mulroney entend s'en inspirer également pour mener à terme la réforme électorale. Ainsi, il se dit favorable aux recommandations contenues dans le rapport du comité mixte présidé par le député James McGrath, et qui propose notamment le vote libre des députés sur les questions qui ne mettent pas en jeu la survie du gouvernement. Enfin, Brian Mulroney souhaite toujours en venir à la formation d'un Parti conservateur provincial au Québec, mais il reconnaît que ce projet ne figure pas pour l'instant au rang de ses priorités. « J'ai d'autres chats à fouetter. »

SOMMET FRANCOPHONE

**Le jour de l'ouverture,
quelques pays seulement,
dont le Canada,
auraient droit de parole**

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — Rien n'est encore fixé quant à l'ordonnance de la séance inaugurale du sommet francophone a déclaré l'ambassadeur de France, M. Jacques Leprette, interrogé hier à Paris par La Presse Canadienne.

Le diplomate français, qui dirige depuis trois mois les séances de travail préparatoires au sommet des 17, 18 et 19 février, estime cependant qu'une entente pourrait être trouvée dès la semaine prochaine.

Vendredi matin se tenait d'ailleurs la quinzième réunion des sherpas — les représentants personnels d'une douzaine de chefs d'États ou de gouvernements — à laquelle participaient l'ambassadeur du Canada, M. Lucien Bouchard, et le délégué général du Québec, M. Claude Roquet. Il est prévu en tout cas, a indiqué M. Leprette, que la séance inaugurale qui se tiendra en présence d'un large public et qui sera télévisée, n'excèdera pas une heure et demie.

Compte tenu du discours d'ouverture prononcé par le président François Mitterrand, dont l'Élysée n'a pas encore pu indiquer la longueur, il est impossible que tous les chefs d'États ou de gou-

vernement présents — trente-neuf prévus — puissent s'exprimer, a précisé le diplomate français.

Ce qui se confirme, tant du côté français que canadien à Paris, c'est que les deux pays sont favorables à un nombre limité d'interventions après le discours d'ouverture du président Mitterrand; trois ou quatre qui pourraient notamment être accordées au Sénégal et à la Tunisie, les deux pays promoteurs du projet de conférence francophone, voilà près de vingt ans, et au Canada pour son rôle de plus en plus actif au sein de la communauté francophone. Les récentes tournées africaines, début janvier, du ministre canadien des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, et de l'ambassadeur Bouchard, en sont les témoignages, estime-t-on à Paris.

Il faut trouver un consensus, et une entente qui puisse préserver l'esprit d'amitié qui entoure le sommet ajoute l'ambassadeur français. Paris qui tient trop à la réussite du sommet, surtout à l'approche des élections générales françaises du 16 mars prochain devrait dit-on tout faire, dans l'organisation pratique de la séance inaugurale pour éviter que n'éclate un nouveau conflit entre Ottawa et Québec.

N'en déplaît au fédéral, Grandmaître ira à Paris

TORONTO — Les conservateurs fédéraux étaient plus accommodants lorsqu'ils ont négocié avec le gouvernement péquiste du Québec la participation de cette province au sommet des pays francophones qu'ils semblent disposés envers le gouvernement libéral à Queen's Park et l'affaire, si elle ne se règle pas dans les prochains jours, risque de prendre des allures d'imbroglie politique.

par Jean-Guy Arsenault
courrieriste parlementaire

C'est du moins l'impression qui se dégage de la décision unilatérale prise hier par le gouvernement Peterson de nommer son ministre des Affaires municipales Bernard Grandmaître représentant officiel de l'Ontario aux assises du 17 au 19 février qui doivent se dérouler à Paris.

La province n'a pas le statut de participant comme le Québec et le Nouveau-Brunswick. Mais elle a reçu, au même titre que le Manitoba, l'invitation de se joindre à la délégation canadienne. Des négociations à cet effet ont été entreprises il y a plus d'une semaine entre les deux paliers de gouvernement.

Or, selon les informations transmises hier par le bureau de M. Grandmaître, il semble que, depuis le début de ces négociations, Ottawa voulait tout au plus une représentation de hauts fonctionnaires ontariens et manitobains. Queen's Park ne voit cependant pas les choses du même oeil. M. Grandmaître, ministre délégué aux Affaires francophones, confirmait cette version des faits au DROIT hier après-midi.

Pourtant, comme le sommet réunit les chefs d'États ou de gouvernements d'une quarantaine de pays dont au moins une des langues officielles est le français, la présence d'un ministre ontarien au sein de la délégation canadienne que dirigera le premier ministre Mulroney n'enfreint aucune règle hiérarchique ou diplomatique.

Bien plus, la décision de Queen's Park démontre l'importance qu'attache l'Ontario à ce sommet qui se veut en somme la consécration du fait français dans le monde, volonté à laquelle faisait déjà allusion dans nos pages le secrétaire principal au cabinet du premier ministre, Hershell Ezrin.

Par ailleurs, M. Grandmaître a dévoilé qu'Ottawa avait également refusé la présence du président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) Serge Plouffe. "En dépit du fait que le gouvernement de l'Ontario se disait prêt à défrayer le forfait du porte-parole de l'ACFO", a tenu à préciser le ministre.

Pour l'instant, M. Grandmaître dit n'avoir aucune idée du rôle qu'on lui réserve au sein de la délégation canadienne. "Paris au mois de février, ce n'est quand même pas la Floride", dit-il, ajoutant qu'il souhaite pouvoir prolonger son séjour d'une semaine dans la Ville lumière "si le fédéral finit par se décider et que la session parlementaire me le permet".

Quant au projet de loi-cadre sur les services en langue française, quelques questions techniques restent encore à régler au Conseil des ministres, indique-t-il. "Mais le concept, lui, n'a pas changé", affirme le ministre.

DON HOYT

New Brunswick's Role At February Summit

There was something less than joy and thunderous applause in some quarters of the provincial government about a December column I did questioning why New Brunswick was going to a summit of French-speaking countries in February.

It got me an offer from Francois Rioux, director of cultural relations and co-operation in the Department of Tourism, Recreation and Heritage, to sit down and chat about New Brunswick's participation.

The main thing he wanted to disabuse me of was the notion that the province is attending the summit as a French-speaking nation.

We are, he said "a participating government" which means New Brunswick can intervene freely on some matters while others are the domicile of the Government of Canada.

"On certain topics," says Rioux, the New Brunswick government can talk as a participating government, on others it cannot. They will be dealt with by Canada.

"Foreign policy is a question for Canada but there are areas of jurisdiction which are provincial (education and culture, for example).

"The agreement with Canada sets the parameters of the role of New Brunswick and Quebec."

Established In 1971

The summit is an outgrowth of l'Agence de cooperation culturelle et technique (Agency for Cultural and Technical Co-Operation), an organization of French-speaking countries established in 1971. New Brunswick became a participating government of the agency in 1977 and the same rules apply there as at the summit.

"New Brunswick does not have a vote at l'Agence, the vote is a Canadian one. All three parties — Canada, New Brunswick and Quebec — must

agree on a vote before making any motion. If one of the three disagrees, then Canada abstains from the vote. With French-speaking countries, there are few votes, it's mostly by consensus."

New Brunswick's delegation (of still undetermined size) is expected to be headed by Premier Richard Hatfield. He and Premier Robert Bourassa will flank Prime Minister Brian Mulroney with name plates reading Canada, Canada-New Brunswick and Canada-Quebec and the flags of Canada and the two provinces displayed.

The Feb. 17-19 summit is the first to be held. It has been a concept talked about for 15 years which originated with a former president of Senegal

A Way Of Helping

"He saw it as a way of helping dialogue between north and south. His premise was based on the fact that the development of the Third World cannot be accomplished by economic means alone but must be accompanied by cultural co-operation."

Rioux believes that Mulroney's invitation to join the summit as a participating government puts New Brunswick in an advantageous position.

"The more you are known, the better it is all the way around. Philosophically, whether you are in a situation of prosperity or difficult economic times, you cannot close yourself in.

"You must reach out to get expertise and technology and you must give out also."

New Brunswick, he says, has benefited in many ways from its position in the Agency for Cultural and Technical Co-operation.

In 1985, a fisheries seminar in Shippagan attracted representatives of about a dozen Third World countries to discuss various aspects of fisheries co-operatives.

"From that seminar, the agency during its last general meeting earmarked New Brunswick as a centre of excellence as it concerns fisheries. The agency will refer itself to New Brunswick in the area of fisheries before going anywhere else."

Attended Seminars

Also last year, a dozen New Brunswickers, mostly from government and universities (including an anglophone archivist just learning to speak French) attended seminars at an establishment maintained in Bordeaux, France, by the agency.

Subjects covered in the seminars deal chiefly with government administration and range from communications and urban planning to the computerization of libraries and preventative medicine.

And at the agency, as it will at the summit, New Brunswick participates "within the Canadian umbrella," says Rioux. "We are not into a war of flags."

About 40 heads of government are expected to attend the Paris meeting and Rioux points out that Canada and New Brunswick will not be the only governments representing bilingual populations.

One country likely to be in a similar position as Canada is Belgium which, like New Brunswick, has one government but recognizes the existence of two linguistic communities (the Walloons and the Flemish). Several of the countries, he adds, are bilingual in character, among them Martinique, Dominica, Egypt and Cameroun.

Major Topics

On the agenda are three major topics — world politics, economics and development and culture.

"The first two," says Rioux, "are responsibilities of the federal government, especially the first. The provinces could intervene with the concurrence of the federal government. In the third area (development and culture) they can intervene freely."

Issues in which New Brunsw-

wick may show particular interest include agriculture and translation, because of the University of Moncton's deep involvement in legal translations.

Rioux refers to the politicians question of what New Brunswick hopes to gain specifically from the summit.

For his part, Rioux says that since it is the first summit, the results are hard to predict.

"We can always hope for some things, but at this point I don't know. "It's a matter of being known outside Canada, getting our expertise out and getting experience from outside within New Brunswick."

"The role of New Brunswick will be what it makes it out to be on subjects that concern it most.

Au lendemain du sommet de la francophonie**VISITE OFFICIELLE
DE MULRONEY À PARIS**

OTTAWA — A l'approche du sommet de la francophonie, qui se déroulera à Paris à la mi-février, le Canada effectue présentement une offensive diplomatique majeure auprès des pays francophones dont l'élément principal sera peut-être la visite officielle de deux jours que le premier ministre Mulroney fera en France dès le lendemain du sommet.

André Dalcourt

La nouvelle de cette visite nous a été confirmée, hier, à Ottawa et à Paris. Elle devrait être annoncée dans les tous prochains jours.

Des hauts fonctionnaires du bureau du premier ministre et du Quay d'Orsay essaient actuellement d'aménager les horaires des hommes politiques afin que M. Mulroney puisse s'entretenir avec le président de la France, M. François Mitterrand, et le premier ministre français, M. Laurent Fabius.

Lors de cette visite, le Canada se verra accorder le dernier mot dans les médias. Au niveau de l'opinion générale, il confirmera, peut-être, l'impression qui se sera dégagée durant le sommet quant à l'importance du Canada dans la francophonie.

Le sommet

Le sommet débutera le lundi 17 février mais il sera précédé le samedi 15 par une réunion au cours de laquelle, les ministres des Affaires extérieures des pays participants mettront la dernière main aux documents et à l'ordre du jour de la grande conférence.

Son inauguration aura lieu le lundi matin. Le président de la France, M. François Mitterrand, prononcera le discours d'ouverture. La cérémonie se déroulera soit au Château de Versailles; soit à la Sorbonne, soit à l'Académie française, on ne le sait pas encore.

Dans l'après-midi, toutes les délégations se transporteront au Cen-

tre Kléber. Là débiteront véritablement les discussions, à huis clos comme au sein du Commonwealth britannique.

Elles dureront deux jours ces discussions, deux jours durant lesquels les journalistes seront alimentés par des briefings constants.

A leur terme, le mercredi après-midi, le président Mitterrand prononcera un second discours et donnera une conférence de presse.

Les participants

Une trentaine de pays participeront au sommet, la majorité provenant de l'Afrique.

L'ambassadeur canadien à Paris, M. Lucien Bouchard, et la ministre des Relations extérieures du Canada, Mme Monique Vézina, sont d'ailleurs présentement en tournée sur ce continent.

M. Bouchard a rencontré il y a quelques jours M. Houphouët

Boigny, le président de la Côte d'Ivoire, pour le persuader d'assister au sommet.

Mme Vézina, elle, rend visite au chef d'Etat du Sénégal, du Gabon et du Niger. A chacun d'eux elle remet une lettre de M. Mulroney dans laquelle celui-ci leur donne rendez-vous au sommet de la francophonie.

L'action de l'ambassadeur Bouchard et de la ministre Vézina témoignent de l'offensive diplomatique du Canada.

Suisse

Jusque ici, parmi tous les pays pressentis, seule la Suisse, pour des raisons constitutionnelles, a refusé de participer formellement au sommet.

Pays multilingue (français, allemand, italien et Romanche), il s'est fixé, paraît-il, comme politique de ne favoriser aucune de ses langues nationales.

C'est du moins l'explication de son refus que fournissent les organisateurs du sommet, qui ne désespèrent pas toutefois de l'y attirer en tant qu'observateur.

On a par ailleurs songé un temps à inviter la Louisiane mais on a vite abandonné l'idée car il aurait fallu inviter formellement les Etats-Unis.

Au sommet, le Québec sera représenté par le premier ministre Bourassa et le ministre des Relations extérieures, Gil Rémillard.

Le Nouveau-Brunswick, par le premier ministre Hatfield et le ministre de l'Education, M. Jean-Pierre Ouellette; et le Canada, par le premier ministre Mulroney, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, le ministre des Communications, M. Marcel Masse et le Secrétaire d'Etat, M. Benoit Bouchard, responsable à Ottawa des francophones hors-Québec.

D'autres ministres se joindront probablement aux différentes délégations d'ici à l'ouverture de la conférence.

Le sommet comprendra deux parties, l'une portant sur les relations internationales et l'économie, l'autre sur le développement et la coopération culturelle et technique.

La question des droits de l'homme sera aussi à l'ordre de jour et la présence au sommet de Jean-Claude Duvalier, président de Haïti, créera sans doute un embarras diplomatique.

Déjà hier à Ottawa, le premier ministre Mulroney a refusé de se prononcer quant à l'opportunité d'expulser le président Duvalier de la conférence à cause des entorses aux droits de l'homme qui existent dans son pays.

Sur le plan de l'information, enfin, le sommet sera un événement de taille qui attirera certainement plus d'un millier de journalistes dans la capitale française.

Du Canada, une cinquantaine proviendront d'Ottawa et une vingtaine de Québec. L'émission le Point de Radio-Canada aura quant à elle quatre représentants sur place la semaine durant.

Mulroney refuse d'exclure Haïti du Sommet francophone

OTTAWA (PC, AFP) — Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney a refusé de se prononcer, hier, sur la question de savoir si le gouvernement haïtien devrait être exclu du Sommet des pays francophones qui aura lieu le mois prochain à Paris, parce que le régime du président Jean-Claude Duvalier est une dictature.

« Je refuse de discuter d'exclusion avant d'avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la conférence et de la décision de ceux qui y participent », a répondu le premier ministre aux journalistes qui l'interrogeaient.

« J'ai été avisé, par exemple,

que certains pays qui devaient être présents n'y seraient pas et il y a également le contraire : ceux qui croyaient qu'ils ne pourraient y assister seront présents ».

Il n'a toutefois pas écarté la possibilité que la question haïtienne soit inscrite à l'ordre du jour (du Sommet) et dans ce cas-là, « nous nous ferons un plaisir d'en discuter ».

Une quarantaine de gouvernements dont ceux du Québec et du Nouveau-Brunswick, ont été invités à participer à ces assises qui se dérouleront du 17 au 19 février et au cours desquelles on pourrait voir l'émergence d'un Commonwealth des pays francophones.

D'autre part, mardi, à Haïti, l'évêque de la ville haïtienne de Jérémie (au sud-ouest du pays), Mgr Willie Romelus, a déclaré qu'« il faut un changement en profondeur en Haïti ».

Les citoyens censés doivent conjuguer leurs forces pour cette opération si délicate et si difficile, a dit l'évêque dans une déclaration faite à Radio-Soleil, radio de la Conférence épiscopale catholique d'Haïti.

Mgr Romelus commentait l'arrestation le 12 janvier dernier de sept personnes qui sortaient d'une église de la ville et qui ont été gardées à vue une journée. Les autorités les ont accusées d'être complices d'un appel à la grève générale par voie de tracts anonymes. Elles avaient été relâchées sur intervention de Mgr Romelus, sans avoir subi de sévices.

Depuis le début des manifestations populaires contre le gouvernement (violemment réprimées par les forces de l'ordre) le 28 novembre dernier, l'Église catholique a prudemment mais progressivement pris publiquement ses distances avec le régime contesté du président Duvalier. Elle a appuyé sans équivoque le mouvement des jeunes, déterminant dans l'ébranlement sans pareil du régime haïtien.

En fait, la crise que traverse le gouvernement haïtien est telle que les observateurs pensent qu'elle pourrait mettre en cause le pouvoir du président.

SOMMET FRANCOPHONE

Le refus cinglant de la Suisse soulève un tollé chez les Romands

■ PARIS (PC) — La Suisse est-elle francophone? Voilà bien la question qui secoue depuis ces dernières semaines toute la Suisse romande où pourtant, de Porrentruy à Sierre et de Genève à Fribourg, on parle bien le français.

Le refus cinglant des autorités fédérales helvétiques de participer au prochain sommet francophone de la mi-février à Paris a en effet soulevé un joli tollé chez les Romands. D'autant que c'est l'un des leurs, Pierre Aubert, conseiller fédéral chargé du département des Affaires étrangères, de plus socialiste et ami du président français Mitterrand, qui a dit « non » à l'invitation de Paris.

À l'appui de son refus, Berne a expliqué : « Les autorités fédérales ont pour pratique de s'abstenir de participer à des réunions internationales susceptibles de favoriser une de nos langues nationales ou régions au détriment des autres ».

Déjà en 1970, rappellent les autorités helvétiques, la Suisse avait refusé de participer à l'Agence de coopération culturelle et technique. Et à Berne, où on se sent quand même un peu mal pris dans le dossier de la francophonie, on avance des raisons historiques : la confédération, déclare-t-on, est née d'une communauté d'intérêts entre plusieurs groupes ethniques très différents dont elle a maintenu l'équilibre en évitant d'exalter les particularités, linguistiques notamment, de certains d'entre eux. Et pour faire bonne mesure, certains conseillers germanophones de Berne s'interrogent, perfides, sur cette réunion de Paris qui ressemble un peu trop à une amicale des anciennes colonies françaises.

L'ours de Berne

N'empêche que pour les Romands, la pilule est amère. Ils ont le sentiment d'être une fois de plus écrasés par l'ours de Berne. C'est que la lutte est bien inégale entre Alemaniques et Romands. Qu'il soit politique, économique ou culturel, le pouvoir appartient sans partage à la plus forte communauté du pays. Sur les 6,5 millions d'habitants que compte aujourd'hui la Suisse, 73 p. cent parlent l'allemand, 18 p. cent le français, cinq p. cent l'italien, un p. cent le romanche et les trois p. cent restant une autre langue ou dialecte.

De là est né dans les cantons romans un sentiment germanophobe renforcé au fil des ans par des débats très animés, comme celui qui s'engage aujourd'hui sur le sommet francophone.

Car les Romands ont bien le sentiment qu'il y a deux poids deux mesures dans la confédération et que le lobby alemanique de Berne et de Zurich contre toutes ses professions de foi a choisi de renforcer coûte que coûte son camp. Les leaders suisses pro-francophones ont beau jeu de souligner que les autorités fédérales acceptent bien de participer par exemple à la Commission linguistique du Duden, la commission directement admini-

nistrée par l'Allemagne fédérale. De même, Berne prend part depuis plusieurs années à des réunions interfédérales réunissant l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse et qui portent pourtant sur des sujets purement politiques. On y discute finances, économie, environnement, coopération policière. A tout le moins, les Romands ont le sentiment que les fédéraux de Berne ont choisi à toutes fins utiles de coopérer en priorité avec leurs voisins et cousins germanophones.

Pouvoir oppressant

C'est contre ce pouvoir oppressant des Alemaniques que les francophones du Jura se sont battus pour créer en 1979 leur propre canton francophone où le premier ministre québécois René Lévesque s'était d'ailleurs rendu en juin 1983, pour saluer à Delemont la lutte des francophones.

Aujourd'hui encore, c'est l'un de ses amis, Roland Beguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, qui se montre le plus véhément contre la décision de Berne. Mais la révolte gronde aussi au sud du pays, sur les bords du Lemman où un conseiller fédéral de Genève, Laurent Rebeaud tempête : qu'un francophone fédéral romand dise que la Suisse n'est pas un pays francophone, c'est un comble. « Nous sommes bien assez grands pour aller à Paris sans risquer de perdre notre indépendance ».

L'exemple du Québec

Mais Eggly n'est pas aujourd'hui le seul à parler du Québec, car beaucoup d'autres, militants francophones ceux-là, y font référence en affirmant qu'il est pour le moins surprenant que la confédération suisse, composée de 25 cantons dans une large mesure autonomes, reste à ce point assujettie au centralisme archaïque de Berne. Si bien que de nombreuses voix s'élèvent pour proposer que les cantons romands assument leurs responsabilités et qu'ils « francophonisent » directement.

La Canada a bien accepté une représentation tripartite avec le Québec et le Nouveau-Brunswick, la communauté francophone de Belgique aura bien sa propre représentation au sommet de Paris, fait-on observer en Romandie.

Le véritable tollé suscité par les Romands a en tout cas ébranlé les belles convictions de Berne puisqu'à l'issue d'une des dernières séances du conseil fédéral, à Berne, le vice-chancelier Achille Casanova a confié aux journalistes, à propos de la participation suisse au sommet de Paris : « Rien n'est exclu ».

Quinze ans de coopération francophone internationale

QUÉBEC (Gilles Lesage) — L'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones est en quelque sorte l'ancêtre du Sommet francophone de Paris. Sans la première, le second ne verrait pas le jour à la mi-février.

L'Agence a été créée en mars 1970, à Niamey, par les chefs de 22 délégations des pays d'Europe, d'Afrique,

d'Asie et d'Amérique. Elle compte maintenant 39 États membres, associés et participants.

Le premier octobre 1971, à la suite de péripéties rocambolesques et mettant un terme à ce qu'on appelait la guerre des drapeaux — canadien et québécois, jusqu'au cœur de l'Afrique, du Gabon au Niger — le Canada et le Québec convenaient de la participation du Québec aux institutions, activités et programmes de l'Agence. Six ans plus tard, il en était de même pour le Nouveau-Brunswick. C'est une entente semblable à celle de l'Agence qui prévaut pour la participation des deux provinces au Sommet de février. Le Québec a toujours un siège au conseil d'administration de l'Agence.

Tout État dont le français est la langue officielle ou l'une des langues officielles, ou tout État qui fait usage habituel et courant de la langue française, peut devenir partie à l'Agence, qui remplit des tâches d'étude, d'information, de coordination et d'action.

Les pays membres ont mis au point des programmes de coopération dans divers secteurs : École internationale de Bordeaux (gestion des entreprises, enseignement de la culture et de l'économie du Tiers-Monde), audio-visuel et pédagogique, artisanat, tourisme, information scientifique et technique, aide au développement, échange des jeunes, et le reste. Le Québec a toujours considéré l'Agence non comme un organisme conduisant des relations bilatérales supplémentaires avec chacun des pays membres, mais comme un lieu où l'on travaille ensemble dans des secteurs déterminants pour l'avenir; comme une organisation intergouvernementale qui a vocation de servir d'organe centrale à la francophonie.

Durant plus de 10 ans, est-il besoin de le rappeler, les relations Paris-Québec-Ottawa ont été tumultueuses, certains parlant même de panier de crabes. Le litige tournait autour de la participation du Québec et de ses velléités autonomistes, qui portait ombrage à M. Trudeau. Paris a toujours dit qu'il ne saurait y avoir un Sommet francophone sans que le Québec ne puisse y participer d'une manière qui le satisfasse. C'est seulement avec l'arrivée des conservateurs au pouvoir à Ottawa que les deux gouvernements en sont venus à un compromis, établi sur le modèle de l'Agence. Il y a près d'un an, MM. Clark et Landry ont convenu que le Québec serait un gouvernement participant, confirmant ainsi le précédent créé en 1971.

Par le truchement de leurs représentants et de façon directe, MM. Mitterrand, Mulroney, Lévesque et Johnson, ont attaché la plus haute importance au projet de Sommet, considéré comme le signe tangible de nouvelles convergences. Québec et Ottawa ont convenu en novembre que la part prédominante du Sommet devra être consacrée aux thèmes de la coopération, du développement et de la solidarité, et déboucher sur des actions concrètes.

En février, à Paris, pour la première fois le premier ministre du Québec, M. Bourassa, participera directement à une rencontre internationale du plus haut niveau pour y faire valoir, sans intermédiaire, les intérêts québécois.

LE SOMMET DES PAYS FRANCOPHONES EN PRÉPARATION

Le Québec souhaite une rencontre axée sur la coopération et le développement

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le Québec souhaite que le premier Sommet francophone, qui se tiendra à Paris, à la mi-février, soit axé sur la coopération et le développement.

Telle est la trame de fond qui se dégage des intenses travaux préparatoires menés dans la capitale québécoise, en vue de cette étape importante et significative, et dont des sources autorisées ont fait état au journal LE DEVOIR. Cette trame s'inscrit d'ailleurs dans la continuité et la tradition des initiatives du Québec, sur le plan de la francophonie internationale, depuis plus de vingt ans, à travers les gouvernements Lesage, Johnson-Bertrand, Bourassa, Lévesque-Johnson et, à nouveau Bourassa.

Le projet de réunion des chefs d'États entièrement ou partiellement de langue française est en gestation depuis une trentaine d'années, surtout sous l'impulsion de l'ancien président du Sénégal, M. Senghor. Il a fait périodiquement surface depuis lors, notamment depuis la création de l'Agence de coopération culturelle et technique des États francophones (si après l'Agence), il y a une quinzaine d'années. Depuis 1971, le Québec est un gouvernement participant à cette Agence, dont le Canada est depuis le début un des 30 États membres, au même titre que la France et la Belgique, d'ailleurs. L'entente de 1971 a été signée par MM. Trudeau et Bourassa, et le président français Georges Pompidou.

Depuis qu'il en est question, il y a deux conceptions concernant la réunion des chefs de gouvernement de la communauté francophone internationale. L'une veut que le suivi en soit surtout confié à l'Agence, la seconde, que ce soit plutôt fait par un autre petit noyau, un secrétariat souple et léger, assurant la permanence. La première conception colle plus directement au mandat actuel de l'Agence, la seconde est plus tournée vers la politique et l'économie.

Si l'on en juge par la réunion préparatoire de la mi-décembre à Paris (le nouveau ministre des Relations internationales du Québec, M. Gil Rémillard, y représentait le Québec), la première attitude recueille la faveur de la majorité des participants, notamment des pays d'Afrique et du Québec. Ces derniers souhaitent

que l'on mette à profit les organismes internationaux qui existent, dont l'Agence, plutôt que d'en susciter de nouveaux. Ils évoquent à cet égard des questions de coûts et d'efficacité, de même que la nécessité de redonner une nouvelle vigueur à l'Agence. Ils notent par ailleurs que, sur les grandes questions de politique et d'économie mondiales, les chefs d'États peuvent déjà utiliser d'autres tribunes, notamment celle de l'Onu et de ses propres Agences, telle l'Unesco.

Quant à lui, le Québec a toujours axé son action sur la coopération, le développement, la solidarité, sur la recherche des consensus qui unissent, plutôt que sur la politique qui divise.

Jusqu'à tout récemment, sous la direction de M. Trudeau, le Canada envisageait le Sommet comme une tribune politique de pays souverains. Le Québec ne pouvait espérer y jouer un rôle, lui dont les responsabilités et les compétences propres ressortent de la coopération, de la culture, du développement.

Le compromis finalement mis au point par MM. Mulroney et Clark à Ottawa, MM. Lévesque, Landry et Johnson à Québec, s'inscrit dans la foulée de l'Agence et permet au Québec (comme au Nouveau-Brunswick, d'ailleurs) de participer au Sommet, au même titre qu'il le fait à l'Agence depuis 1971.

Quant aux résultats concrets et aux suites du Sommet, les décisions ne seront prises et annoncées qu'à la mi-février. Mais il semble bien, à ce jour, que l'Agence sera mise à contribution, ainsi que les organismes internationaux non gouvernementaux, telle l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (l'AUPELF, fondée par le sous-ministre Jean-Marc Léger, qui vient d'être élu président du conseil de l'Agence).

Les travaux préparatoires au Sommet s'orientent vers la coopération en vue du développement, dans le sens Nord-Sud, bien sûr, mais également Sud-Sud. On pense au développement technique et technologique, à l'agro-alimentaire (la grande priorité en Afrique), à la culture, à la langue.

Avec la France, le Canada, la Tunisie et le Sénégal, le Québec a eu l'honneur de faire partie du noyau (du club des Cinq) initial chargé de la préparation du Sommet, et qui a fait rapport aux 30 États membres, aux sept États associés (l'Égypte vient de s'ajouter aux six antérieurs) et aux deux gouvernements participants (Québec et Nouveau-Brunswick), à Paris, il y a 15 jours. À cette occasion, le noyau a été élargi de cinq à douze de membres, dont la Belgique, le Viêt-Nam et cinq pays africains.

Tout le monde doit d'ailleurs mettre les bouchées doubles pour respecter l'échéance de la mi-février, fixée par le président français, M. François Mitterrand. En effet l'entente Canada-Québec n'a été complétée que le 29 octobre, au niveau des fonctionnaires, le 7 novembre au niveau politique, et annoncée le lendemain par MM. Mulroney et Johnson. M. Bourassa a été informé et a donné publiquement son accord.

En deux mois à peine, les États francophones doivent mettre au point un ordre du jour (transmis ces jours-ci pour approbation aux chefs d'États et de gouvernements participants), préparer les dossiers de base et les documents sur les suites concrètes à donner au Sommet. Le Québec est associé activement à toutes ces étapes. Il s'intéresse d'une façon prioritaire aux questions reliées à l'informatique, à l'information scientifique et technologique, à l'énergie, à l'agro-alimentaire, à la lan-

gue et à la culture, bref, aux thèmes relevant de la modernité. Il souhaite que ce premier Sommet, auquel il attache la plus haute importance, mène à des résultats concrets et chiffrés, à des moyens d'action déterminés et concertés de la communauté francophone.

Sa réflexion s'inscrit aussi dans la nécessité de revivifier l'Agence, aux prises avec de graves difficultés depuis quelques années. Dans cette perspective, l'ancien ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, a proposé il y a quelques mois de créer une fondation internationale, par laquelle des sociétés publiques et privées des États membres pourraient participer aux projets de l'Agence. L'étude de ce projet, qui prendra un an, vient d'ailleurs d'être confiée au Québec lui-même.

Pour le Québec, la réunion des chefs d'États de la communauté francophone internationale donnera un poids politique énorme aux efforts et aux actions entrepris depuis plus de vingt ans et qui sont marqués, notamment ici, d'une continuité remarquable. C'est une étape importante et significative dont il peut ressortir des consensus et des contenus prometteurs pour l'avenir.

LE SOMMET DES PAYS FRANCOPHONES EN PRÉPARATION

Le Canada n'arrivera pas les bras chargés

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le Sommet des pays francophones de la mi-février ressemblera à bien des égards à une réunion du Commonwealth: d'anciennes colonies se retrouveront autour de leur ancienne métropole pour discuter de sécurité, désarmement et développement avec cependant une préoccupation propre aux pays francophones, l'avenir de leur langue commune.

Cette préoccupation relative à l'avenir du français comme grande langue mondiale sera ce qui distinguera le Sommet des pays francophones des réunions biennales du Commonwealth. Et indique-t-on chez ceux qui, dans la capitale fédérale, s'activent à préparer cette rencontre, c'est fort probablement en ce domaine que l'on devrait enregistrer de véritables résultats concrets immédiats.

Le parallèle entre le Sommet de la francophonie avec le Commonwealth est inévitable. L'ex-président du Sénégal, Léopold Senghor, qui s'est fait l'un des premiers le promoteur de l'idée il y a presque vingt ans s'était inspiré à cette organisation à laquelle nombre de pays africains voisins du sien avaient adhéré au moment de rompre leurs liens coloniaux avec la Grande-Bretagne.

Lorsqu'ils se réuniront à Paris du 17 au 19 février, les 38 chefs d'État ou de gouvernement adopteront de fait un fonctionnement similaire aux 48 chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth. Après une cérémonie d'ouverture qui sera publique, les participants au sommet se retireront derrière des portes closes pour discuter. Et sauf pour les questions de coopération et de développement, le communiqué final ne devrait contenir que des déclarations de principe.

Il y aura cinq grands blocs de discussion. Ainsi, on fera d'abord un tour d'horizon de la situation politique. On discutera alors des questions de paix et sécurité, mais tout comme lors de la réunion du Commonwealth l'automne dernier à Nassau, la question de l'apartheid en Afrique du Sud dominera. Aucun pays africain francophone ne fait partie des pays dits de première ligne, directement voisins de l'Afrique du sud, mais on peut compter sur le président sénégalais Abdou Diouf pour soulever la question à son titre de président de l'Organisation des pays africains.

Le deuxième sujet de l'ordre du jour sera les questions économiques. Seront abordées alors les questions qui intéressent au plus haut point les pays en voie de développement: l'endettement, le prix des matières premières, les négociations commerciales multilatérales. Aucune décision ne sera prise à Paris,

mais les pays participant pourront harmoniser leurs positions lorsque viendra le temps d'aborder ces sujets dans les forums spécialisés tels le Gatt, la FMI, la Banque mondiale.

Les troisième et quatrième blocs de discussion auront pour thème la coopération. Dans un premier temps, on discutera de développement économique. À cause de la prédominance africaine au sommet (22 pays sur 38), le débat sera par la force des choses orienté en majeure partie sur les problèmes africains: la crise de

l'agriculture, l'auto-suffisance et l'énergie. Dans un deuxième temps, on discutera de coopération culturelle et technique.

L'avenir linguistique de la francophonie sera l'élément majeur du débat sur la coopération culturelle. L'objectif que se sont fixés le 15 décembre les pays participants au sommet est de dégager une volonté commune de relever les défis de la langue française. Par exemple, il faut que d'ici l'an 2000 l'ordinateur parle le français, indique-t-on au ministère des Affaires extérieures. En fait on discutera beaucoup d'informatique, d'accès des pays en voie de développement aux banques de données des pays développés, de télécommunications, de diffusion de la culture française par le biais de l'édition mais aussi de la télévision.

Les projets ne manqueront pas dans le domaine de la coopération culturelle. Plusieurs pays ont fait déjà leurs devoirs. Le Québec, le Canada et la France devraient pouvoir apporter une contribution spéciale. Ainsi, depuis 1983, le gouvernement français a-t-il réorganisé et réactivé les groupes chargés de la protection de la langue française. À l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) on a aussi quelques projets en réserve. Rappelons qu'une conférence des ministres des Communications des pays membres de l'ACCT a eu lieu au Caire il y a un an. On y a discuté entre autres projets d'échange d'émissions de télévision via satellite, ce qui, ont noté les Canadiens, semble beaucoup plaire aux pays africains.

Le dernier bloc de discussion portera sur l'avenir des institutions francophones internationales. Si on abordera l'élargissement possible du rôle du Haut conseil de la langue française créé par Paris en 1983 auquel le Québec et le Canada participent, le principal sujet de préoccupation sera l'ACCT. Créé en 1970, cet organisme souffre d'essoufflement. Sa dernière conférence générale a eu lieu il y a trois semaines et la réalisation prochaine du sommet y a insufflé déjà du dynamisme, a noté la ministre canadienne des Relations extérieures, Mme Monique Vézina.

Les chefs d'État et de gouvernement auront à décider en fait s'ils confient à l'ACCT ou à un nouvel organisme le soin d'agir comme secrétariat du sommet. Mme Vézina souligne que personne ne veut certes pas assister à la naissance d'une nouvelle superstructure additionnelle dans un contexte où plusieurs pays sont en période de compressions

budgétaires.

Le Canada n'entend pas arriver pour sa part au sommet de Paris avec une série de projets en réserves pour marquer sa participation. Mme Vézina précise bien qu'il est hors de question de vouloir improviser. On fera ses devoirs, on travaillera étroitement avec le Québec et le Nouveau-Brunswick dans la préparation des dossiers. Le succès du sommet ne se mesurera en nombre de projets qui seront adoptés. Le seul fait que le sommet ait lieu après presque 20 ans de discussion est déjà un succès, croit-on. « C'est la francophonie agissante », souligne Mme Vézina, reprenant une expression de l'ambassadeur canadien à Paris, Lucien Bouchard.

Le rôle du Canada dans ce sommet pourrait se mesurer autrement qu'au nombre de projets qu'il pourrait soumettre. Son leadership pourrait être déterminant. Le Canada a déjà l'expérience des conférences du Commonwealth auxquelles il participe depuis le début en 1948. À ce titre il pourrait apporter une contribution majeure au plan des préparatifs. Par exemple, il a insisté déjà sur la nécessité de limiter le sommet aux chefs d'État et de gouvernement plutôt que de l'élargir aux ministres en créant des tables de discussions sectorielles. On croit qu'il sera plus fonctionnel de tout faire reposer sur les présidents et premiers ministres.

Le rôle du premier ministre Brian Mulroney pourra aussi être majeur. Bien que ce sera sa première rencontre avec presque tous les chefs d'État et de gouvernement qui seront à Paris, il sera familier avec la dynamique de ce genre de rencontre ayant participé à la conférence du Commonwealth à Nassau où il a assumé un certain leadership sur la question de l'apartheid. Son rôle, tout comme celui du premier ministre Robert Bourassa, pourra être d'autant plus déterminant que le Canada et le Québec pourraient être perçus par les pays en voie de développement comme contrepoids à la France.

Il n'y a pas au sein de la francophonie un grand pays parmi les pays en voie de développement qui puisse assumer un leadership et jouer ce rôle de contrepoids à la France. Ce rôle est assumé au sein du Commonwealth par l'Inde. L'Algérie aurait pu jouer ce rôle mais a décliné l'invitation à participer au Sommet. La Suisse ayant décliné aussi l'invitation à participer au sommet, le Canada sera le seul pays à ne pas être, contrairement à la France et à la Belgique, un ancien colonisateur.

DEMAIN: l'approche québécoise

French summit Quebec's 'lifeline to the world'

Aileen
McCabe
Southam News

QUEBEC

It took more than a year, but the "beau risque" finally looks like it is paying off here. Late in February, Canada will have a new voice in international affairs — a strong French voice — and Quebec will have its lifeline to the world.

Thirty-three French-speaking nations meet in Paris Feb. 17-19 to discuss their future in a world that poses a constant threat to their language and culture.

It's not exactly the pavoff former premier René Lévesque was looking for when Pierre Trudeau's retirement, the federal Liberal defeat and the election of Brian Mulroney's Conservatives com-

bined to convince him that it was time to give federalism another chance.

Despite the ensuing casualties, the Parti Québécois' tentative embrace of federalism did allow Quebec and the federal government to forget more than 15 years of bickering and, on Nov. 8, sign an agreement that cleared the way for the first summit of francophone nations.

The 20-year-old dream of presidents Leopold Senghor of Senegal and Habib Bourguiba of Tunisia, the summit has been held up for years by Quebec's penchant for flying solo whenever it got near the world stage.

However, the Ottawa-Quebec agreement settled the problem by clearly spelling out that the federal government will speak for Canada on world affairs at the meeting, but Quebec will have its own voice in economic and cultural matters that affect it directly.

As a result of a separate agreement with the feds, New Brunswick's 255,000 francophones will enjoy the same status as Quebec at the summit, a move PQ Leader Pierre Marc Johnson sees as a "betrayal" that diminishes the importance of Quebec.

Liberal Premier Robert Bourassa says he doesn't have any problems with New Brunswick's presence or role, and Premier Richard Hatfield says he will gladly attend.

For Canada, the "Francophonie" will provide a forum that is potentially as

important as the Commonwealth. As one of the leading nations attending, Canada will be able to broaden its commitment to North-South problems and take a fresh look at how the industrialized world can help developing nations.

For Quebec, particularly, the benefits promise to be much less idealistic, but still important.

Bourassa will be looking at the 150-million-strong French-speaking market when he talks about co-operation in the areas of book publishing, television production and telecommunications.

It will be the first giant step for a Quebec that is emerging from nine stifling years of nationalistic navel-gazing, and it is being greeted here as "historic."

The only sour note comes with the realization that Quebec is preparing to offer the francophone world the friendly hand it hasn't yet extended at home.

According to the 1981 census, there are 940,000 Canadians living outside

Quebec whose mother tongue is French. Since the advent of the PQ, they have been more or less on their own, treated by the Quebec government as if they were lesser francophones because they lived outside the province.

This narrow, chauvinistic attitude was evident in the cold shoulder Quebec turned to franco-Manitobans in their hour of need and it was underlined two weeks ago when an out-of-sorts Johnson complained about New Brunswick francophones getting the same treatment as Quebec at the summit.

Quebec's new Liberal government is willing, indeed anxious, to open North America's only French-speaking homeland to the world, however it hasn't yet made clear its intentions toward its Canadian neighbors.

In North Bay and the Sault, St. Boniface and Edmunston, francophone communities would likely settle for the same treatment as Gabon, Tunisia and Senegal — just this once.

le sommet de la francophonie

• Trente-trois chefs d'Etat et de gouvernement

La conférence préparatoire fixe la rencontre à la fin de février

Un événement de portée historique où la francophonie préparera son entrée dans le 21ème siècle.

par Jean-Paul Bury

PARIS (PC) — Le sommet de la francophonie tant attendu, qui doit réunir 33 chefs d'Etat et de gouvernement de pays francophones, au lieu à Paris les 17, 18 et 19 février, après une ultime conférence préparatoire réunissant les ministres des Affaires étrangères le 15 février.

C'est ce qui a été décidé samedi matin à Paris lors de la première réunion ministérielle préparatoire au sommet, à laquelle participaient notamment Monique Vézina, ministre canadienne aux Relations extérieures, Gil Rémillard, nouveau ministre québécois des Relations internationales et Jean-Pierre Ouellet, ministre de l'Education du Nouveau-Brunswick.

Annouçant l'accord intervenu lors de la réunion ministérielle qui a duré près de quatre heures, le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, a déclaré

que le sommet, le premier de l'histoire de la francophonie, et dont l'idée avait été lancée il y a bientôt vingt ans par les présidents du Sénégal Léopold Sedar Senghor et de la Tunisie Habib Bourguiba, serait un événement de portée historique.

Il s'agira pour la trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, a expliqué le ministre français, de débattre au sein du club francophone, des problèmes Nord-Sud et d'envisager l'aide qui pourrait être apportée, par les pays les plus industrialisés, aux pays les plus démunis et les plus pauvres. Mais ce sommet sera aussi et surtout a précisé le ministre, une occasion de débattre de la défense de la langue française et de dégager une volonté commune de relever les défis auxquels doit faire face la francophonie.

A titre d'exemple, a indiqué M. Dumas, on utilisera les banques de données, la télévision, les télécommuni-

cations, la diffusion du livre.

Enfin un dernier chapitre sera inscrit à l'ordre du jour du sommet de février: passer en revue les voies de l'avenir pour les institutions francophones existantes, comme l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui pourrait éventuellement devenir le secrétariat permanent de la conférence.

Les thèmes retenus satisfont pleinement le gouvernement canadien, a expliqué pour sa part l'ambassadeur Lucien Bouchard, représentant personnel du premier ministre Brian Mulroney au club des cinq pays (France, Canada, Québec, Tunisie, Sénégal) qui ont participé depuis l'accord du 8 novembre entre Ottawa et Québec, aux premiers travaux préparatoires.

LE DROIT

Le Canada veut une francophonie agissante qui prépare l'entrée dans le 21^{ème} siècle en français, a expliqué l'ambassadeur.

Le sommet de la francophonie doit être un succès, a déclaré Monique Vézina, le gouvernement canadien mettra tout en oeuvre pour qu'il réussisse.

La rencontre préparatoire a été excellente, a ajouté la ministre qui a indi-

qué que ce dernier sommet devrait être suivi par d'autres.

M. Bouchard a par ailleurs estimé que la double appartenance du Canada au nouvel espace francophone qui va être défini et au Commonwealth serait plutôt un avantage. Nous voulons que chaque thème discuté soit suivi de mesures concrètes, a encore précisé.

l'ambassadeur qui a expliqué qu'Ottawa proposerait lors du sommet des moyens nouveaux pour venir en aide aux pays les moins favorisés, en invitant par exemple à examiner de façon plus réaliste l'endettement de certains pays africains.

Au sujet des critiques formulées dernièrement par l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson sur la place qui était faite au Nouveau-Brunswick, Mme Vézina a reconnu que les enjeux de la francophonie ont une dimension fort différente pour le Québec et pour le Nouveau-Brunswick. Mais comme les deux gouvernements étaient représentés à parité au sein de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique, il allait de soi que les deux gouvernements participent au sommet, a-t-elle indiqué.

C'est d'ailleurs ce qu'a pleinement accepté le nouveau ministre québécois des Relations internationales Gil Rémillard qui s'est déclaré pour sa part heureux de siéger à côté du représentant du Nouveau-Brunswick... "Mais je crois que tous les participants se rendent compte que le Québec a une situation particulière", a-t-il déclaré.

Faisant ainsi référence à l'accord du 8 novembre entre Ottawa et Québec sur le niveau de représentation de la province, le ministre québécois a précisé qu'il fallait aussi considérer la pratique des ententes signées. Il pourrait y avoir avec le gouvernement de M. Mulroney des discussions sur les conditions d'application de l'entente négociée et conclue par le précédent gouvernement de M. Johnson afin que le Québec, comme Etat francophone d'Amérique, soit représenté en fonction de cette situation.

Faisant référence à cette spécificité québécoise, M. Rémillard a précisé qu'il avait eu vendredi soir l'occasion de rencontrer durant près d'une demi-heure son homologue français, M. Roland Dumas, pour parler des relations franco-québécoises qui sont d'un intérêt prioritaire pour le Québec, a conclu le ministre.

À noter que pour la première fois, le plan de table du sommet avait été mis en place. Sur les plaques d'identification des deux provinces on pouvait lire: Canada-Québec et Canada-Nouveau-Brunswick.

Le sommet francophone aura lieu à Paris à la mi-février

Le Canada veut une francophonie agissante

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — Le sommet francophone tant attendu, qui doit réunir 33 chefs d'Etat et de gouvernement de pays francophones, se tiendra à Paris les 17, 18 et 19 février prochains, après une ultime conférence préparatoire réunissant les ministres des Affaires étrangères le 15 février.

C'est ce qui a été décidé samedi à Paris lors de la première réunion ministérielle préparatoire au sommet, à laquelle participaient notamment Monique Vézina, ministre canadienne aux Relations extérieures, Gil Rémillard, nouveau ministre québécois des Relations internationales et Jean-Pierre Ouellet, ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Annonçant l'accord intervenu lors de la réunion ministérielle qui a duré près de quatre heures, le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, a déclaré que le sommet, le premier de l'histoire de la francophonie, et dont l'idée avait été lancée il y a bientôt vingt ans par les présidents du Sénégal Léopold Sedar Senghor et de la Tunisie Habib Bourguiba, serait un événement de portée historique.

Il s'agira pour la trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, a expliqué le ministre français, de débattre au sein du club francophone,

des problèmes Nord-Sud et d'envisager l'aide qui pourrait être apportée, par les pays les plus industrialisés, aux pays les plus démunis et les plus pauvres. Mais ce sommet sera aussi et surtout a précisé le ministre, une occasion de débattre de la défense de la langue française et de dégager une volonté commune de re-

lever les défis auxquels doit faire face la francophonie.

A titre d'exemple, a indiqué M. Dumas, on utilisera les banques de données, la télévision, les télécommunications, la diffusion du livre.

Enfin un dernier chapitre sera inscrit à l'ordre du jour du sommet de février: passer en revue les voies de l'avenir pour les institutions francophones déjà existantes, comme, notamment, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui pourrait éventuellement devenir le secrétaire permanent de la conférence.

Les thèmes retenus satisfont pleinement le gouvernement canadien, a expliqué pour sa part l'ambassadeur Lucien Bouchard, représentant personnel du premier ministre Brian Mulroney au club des cinq pays (France, Canada, Québec, Tunisie, Sénégal) qui ont participé depuis l'accord du 8 novembre entre Ottawa et Québec, aux premiers travaux préparatoires. Le Canada veut une francophonie agissante qui prépare l'entrée dans le 21e siècle en français, a expliqué l'ambassadeur.

Le sommet francophone doit être un succès, a déclaré Monique Vézina, le gouvernement canadien mettra tout en oeuvre pour qu'il réussisse.

La rencontre préparatoire a été excellente, a ajouté la ministre qui a

indiqué que ce dernier sommet devrait être suivi par d'autres.

M. Bouchard a par ailleurs estimé que la double appartenance du Canada au nouvel espace francophone qui va être défini et au Commonwealth serait plutôt un avantage. Nous voulons que chaque thème discuté soit suivi de mesures concrètes, a encore précisé l'ambassadeur qui a expliqué qu'Ottawa proposerait lors du sommet des moyens nouveaux pour venir en aide aux pays les moins favorisés, en invitant par exemple à examiner de façon plus réaliste l'endettement de certains pays africains.

Au sujet des critiques formulées dernièrement par l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson sur la place qui était faite au Nouveau-Brunswick, Mme Vézina a reconnu que les enjeux de la francophonie ont une dimension fort différente pour le Québec et pour le Nouveau-Brunswick. Mais comme les deux gouvernements étaient représentés à parité au sein de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique, il allait de soi que les deux gouvernements participent au sommet, a-t-elle indiqué.

C'est d'ailleurs ce qu'a pleinement accepté le nouveau ministre québécois des Relations internationales Gil Rémillard qui s'est déclaré pour

sa part heureux de siéger à côté du représentant du Nouveau-Brunswick... Mais je crois que tous les participants se rendent compte que le Québec a une situation particulière, a-t-il déclaré.

Faisant ainsi référence à l'accord du 8 novembre entre Ottawa et Québec sur le niveau de représentation de la province, le ministre québécois a précisé qu'il fallait aussi considérer la pratique des ententes signées. Il pourrait y avoir avec le gouvernement de M. Mulroney des discussions sur les conditions d'application de l'entente négociée et conclue par le précédent gouvernement de M. Johnson motivées, selon M. Rémillard, par le fait que le Québec, comme Etat francophone d'Amérique, soit représenté en fonction de cette situation.

Faisant référence à cette spécificité québécoise, M. Rémillard a précisé qu'il avait eu vendredi soir l'occasion de rencontrer durant près d'une demi-heure son homologue français, M. Roland Dumas, pour parler des relations franco-québécoises qui sont d'un intérêt prioritaire pour le Québec, a conclu le ministre.

A noter que pour la première fois, le plan de table du sommet avait été mis en place. Sur les plaques d'identification des deux provinces était écrit: Canada-Québec et Canada-Nouveau-Brunswick.

Quebec settlement 36023 leads to summit date for French leaders

PARIS (CP) — A conference of the world's French-speaking nations' leaders, postponed by a Canadian dispute, is now to be held in February, French President Francois Mitterrand announced yesterday.

The summit — to be held in Paris — has been repeatedly delayed over the question of the status of Quebec, which insisted on attending as a full delegate.

Former prime minister Pierre Trudeau's Liberal government refused this condition. France delayed the summit until the dispute was resolved this fall in an agreement between Ottawa and former Quebec premier Pierre Marc Johnson.

"All the necessary accords have been reached," Mitterrand told an audience of intellectuals at ceremonies marking the 350th anniversary of the Academie Francaise.

The premiers of both Quebec and New Brunswick, or their representatives, will be seated beside Prime Minister Brian Mulroney. Their delegations will be identified as Canada-Quebec and Canada-New Brunswick. The Canadian flag will stand by those of the provinces.

Mulroney said the status of a participating government was offered to New Brunswick because of its "officially bilingual nature."

Quebec's new Premier Robert Bourassa said in Quebec Thursday

he welcomes New Brunswick's participation at the summit, but hinted there may be further talks on the role of the two provinces at the meeting.

His statement contrasted sharply with that of Johnson, who said Ottawa's decision to give New Brunswick the same status as Quebec at the summit was a "hostile gesture."

Soon after his new Liberal cabinet was sworn in, Bourassa said he told New Brunswick Premier Richard Hatfield, "Obviously, I have no objection to New Brunswick being represented at the summit."

"That being said, there is a Canadian political reality, with the relative strengths in the different provinces or regions, and that reality will have to apply at the summit."

"It's not just a summit in a foreign country," Mulroney said yesterday. "It's an instrument in a foreign country that can have a positive and favorable impact on our national development where the respect of the two cultures, that is to say the two languages, constitutes a cornerstone of our national character."

Hatfield said he will attend the summit to make sure the interests of New Brunswick's 255,000 francophones are represented.

Pour une francophonie concrète

RÉUNIS aujourd'hui à Paris, les ministres des Affaires étrangères des principaux pays francophones du monde arrêteront les procédures, fixeront le calendrier et décideront de l'ordre du jour, des thèmes prioritaires devant servir pour les travaux de l'éventuel sommet de la francophonie. À moins de difficultés de dernière heure, ce dernier rassemblera plus de 30 chefs d'État et de gouvernement à Paris en février prochain.

Lancée voilà plus d'un quart de siècle par le président Léopold Senghor, l'idée d'un rassemblement organique de la francophonie mondiale a survécu à bien des naufrages. Perdue et retrouvée, elle triomphe aujourd'hui, du moins formellement; les projets qui la justifieront à long terme étant toujours à venir, et les obstacles à surmonter, nombreux et majeurs.

L'idée même de francophonie fait problème. Mise à part la France, et encore certains contestent son caractère d'unité linguistique, aucun pays dans le monde pouvait afficher ce caractère d'unité. Parlée par 100 millions de personnes, la langue française règne partout dans des univers linguistiques et culturels diversifiés. Du créole aux langues vernaculaires d'Afrique, de l'arabe à l'anglais, du néerlandais au vietnamien, les voisinages traduisent l'extrême diversité des histoires et des cultures, nourrissant les communautés humaines qui utilisent la langue française, cette langue dite commune par les uns, là où d'autres insistent sur la diversité même de ses manières d'être. Bref, au strict plan linguistique, l'idée de francophonie mondiale

ne s'impose pas avec une fulgurante clarté. De plus, examinée sous l'angle politique, elle recèle de redoutables obstacles. On pense notamment à la pluralité des régimes politiques, à la disparité des niveaux de développement et aux aires culturelles multiples qui la fragmentent et la sollicitent en des directions divergentes.

Les travaux conduits aujourd'hui même à Paris doivent capitaliser sur des convergences limitées et pour le reste emprunter aux méthodes et directions déjà retenues par d'autres rassemblements de nations autour de concepts plus ou moins serrés. L'exemple du Commonwealth sera certes d'une certaine utilité, bien que ses bases soient en un sens plus claires.

Pour s'imposer rapidement dans la communauté internationale, la francophonie a besoin d'un espace économique qui n'existe pas. Un solide espace scientifique et technologique pourrait compenser cette faiblesse. Mais, de ce côté aussi, les réalités apparaissent encore embryonnaires. Porté par des mises en commun toujours limitées, l'espace culturel commun est-il, à lui seul assez solide, assez large pour supporter le projet de la francophonie? Il est permis d'en douter.

Paradoxalement ce bilan peu engageant appelle et justifie l'entreprise du sommet. C'est partout et en tout domaine, l'extrême éparpillement des ressources et des projets qui marginalisent la francophonie dans le monde. D'où la nécessité d'un examen approfondi et durable des intérêts et des volontés des uns et des

autres à construire des réseaux nouveaux et à imaginer, si la chose apparaît possible, la mise en place, la consolidation des espaces économiques, scientifiques et culturels de la francophonie. D'où la nécessité aussi de réformes profondes des instances et des regroupements de la francophonie. On pense notamment à l'état de dégradation de l'Agence de coopération scientifique et technique qui se réunira à Dakar, dès lundi prochain.

Certains se font du sommet de février une idée grandiose et attendent, de la première réunion des chefs d'États et de gouvernements de pays francophones, des retombées immédiates et éclatantes. Des perspectives plus modestes s'imposent. La langue française est sans doute l'une des grandes langues du monde qui apparaît la plus menacée en raison notamment de l'expansion de la langue anglaise et des réalités démographiques qui ont changé, depuis un quart de siècle, la géo-linguistique du monde. Les splendeurs d'un sommet parisien ne modifieront pas un tel état de fait. Elles pourraient cependant freiner les forces centrifuges qui, à ce jour, ont bloqué la formation de la francophonie. Mais pour ce faire, on devra réaliser que le projet de la francophonie à naître recouvre étroitement le schéma Nord-Sud et commande en conséquence une politique de coopération qui soit vraie c'est-à-dire conjointe, concrète, c'est-à-dire moins utile aux politiciens du Nord qu'aux populations du Sud.

— JEAN-LOUIS ROY

Le réveillon de la francophonie

paul
terrien

la politique fédérale

C'est bientôt les Fêtes!

Et vos listes d'invités, dites-vous, ne sont pas encore complètes?

Relaxez: François Mitterrand, qui n'est que président de la France, a invité chez lui, pour le Mardi Gras, toute la francophonie, et ne sait pas non plus qui sera là.

On se bouscule déjà au portillon canadien pour savoir qui déjeunera à Versailles. Le Québec croyait s'asseoir à la droite de M. Mulroney, que voilà le Nouveau-Brunswick qui veut aussi goûter à cette nouvelle cuisine. Le député d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, a derechef manifesté le goût des Franco-Ontariens pour le "Parisian French".

Notre homme à Paris, l'ambassadeur Lucien Bouchard, passe d'ailleurs la semaine à Ottawa pour régler ce problème d'étiquette. Mais, quelles que soient les inopinées déclarations du nouveau chef de l'Opposition à Québec sur

la présence du Nouveau-Brunswick à la même table que Robert Bourassa, nous n'avons pas encore à craindre que nos convives se comportent comme des "mon-oncles" un peu trop pittoresques.

Car, autant vous le dire avant que vous adressiez vos cartes de souhaits, la liste d'invités au Sommet francophone comprend, pour le moment: l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, le Liban, la Mauritanie, l'île Maurice, les Seychelles, la Dominique, Sainte-Lucie, tous membres de l'Agence culturelle et technique, ancêtre du futur Sommet. Et, des pays comme la Suisse, l'Algérie, la République malgache et le Kampuchéa, où la langue française est à tout le moins aussi officielle qu'au Nouveau Brunswick, ne font pas partie de cette Agence.

On nous assurait, quand même, hier, que la Suisse et Madagascar seraient présents à Paris.

Mais, le professeur André Patry, spécialiste de ces questions, se demandait, dans le Devoir, il y a quelques semaines, pourquoi on n'avait pas soulevé la question de la participation de la communauté française en Belgique, par exemple.

Si, donc, l'on s'en tient à la participation à l'Agence culturelle et technique, les chefs d'Etat du Maroc, de la Tunisie, de l'Egypte, du Laos et du Vietnam seraient aussi autorisés à réclamer leur place à table lors des agapes francophones fraternelles.

Quoi qu'en disent le baryton de Baie-Comeau, le fils de l'autre, l'ami ambassadeur et notre député local, la question n'est donc pas si simple de savoir qui se délectera de reliefs d'ortolan à Paris.

En attendant, mieux vaut inviter, pour les imminentes Fêtes, au moins un Québécois pure laine, un Franco-Ontarien amène, et, pourquoi pas? un francophon.e.

*Sommet de la francophonie***Le Nouveau-Brunswick ne doit pas avoir un statut identique au Québec**

— Pierre-Marc Johnson

MARIE-AGNES THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre sortant, M. Pierre-Marc Johnson, ne s'oppose pas à ce que le Nouveau-Brunswick — ou même le Manitoba — participe aux travaux du prochain Sommet sur la francophonie, mais il devra le faire à l'intérieur de la délégation canadienne, sous la désignation « Canada » et devant le drapeau canadien.

Pour M. Johnson, pas question donc que le Nouveau-Brunswick siège sous la désignation « Canada-Nouveau Brunswick ». Au contraire, suivant l'entente signée il y a un mois entre Québec et Ottawa, le Québec siègera sous la désignation « Canada-Québec » et devant un drapeau fleurdelysé.

Rappelant que le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a parlé hier encore aux Communes d'un statut « analogue » pour le Nouveau-Brunswick, et non pas d'un statut « identique », M. Johnson estime que le Québec doit être traité sur la scène internationale différemment d'une autre province. Il espère encore qu'il ne s'agit que d'un malentendu et qu'effectivement M. Mulroney n'accordera pas un statut identique au Nouveau-Brunswick.

« Nous considérons que ce n'est pas juste qu'au Sommet la place du Nouveau-Brunswick soit identique à

celle du Québec. Nous savions que le gouvernement fédéral oscillait entre 'identique' et 'analogue'. J'ai obtenu de M. Mulroney que ce soit 'analogue' et non pas 'identique' », a précisé hier soir M. Johnson, qui jure sa bonne foi.

Il réagissait alors en conférence de presse aux propos tenus quelques heures auparavant par M. Mulroney, devant la Chambre des communes. Lorsque M. Mulroney l'accuse de distinguer entre deux classes de francophones, M. Johnson rétorque qu'« il n'y a pas deux classes de francophones mais deux classes de territoires ».

Il estime que « les francophones du Québec ne peuvent pas être traités de la même façon (sur la scène internationale) que les francophones des autres provinces » puisqu'ils vivent sur le seul territoire en Amérique du Nord dont l'État est contrôlé majoritairement par les francophones.

Selon le premier ministre sortant, la seule question à se poser, c'est la reconnaissance de la différence du Québec à l'intérieur du Canada, différence dont fait état M. Mulroney dans ses discours, mais différence qu'il semble nier s'il donne au Nouveau-Brunswick le même statut que le Québec lors du Sommet.

« Est-ce que oui ou non, dans son fonctionnement, dans son rôle, dans son identité et dans la projection

face au reste du monde, le Québec sera traité différemment d'une autre province du Canada? Si la réponse est non, cela signifie que le gouvernement fédéral considère que le Québec est absolument comme les autres provinces », a déclaré M. Johnson.

Au cours de la conférence de presse, le premier ministre sortant a même été plus radical que cela dans l'analyse d'un éventuel statut identique pour le Québec et pour le Nouveau-Brunswick lors du Sommet réunissant les pays francophones. Il estime que cela aggraverait, aux yeux des autres pays francophones, « l'illusion que le Canada est de facto un pays bilingue ».

Selon lui, le Québec et le Canada ont deux approches profondément divergentes quant à la spécificité du Québec.

Une place identique pour le Québec et le Nouveau-Brunswick au Sommet sur la francophonie serait donc « une indication supplémentaire de la difficulté pour le gouvernement canadien de considérer comme différent le territoire du Québec ».

Malgré le « beau risque », il demeurerait donc l'ambiguïté créée au sein même de la fédération canadienne par la concentration des francophones sur un territoire et par la forte progression de leurs instruments depuis 25 ans, note encore M. Johnson.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK AU SOMMET FRANCOPHONE

« Probablement une erreur »

P. M. JOHNSON

■ QUEBEC — C'est en égratignant le « beau risque » que Pierre Marc Johnson a annoncé, hier, ses premières décisions en tant que chef de l'opposition. Cela survient après un refroidissement marqué des relations entre le chef du Parti québécois et le premier ministre Brian Mulroney, aux derniers jours de la campagne électorale.

MARIO ROY de notre bureau de Québec

Commentant l'accession du Nouveau-Brunswick au statut de participant — au même titre que le Québec — au Sommet de la francophonie, en février, M. Johnson a déclaré : « C'est probablement une erreur... Mais si le gouvernement fédéral veut diluer la présence du Québec (sur la scène internationale), je pense qu'il va déclencher les hostilités avec le gouvernement du Québec, et cela inclut M. Bourassa ».

Le premier ministre sortant a dit croire que la position du Parti libéral du Québec sur cette question sera essentiellement semblable à celle adoptée par le gouvernement péquiste, elle-même fidèle à un consensus qui s'est dégagé dans la province au cours des 25 dernières années.

M. Johnson s'est d'ailleurs entretenu de cette question avec le chef libéral, Robert Bourassa, lors d'une conversation téléphonique tenue en après-midi, hier.

« Est-ce que ça a du bon sens que le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, l'Ontario et, pourquoi pas, les Territoires du Nord-Ouest aient le même statut que le Québec ? » s'est interrogé M. Johnson, selon qui la dernière initiative fédérale est tout à la fois unilatérale, étonnante et regrettable.

Il a dit d'ailleurs ignorer quel accueil recevrait cette triple représentation (Canada, Québec et Nouveau-Brunswick) auprès des autres pays du sommet franco-

phone où, par convention, le Canada ne détient que deux sièges.

« M. Mulroney m'avait dit qu'il s'organiserait avec l'affaire du Nouveau-Brunswick et, de toute évidence, il s'est organisé à sa façon ! » a conclu Pierre Marc Johnson à ce sujet.

Les nominations

Maintenant, celui qui, demain, deviendra chef de l'Opposition a annoncé que :

— Guy Chevrette, député de Joliette et ex-ministre des Affaires sociales, sera le leader de l'opposition en chambre.

— François Gendron, député d'Abitibi-ouest et ex-ministre de l'Éducation, occupera le poste de leader-adjoint.

— Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean et ex-ministre des Loisirs, Chasse et Pêche, assumera le rôle de whip.

— Michel Clair, candidat défait dans Drummond et ex-président du Conseil du trésor, agira comme chef de cabinet du chef de l'opposition.

La conférence de presse convoquée par Pierre Marc Johnson avait précisément pour but de rendre publiques ces nominations, à l'issue du premier caucus des 23 députés du PQ. En fait, il y a eu deux caucus, hier : le premier, en avant-midi, regroupait la quasi-totalité des 122 candidats du parti aux dernières élections générales.

Sur l'humeur de ses porte-couleurs, sur l'état du parti, sur ses perspectives de ce que sera le travail qui l'attend dans l'opposition, M. Johnson n'a rien ajouté à ce que l'on savait déjà.

Il n'a pas voulu se prononcer sur l'allure que prendra la mini-session de la semaine prochaine ou sur l'éventuel consentement de l'opposition à des procédures d'exception.

Constatant simplement que le menu de cette mini-session s'annonce passablement chargé, M. Johnson a conclu : « Un discours du budget, un discours inaugural et des crédits supplémentaires : il y a de quoi occuper le monde jusqu'à la fin de février ! Alors, on verra... »

Johnson accuse Ottawa de vouloir diminuer le poids politique du Québec

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre sortant, M. Pierre Marc Johnson, blâme le gouvernement fédéral de vouloir offrir au Nouveau-Brunswick exactement le même statut que celui obtenu par le Québec pour le prochain Sommet de la francophonie.

M. Johnson trouve «étonnante» la décision prise par Ottawa de signer avec le Nouveau-Brunswick une entente identique à celle signée il y a plus d'un mois avec le gouvernement du Québec.

«Je crois que le gouvernement du Canada, à toutes fins pratiques en trahissant à la fois l'esprit et la lettre de l'Agence de coopération culturelle et technique, peut mettre le Québec dans une situation qui est regrettable sur le plan politique», a déclaré M. Johnson, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue du premier caucus des 23 députés péquistes.

«Cela correspond à une tentative évidente de diluer la présence du Québec sur le plan international», juge le chef du Parti québécois.

«Ce geste unilatéral n'est cependant pas nécessairement irrémédiable dans la mesure où l'on ne sait pas si les autres pays (francophones) accepteront que le Canada ait trois sièges», a-t-il ajouté.

En effet, l'entente conclue entre Québec et Ottawa se basait sur le fait que le Canada dispose de deux sièges à l'Agence, dont un pour le Québec. «Je ne suis pas sûr que les autres pays accepteront (de donner un troisième siège au Canada)», estime le premier ministre sortant.

«Il a pu y avoir une erreur de quelqu'un, à Ottawa, qui a oublié les règles fondamentales de l'Agence de

coopération culturelle et technique», a aussi déclaré M. Johnson. Il rappelle que le Québec est le seul pays en Amérique du Nord où les francophones sont majoritaires et contrôlent leurs institutions. Mettre le Nouveau-Brunswick sur le même pied que le Québec lors d'un Sommet de pays francophones amènerait Ottawa à demander un siège «pour le Manitoba, l'île du Prince-Édouard et les Territoires du Nord-ouest», dit-il.

Par ailleurs, M. Johnson estime que son successeur, M. Robert Bourassa, adoptera la même position à ce sujet car il y a un consensus dans la société québécoise sur la présence du Québec sur la scène internationale. M. Johnson et Bourassa ont déjà eu l'occasion de discuter du Sommet sur la francophonie et de l'entente intervenue entre Québec et Ottawa.

40 - 23
Q

Johnson croit qu'Ottawa a dilué la présence du Québec

◆ L'octroi au Nouveau-Brunswick d'un statut analogue à celui du Québec au prochain sommet francophone constitue, de la part d'Ottawa, "une tentative évidente de diluer la présence du Québec sur le plan international", estime M. Pierre Marc Johnson.

par Michel DAVID

Le premier ministre sortant y voit même "un témoignage d'hostilité envers le Québec, y compris le gouvernement que formera M. Robert Bourassa". Il se dit d'ailleurs convaincu que M. Bourassa, avec lequel il en a déjà discuté, aura la même opinion que lui sur le sujet et qu'il fera les représentations qui s'imposent à Ottawa.

Rappelant que l'entente signée avec M. Brian Mulroney conférerait essentiellement au Québec le même statut qu'à l'Agence de coopération culturelle et technique, qui prévoit

deux sièges pour le Canada, M. Johnson se demande d'ailleurs si Ottawa n'a pas commis une "erreur" en promettant les mêmes privilèges au Nouveau-Brunswick.

"Je ne sais pas si les autres membres de la francophonie vont accepter que le Canada ait plus de deux places", a-t-il souligné, ajoutant qu'un coup parti, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, ou même les Territoires du Nord-Ouest pourraient exiger la même chose.

M. Johnson ne veut pas dire qu'il s'est fait avoir par M. Brian Mulroney, mais il avoue être "surpris" par cette promotion subite du Nouveau-Brunswick au sein de la francophonie.

Quant au "beau risque" fédéraliste dont il a été l'artisan, le chef du PQ attend de voir ce qui adviendra dans des dossiers comme la papeterie de Matane, l'usine ITT et surtout la pétrochimie, avant de conclure.

Cinéma

Le premier ministre sortant a, par ailleurs, atténué passablement les propos tenus par M. Gérald Godin concernant les pressions dont son gouvernement aurait été soumis, à la veille des élections, pour bloquer l'application de la réglementation prévue par la loi 109 sur le cinéma.

"Je tiens à dissiper l'impression que le consulat américain a fait des menaces", a-t-il déclaré, tout en reconnaissant qu'il avait émis des "réserves" fondées sur les accords du GATT.

M. Johnson précise cependant que les "majors" américains "ont joué dur" à l'endroit des propriétaires de salles au Québec.

Si la réglementation prévue n'a pas été mise en vigueur, c'est moins en raison des pressions exercées que parce qu'il estimait qu'une décision de cette importance appartenait au gouvernement élu le 2 décembre, a expliqué M. Johnson.

Johnson accuse Ottawa de diluer la présence du Québec au plan international



QUÉBEC

NORMAND
GIRARD

Le Premier ministre sortant, M. Pierre Marc Johnson, a accusé Ottawa, hier, d'avoir voulu «diluer» la présence du Québec au plan international en donnant au Nouveau-Brunswick le même statut qu'au Québec.

Il s'agissait de la participation sur le même pied des deux provinces au prochain Sommet de pays francophones qui aura lieu à Paris à la fin de l'hiver.

Selon M. Johnson, Ottawa a trahi à la fois l'esprit et la lettre de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, selon lesquels il n'y a que deux sièges pour le Canada à cette institution.

M. Johnson a soutenu que dans ses négociations avec Ottawa au sujet du Sommet francophone, il a toujours été question d'un statut identique à celui que possède le Québec à l'Agence. Quant au Nouveau-Brunswick, dit-il en substance, le Premier ministre Mulroney a manifesté l'intention de s'en occuper. «De toute évidence, dit-il, il s'en est chargé à sa façon».

Après avoir signalé que c'est avec surprise et étonnement que le Québec a appris que le Nouveau-Brunswick obtenait un statut identique au sien, alors qu'il n'existe que deux sièges, il s'est demandé si l'ensemble des pays francophones acceptent qu'un troisième siège soit accordé au Canada.

Interrogé à savoir si le geste posé par Ottawa était susceptible de se répercuter sur le statut spécial ou privilégié du Québec à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, M. Johnson a répondu:

«Je crois que le gouvernement du Canada, à toutes fins utiles, en trahissant à la fois l'esprit et la lettre de l'Agence, effectivement, veut faire connaître par cette décision, non pas l'entente qui est intervenue entre nous, mais par cette décision unilatérale, peut mettre le Québec dans une situation qui est dommage sur le plan

politique, qui est regrettable, et qui ne correspond ni à l'esprit ni à la lettre de l'Agence de coopération, et qui correspond à une tentative, très évidente de diluer la présence du Québec sur le plan international».

M. Johnson a signalé que la situation n'est cependant pas irrémédiable pour peu que l'ensemble des pays francophones n'acceptent pas d'accorder un troisième siège au Canada. A ce compte-là, dit-il, pourquoi pas quatre, pourquoi pas cinq? Pourquoi pas l'Ontario? Pourquoi pas le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest quant à y être?

Le Premier ministre sortant a ajouté que M. Mulroney savait fort bien quelles étaient les conditions du Québec pour accepter de participer à un éventuel Sommet de la francophonie et que ce qui s'est produit est sans doute une «erreur».

Quant au soi-disant «beau risque» du fédéralisme, M. Johnson a signalé qu'il va se faire à tous les jours et qu'on verra dans les cas de la Pétrochimie et de Matane si le fédéral est capable de livrer la marchandise.

Le cinéma

En ce qui concerne le recul que son gouvernement aurait effectué devant les pressions du consulat américain à Québec, selon le mi-

nistre Gérald Godin, M. Johnson apporte une dénégation. Il a dit que les pressions se sont plutôt exercées par les «majors» sur les propriétaires de salles de cinéma et que de toute façon son gouvernement n'a pas reculé. Il n'a que retardé l'adoption d'un règlement, à une semaine des élections, pour des raisons administratives.

L'a session

Par la même occasion, M. Johnson, qui avait rencontré ses candidats défaits et élus, en matinée, puis son «caucus» en après-midi, a fait savoir que c'est l'ex-ministre Guy Chevrette qui agira en qualité de leader parlementaire de l'Opposition officielle.

C'est l'ex-ministre François Gendron qui agira comme leader parlementaire adjoint et l'ex-ministre Jacques Brassard, en tant que whip du parti.

Par ailleurs, son chef de cabinet sera nul autre que l'ex-ministre Michel Clair, ancien président du Conseil du Trésor, défait dans Drummond le 2 décembre.

Enfin, à la suite du bilan de campagne et du post mortem effectués au cours de ces réunions, il a été décidé de réunir le Conseil national du PQ en février prochain afin de revoir le programme du parti.

Quant à l'attitude de l'Opposition péquiste face aux libéraux, le Premier ministre sortant a expliqué qu'elle sera «vigoureuse», «ferme» et «responsable».

Giving N.B. equal status a betrayal, PQ says

BY GRAHAM FRASER
The Globe and Mail

QUEBEC

In one of his last public statements as Premier of Quebec, Pierre Marc Johnson accused Prime Minister Brian Mulroney yesterday of betrayal in giving New Brunswick the same status as Quebec at the francophone summit to be held in Paris in January.

Mr. Mulroney announced on Friday that he had ratified an agreement with New Brunswick Premier Richard Hatfield to this effect.

On Nov. 8, Mr. Johnson announced that Quebec had succeeded in negotiating the same status at the summit that Quebec achieved at the Agence de co-operation technique et culturel des pays francophones 15 years ago.

"I believe that the Canadian Government, in betraying both the spirit and the letter of the agency, wants to let it be known by this unilateral decision, that it can put Quebec in a situation with is unfortunate and regrettable," Mr. Johnson said. "(It) is an obvious attempt to dilute Quebec's presence."

He said he found the federal Government's gesture "astonishing," because Quebec had negotiated its position as a "philosophic

extension" of its position at the agency.

"At the agency," he said, "there are only two seats for Canada: one for the federal Government, and one for Quebec. I don't know if the francophone countries will accept Canada having three seats."

He said, however, that it was not up to Quebec to decide on the status of New Brunswick.

Asked if he saw a message concerning Quebec's future constitutional status, Mr. Johnson replied: "I'd rather see it as a mistake by someone in Ottawa who has forgotten the rules of the agency. Obviously, if the federal Government wants to dilute Quebec's presence at the summit, it's declaring hostility towards the Quebec Government, whoever is in power."

Mr. Johnson told reporters that he had spoken to premier-elect Robert Bourassa on the subject yesterday afternoon.

"There has been in the past 25 years a large consensus in Quebec on these issues, on our interests on the international level," Mr. Johnson said. "(Mr. Bourassa) is extremely sensitive to that."

Mr. Johnson spoke to reporters after his first caucus meeting with his 22 opposition colleagues, and a meeting yesterday morning with all

of the Parti Québécois candidates.

He said he had decided to withdraw the regulations on Quebec's film law, which compelled U.S. distributors who did not hold world rights on their films to work through Quebec distributors, because the regulations would bind the incoming Government.

"We would not take that decision," he said, "since we would not assume the consequences."

He contradicted outgoing Cultural

Affairs Minister Gérald Godin, who had said that the U.S. Government had threatened a film boycott of Quebec if the regulations were not withdrawn.

"I am not dismissing the fact that the usual reservations were made by the American consul-general," Mr. Johnson said. "That's normal, par for the course."

He said that there had been pressure by the U.S. film distributors on Quebec theatre owners.

PM 'betrayed' Quebec on summit Johnson charges

By Robert McKenzie Toronto Star

QUEBEC CITY — Prime Minister Brian Mulroney's decision to give New Brunswick a seat at the upcoming summit of French-speaking nations is "a betrayal" of the deal he made with Quebec, says outgoing Premier Pierre Marc Johnson.

An angry Johnson told a news conference yesterday the agreement the Parti Quebecois government reached with Mulroney last month providing for Quebec's

presence at the summit was based on the assumption that no other provinces would be invited.

Mulroney announced on Friday that New Brunswick will be able to attend the conference — expected to be held in Paris late January or early February — on the same terms as Quebec, New Brunswick, which has a large francophone population, is Canada's only officially bilingual province.

But Johnson, answering reporters' questions after the first meeting of the new 23-member PQ caucus since the Dec. 2 Quebec election, made it clear the PQ's honeymoon with the federal Progressive Conservatives has come to an end.

'Betrays spirit'

He said Quebec's understanding had been that Canada's representation at the summit would follow the pattern of the Agence de cooperation culturelle et technique (ACCT), the French-speaking "commonwealth" in which Quebec has a seat alongside Canada as a "participating government."

The inclusion of New Brunswick was "to all intents and purposes a betrayal of the spirit and the letter" of the ACCT ground rule, Johnson claimed.

The Premier said he was "surprised" by Mulroney's announcement, describing it as a move to "dilute" Quebec's presence on the international scene.

But Johnson suggested Mulroney may have yet to clear the Ottawa-New Brunswick agreement with France and the 15 or so other countries expected to attend the summit.

Three seats

Johnson's version of the way Quebec's presence at the summit was negotiated appears to be contradicted, however, by a confidential PQ government document which The Star has obtained.

The document, a Quebec government official's account of the first official meeting Jan. 11, 1985, of External Affairs Minister Joe Clark with Bernard Landry, PQ international relations minister, mentions the New Brunswick issue.

The document indicates Quebec knew very well that Ottawa wanted New Brunswick at the conference table, it says that Landry and the senior civil servants accompanying him said they wanted the

"ACCT model" for the francophone summit and "considers New Brunswick's presence as unnecessary."

Clark is quoted as replying that "the exclusion of New Brunswick would add a complication to the file."

La préparation du Sommet de la francophonie entre dans sa phase finale

PARIS (PC) — Le sommet francophone avance à grand pas indique-t-on en début de semaine à Paris où doit se tenir samedi matin la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères des pays participants, a-t-on appris de sources sûres au ministère français des Relations extérieures.

Le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas a en effet adressé une lettre d'invitation à ses collègues des pays francophones en indiquant que les travaux des représentants personnels d'une dizaine de chefs d'Etats et de gouvernements qui se poursuivent depuis plusieurs mois déjà, à Paris, sous la conduite de l'ambassadeur de France Jacques Leprette étaient bien avancés. La rencontre de samedi a pour but de vérifier s'il y a accord sur l'ordre du jour et d'achever de préparer le sommet au meilleur niveau. C'est aussi lors de cette réunion des ministres, samedi matin, au centre des conférences de l'avenue Kléber, à Paris, que devait être fixée la date du sommet, sans doute durant les derniers jours de janvier ou la première semaine de février.

Pour la préparation de cette réunion ministérielle, l'ambassadeur du Canada Lucien Bouchard, chargé de représenter personnellement le premier ministre Brian Mulroney, était attendu dès ce lundi après-midi

à Ottawa. Il sera de retour à Paris vendredi. Du côté québécois, à la délégation générale rue Pergolèse, on reste toutefois dans l'expectative et l'actuel délégué général intérimaire, Claude Roquet, faute de l'arrivée à temps du nouveau ministre des Relations internationales pourrait cette fois encore représenter le Québec.

La réunion ministérielle a également été fixée à ce samedi pour des raisons de calendrier. Un important sommet franco-africain, auquel participent plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements de l'Afrique francophone, accompagnés de leurs chefs de diplomatie, s'achève en effet vendredi après-midi et plusieurs autres ministres des pays francophones, dont Mme Monique Vézina, doivent passer en fin de semaine par Paris avant de se rendre à Dakar au Sénégal, où s'ouvre lundi prochain la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, au cours de laquelle doit être élu le nouveau secrétaire général de l'organisation. La France pour sa part confirme son intention de présenter la candidature de M. George Filloud, actuel ministre français de la Communication.

Francophone summit put high among Bourassa's priorities

QUEBEC (Special) — One of Robert Bourassa's first moves after being sworn in as Quebec premier on Thursday will be to despatch one of his new Liberal cabinet ministers to Paris, his office has revealed.

The new Quebec minister of international relations — possibly Laval university constitutional expert Gil Remillard — is being sent to attend a preparatory meeting for the upcoming summit of French-speaking nations.

Bourassa himself intends to be at the summit, alongside Prime Minister Brian Mulroney, under an agreement Ottawa finalized with the outgoing Parti Quebecois government last month.

The summit of some 15 totally and partially French-speaking na-

tions is expected to be held in Versailles, just outside Paris, in late January or early February.

Although the Quebec presence — and that of New Brunswick — was negotiated by a PQ government, Bourassa's entourage is pointing out that it was his previous administration, in 1971, which laid the groundwork.

The rules say the Quebec premier may remain seated at the conference table throughout the summit but must behave only as an "interested observer" when the world political situation is being discussed.

After consultation and agreement with Mulroney, Bourassa will be able, nevertheless, to give Quebec's views on the "world economic situation."

Ottawa, ^{2/3} province agree on Quebec's Paris summit role

Gazette News Services

QUEBEC — Premier Pierre Marc Johnson announced yesterday that Quebec and Ottawa have reached an agreement ending a decade-long dispute over the province's participation in a summit meeting of francophone nations.

The premier, accompanied by International Relations Minister Louise Beaudoin, made the announcement at a 5:45 a.m. news conference before flying off to Gaspé to continue his election campaign.

The accord, which follows four months of intense negotiations between Quebec, Ottawa and Paris, will allow the province to participate in summit talks on matters under provincial jurisdiction, particularly cultural and technical co-operation.

And the Quebec premier will be an official participant in the summit.

However, Quebec will defer to Ottawa on discussion of matters of federal jurisdiction, in particular foreign relations.

Johnson expressed satisfaction with the accord, which he finalized by phone with Prime Minister Brian Mulroney Thursday afternoon.

"Never before has the federal government accepted the legitimacy of Quebec's presence at such a summit," he told reporters.

"Quebec isn't sovereign, this accord doesn't state that Quebec is sovereign, but there are elements here so that we have enough guarantees about our role.

"This is an extremely important step for Quebec."

He said Quebec never expected to be discussing such things as the situation in Vietnam and did not mind

being left out of talks on international matters.

He would not say who compromised and how the governments came to an agreement.

Quebec and Ottawa have been squabbling for years over Quebec's role in an eventual summit of French-speaking nations.

Quebec had wanted to be a full participant in the meeting, while Ottawa wanted the province to be part of the Canadian delegation.

The French government refused to take part in a summit until Quebec was satisfied, so no such meeting has ever been held.

Now that the situation is resolved, a conference may be held in Paris as early as January or February.

That the accord was in the works had been announced earlier in the week by Gil Rémillard, a Liberal

candidate in Québec City and a former constitutional adviser to Mulroney.

Rémillard's announcement irked both Ottawa and Quebec, who had not put the finishing touches on it.

Johnson said yesterday that Rémillard had not had a hand in working out the agreement.

In Ottawa, the agreement was announced yesterday by Prime Minister Mulroney who denied the deal was intended to be a pre-election boost for Premier Johnson.

"We are not intervening in the Quebec election," Mulroney told reporters who asked him about aid his party received from Parti Québécois members and supporters during the 1984 federal election campaign.

"I have maintained impeccable neutrality as a Québécois and as a Canadian," Mulroney said.

Claude Morin, a former Quebec intergovernmental affairs minister, praised the agreement as "honorable, practical and respectful."

At the summit, Quebec's premier will be at the table with Mulroney, but its delegation will have a sign identifying it as "Quebec-Canada." The delegation will be allowed to have a Quebec flag in front of it.

Mulroney said the governments are trying to bring about a "kind of francophone Commonwealth" and added that he will discuss the meeting with French President François Mitterrand later this month in Brussels.

The prime minister said he wants to emphasize trade and commercial issues at the summit, to enhance trade between France and Canada.

About 20 countries are expected to take part in the summit.

Quebec and Ottawa nearing accord on francophone summit

By DANIEL DROLET
and PEGGY CURRAN
of The Gazette

QUEBEC — Premier Pierre Marc Johnson said yesterday an agreement is imminent between Quebec and Ottawa on the province's participation in a summit meeting of the leaders of francophone nations.

But he refrained from blasting the Liberal candidate who spilled the beans about the agreement, saying

only that Gil Rémillard was "tactless."

Meeting with reporters yesterday as part of his campaign tour for the Dec. 2 provincial election, Johnson refused to give details on the agreement.

"We are in the process of finalizing what could be an agreement," he said.

Johnson said representatives of both governments have been involved in tough negotiations in re-

cent weeks, and the accord could be announced in a matter of days.

Mulroney's press secretary, Bill Fox, said in Ottawa yesterday an announcement on an agreement will likely be made before the election.

Rémillard, who is running for the Liberals in the Quebec City riding of Jean Talon, was an adviser to Prime Minister Brian Mulroney on constitutional matters until the election campaign began.

He is also a law professor at Laval

University.

Quebec has been asking for independent recognition among the French community of nations for 15 years.

At issue is Quebec's diplomatic status at such a meeting.

The province has insisted that it be given the status of participating government; Ottawa has maintained that Quebec should be part of the Canadian delegation.

Because of France's support for

Quebec and its refusal to take part in one until the Quebec government was satisfied with its status, no summit has ever been held.

But a summit could be held in February if Ottawa and Quebec come to an agreement.

Yves Martin, Quebec's deputy minister of intergovernmental affairs, said in Ottawa that only the signatures of Prime Minister Brian Mulroney and Johnson are missing.

He refused to discuss the details of

the agreement for the forthcoming summit.

Michel Amar, an aide to Monique Vezina, federal minister of state for international relations, said the proposed agreement was on the agenda for a priorities committee meeting yesterday.

Marie Quinty, aide to Louise Beaudoin, Quebec's minister of intergovernmental relations, said negotiations with the federal government were going "very well."

SOMMET FRANCOPHONE

Johnson confirme¹⁷ l'imminence²³ d'une entente

■ QUÉBEC — Le premier ministre Pierre Marc Johnson a confirmé hier que les gouvernements québécois et canadien sont sur le point de finaliser l'accord qui permettra au Québec de participer au Sommet de la francophonie.

YVON LABERGE

Interrogé en conférence de presse dans la Vieille Capitale hier, M. Johnson a précisé que c'était même une question de jours.

« Dans la mesure où la notion d'accord implique l'approbation des deux gouvernements, a dit M. Johnson, ce n'est pas tout à fait rendu là (...). C'est une question de jours. »

Il avoue que le contenu de cette entente à venir a été discuté hier matin en Conseil des ministres, mais, ajoute-t-il, les fils ne sont pas tous attachés.

On sait que c'est mercredi, lors de son passage dans l'Outaouais, que le candidat libéral dans Jean-Talon et ex-conseiller du premier ministre Mulroney, Gil Rémillard, avait le premier évoqué l'imminence de la signature d'un tel accord.

Il s'en était dit indigné dans la mesure où le Québec, selon lui, signait cet accord à la dernière minute alors que plus tôt cet automne, la Déléguée générale du Québec à Paris, Louise Beaudoin, refusait de rencontrer l'ambassadeur canadien dans la capitale française, Lucien Bouchard. M. Rémillard s'était aussi montré agacé que l'annonce d'un accord soit faite en pleine campagne électorale.

Or, a expliqué hier le premier ministre du Québec, « ce candidat a déclaré une inexactitude évidente ».

« Je sais que Mme Beaudoin est entrée en communication avec

M. Bouchard, par téléphone, à des dizaines de reprises. Je sais aussi, qu'en octobre, elle a eu un entretien avec lui à sa résidence de Paris. Il y a donc là une fausseté dans les faits affirmés (par M. Rémillard) ».

Invité à commenter l'attitude de l'ancien conseiller de Brian Mulroney dans cette affaire, M. Johnson l'a qualifiée d'« indelicatesses ». « C'est le moins que l'on puisse dire ».

En tournée

Par ailleurs, le chef du gouvernement était à Québec dans le cadre de sa tournée électorale.

Après avoir présidé une séance du Conseil des ministres, M. Johnson s'est rendu au Club des employés civils (club social des employés de l'État).

En début d'après-midi, devant un auditoire composé de fonctionnaires sympathiques au PQ, il a proposé aux employés de l'État un nouveau modèle de relations basé sur la maturité. Il a répété « qu'on pourra discuter de l'élégance et de la forme » qu'a pris l'imposition des conventions collectives en 1982. « Mais sur le fond, nous n'avons pas le choix », a-t-il ajouté.

Il a aussi expliqué que sa nouvelle façon de voir les choses lui dicte maintenant d'associer les gestionnaires de l'État à l'élaboration de ses programmes et des législations.

Enfin, le premier ministre a voulu se montrer rassurant envers la haute fonction publique et il a dénoncé « ce chasseur de sorcières qu'est le député libéral de Charlesbours, Marc-Yvan Côté, qui, dernièrement, parlait de purge ».

Hier soir, le premier ministre s'est offert un deuxième bain de foule dans un centre commercial de Sainte-Foy en compagnie de la ministre Louise Beaudoin, candidate dans Louis-Hébert.

AU MÊME TITRE QUE LE QUÉBEC

Le Nouveau-Brunswick participera au Sommet des pays francophones

PIERRE APRIL

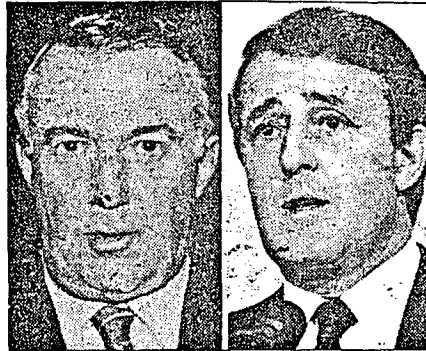
OTTAWA (PC) — Le Nouveau-Brunswick, seule province canadienne majoritairement anglophone et officiellement bilingue, jouira, comme le Québec, du statut de participant au Sommet de la francophonie au mois de février prochain.

Le premier ministre canadien Brian Mulroney a annoncé, hier, la ratification d'une entente entre Ottawa et le gouvernement de Richard Hatfield au sujet du Sommet francophone. Le 8 novembre, le premier ministre québécois Pierre Marc Johnson réussissait à s'entendre sur le même sujet avec le fédéral.

Les textes des deux ententes sont en tout point identiques. Le Québec et le Nouveau-Brunswick jouiront des mêmes privilèges et devront observer les mêmes règles déterminées par le gouvernement fédéral.

Le Québec et le Nouveau-Brunswick seront donc présents « dans la personne de leur chef de gouvernement à la table de conférence pendant toute la durée du sommet ».

Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Québec seront présents aux côtés du chef du gouvernement ca-



Richard Hatfield Brian Mulroney

nadien, les deux provinces étant identifiées par la désignation « Canada-Nouveau-Brunswick » et « Canada-Québec » et par leur drapeau respectif, comme c'est déjà la pratique à l'Agence de coopération technique et culturelle.

Les premiers ministres provinciaux, encadrés par le fédéral, se comportent « sur les questions relatives à la situation politique mondiale » comme des observateurs intéressés.

Sur les questions relatives à la situation économique mondiale, les représentants des provinces, « après concertation et avec l'accord ponctuel du premier ministre du Canada », pourront intervenir sur celles qui intéressent le Nouveau-Brunswick et le Québec.

Les deux premiers ministres provinciaux ne se présenteront pas à la table sans avoir, au préalable, participé sous le sceau de la confidentialité à une séance d'information du gouvernement fédéral sur les positions qu'il entend prendre durant la première partie du sommet.

Pendant la seconde partie du sommet, les provinces participeront aux débats et aux travaux à part entière. « S'il y a au cours du sommet un tour de table, soulignent les textes des deux ententes, le premier ministre du Nouveau-Brunswick (ou celui du Québec) pourra prendre la parole selon les modalités et les conditions définies dans la présente entente. »

L'accord, négocié par le gouvernement du Parti québécois et qui avait été confirmé au début de la dernière campagne électorale au Québec par le premier ministre Mulroney, avait également été offert au Nouveau-Brunswick « à cause du caractère officiellement bilingue de cette province ».

Au lendemain de l'annonce de l'en-

tente avec le Québec, les représentants de la minorité francophone de l'Ontario s'étaient demandés pour quoi cet accord n'avait pas été offert à leur gouvernement. Le premier ministre Mulroney avait alors laissé entendre « qu'il fallait d'abord que l'Ontario devienne officiellement et constitutionnellement bilingue ».

Depuis une quinzaine d'années, les gouvernements québécois de M. Robert Bourassa (1970-76) et de ses successeurs René Lévesque et Pierre Marc Johnson (1976-85) s'étaient continuellement butés au refus d'un gouvernement libéral dirigé par Pierre Trudeau, qui reconnaissait difficilement la vocation internationale que voulait se donner le Québec.

Ce que le Québec recherchait, c'était le privilège de participer, comme un véritable gouvernement autonome, à des rencontres et sommets internationaux du monde francophone avec droit de parole indépendant sur tous les sujets de son choix.

Dans les faits, lors du premier Sommet des pays francophones, en février prochain, le Québec pourra faire partie de la délégation canadienne, prendre place à la grande table de conférence aux côtés du pre-

mier ministre canadien, placer son drapeau près de l'unifolié, parler librement des sujets de sa compétence et défendre la position fédérale dans les autres cas.

Hier, le Nouveau-Brunswick, sans l'avoir vraiment demandé, a obtenu exactement les mêmes privilèges.

N.B. gets spot at francophone nations summit

OTTAWA (CP) — New Brunswick will have the same official status as Quebec at a summit of francophone countries to be held in France early next year, Prime Minister Brian Mulroney says.

Yesterday's decision had been expected since Nov. 8, when Ottawa and Quebec agreed on a formula that would allow Quebec to participate in the summit. That move ended wrangling that had for years scuttled previous attempts to organize such a conference.

New Brunswick is the only officially bilingual province and, with Quebec, has had the status of a participating government for years at meetings of the Agence de coopération culturelle et technique, an organization of French-speaking countries.

The agreements call for a two-part summit — one on world political and economic issues and the other on co-operation and development.

Mulroney has likened the conference to "a kind of francophone Commonwealth." It is expected to be held in January or February.

Les enjeux d'une campagne

V. LE DOMAINE DU CLAIR OBSCUR

La francophonie a donc réussi à introduire un élément de politique étrangère dans la campagne qui s'achève. Les pressions, exercées par le président François Mitterrand qui voit venir l'échéance des élections législatives, ont finalement permis aux négociations entre Québec et Ottawa d'aboutir à un compromis honorable. L'annonce de cet accord et la convocation du premier sommet des pays francophones ont inscrit un volet international dans un débat placé quasi exclusivement à l'enseigne des préoccupations locales et régionales.

Cet accord, qui s'est fait longtemps attendre et qui paraissait impossible sous l'ancienne administration fédérale, a donné lieu à une démonstration d'unanimité de la part des leaders des principales formations engagées dans cette course. Satisfaction évidente de la part du Premier ministre. Approbation tout aussi empressée du chef du parti libéral qui en a profité pour évoquer ses échanges sur le sujet avec le Premier ministre du Canada.

Élément intéressant dans ce dossier, l'actuelle titulaire du Ministère des relations internationales a publié, dans ce même journal, une mise au point pour rétablir la chronologie d'un cheminement auquel elle a été directement associée en tant que Déléguée générale du Québec à Paris, avant son rappel à Québec, pour accéder à ses nouvelles fonctions ministérielles.

Au-delà des avantages évidents que le Québec devrait retirer de sa participation, de droit et de fait, à ces assises de la francophonie, il faut relever, ne serait-ce que pour la petite histoire, la dimension ironique de l'événement. L'accord a été signé à l'arraché en raison des préoccupations électorales du Président de la Ve République...

Cet accident de parcours a alimenté la mince chronique de la politique étrangère dans cette campagne bien ordinaire. Une seule autre dimension a également retenu l'attention: l'éventuelle conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. En ce qui concerne la globalité d'une politique étrangère que devrait normalement revendiquer le Québec après maintenant un quart de siècle de présence et d'activités sur la scène internationale, le bilan est plutôt mince, pour ne pas dire plus.

Chez le nouveau Premier ministre, occupé avant tout à tirer « à bout de bras » un parti qui voguait à la dérive, la politique étrangère a occupé une portion très congrue dans ses interventions. À la décharge de M. Johnson, il faut reconnaître que son expérience ministérielle ne le porte pas spontanément vers ce champ de

préoccupation. Les Affaires sociales, la justice et les Affaires canadiennes n'exigent pas des prolongements internationaux, fréquents ou même multiples.

Situation tout à fait différente en ce qui concerne M. Robert Bourassa. En plus d'avoir détenu le pouvoir suffisamment longtemps pour palper l'importance des dossiers internationaux dans la conduite de la politique québécoise, le chef du parti libéral a lui-même joué un rôle important dans la mise en oeuvre de la politique étrangère du gouvernement du Québec, si telle chose existe. Durant ses deux mandats, il a lui-même établi quelques délégations générales à l'étranger. Au même moment, il a aussi tiré profit des antennes du Québec, dans l'une ou l'autre capitale, à la faveur de ses visites officielles à l'étranger.

Aussi ne faut-il pas se surprendre lorsque M. Bourassa fait état de projets relativement précis au sujet de l'avenir de ces Délégations. Trois d'entre elles, Paris, Bruxelles et New-York, devraient normalement conserver leur vocation politique. A Paris — et, à ce sujet, MM. Johnson et Bourassa se situent sur la même longueur d'ondes —, le Québec dispose d'un instrument indispensable et privilégié tout à la fois: impossible d'imaginer une quelconque diplomatie québécoise sans ce poste fondamental. Bruxelles et New-York répondent aussi à des impératifs majeurs.

Par contre, à l'égard des autres délégations disséminées dans une quinzaine de pays, le leader libéral se montre plus critique. Ces antennes du Québec devront désormais répondre à des critères de rentabilité. Des critères empruntés partiellement au gouvernement de l'Ontario qui gère son propre réseau de délégations selon une approche coûts-bénéfices. On doit donc s'attendre à la fermeture de certaines délégations, à l'ouverture possible de nouvelles maisons.

Quels critères présideront à l'installation de nouvelles délégations sur l'un ou l'autre continent? Quel mandat confiera-t-on à son personnel? Quel profil de carrière offrira-t-on aux fonctionnaires qui envisagent d'oeuvrer dans ce secteur d'activités? Établira-t-on enfin une réelle carrière « diplomatique » au sein du Ministère des Relations Internationales? Ces questions, pourtant fondamentales, n'ont pas été effleurées durant cette campagne.

De même, aucun des deux leaders n'a soufflé mot sur la possibilité de doter le système politique québécois d'un mécanisme permanent où pourrait s'élaborer et se corriger une véritable politique étrangère. C'est une tâche qui normalement devrait incomber à une commission de l'As-

semblée nationale. Doit-on en conclure que nous n'avons pas encore accédé à la maturité collective qui justifierait une telle décision? La question est embarrassante, gênante...

Et pourtant, la nécessité d'un débat collectif ne découle pas d'une simple vue de l'esprit. À l'égard du prochain défi que devra relever le Québec de la fin de cette décennie — l'éventuelle négociation d'un accord de libre-échange avec les États-Unis —, l'imprécision tient lieu de politique! Et le discours des chefs de parti n'a guère éclairé nos lanternes au cours des dernières cinq semaines.

Pour M. Pierre Marc Johnson, il faut relever ce défi qui comporte un autre « beau risque ». Un risque qui s'impose devant la nécessité de disposer d'un marché intéressant — plus de cent millions de consommateurs, pour citer M. Johnson —, condition fondamentale du développement d'une économie de pointe. Et le Premier ministre d'évoquer spontanément l'exemple des Pères de l'Europe qui ont ainsi bâti leur communauté économique. Paradoxalement, M. Bourassa, qui a vécu à Bruxelles et étudié de près le fonctionnement des institutions européennes, se montre beaucoup plus réservé à l'égard du projet mis de l'avant par le premier ministre du Canada. Le moindre rappel de l'histoire de ce pays et une simple référence à l'idéologie libérale illustrent la position très particulière de M. Bourassa dans ce débat.

En fait, il n'y a pas eu de débat sur cette question majeure. L'enthousiasme des milieux d'affaires paraît contagieux. Il a fallu la décision d'Ottawa de lever les contingents sur les chaussures étrangères pour entendre un son de cloche tout à fait différent. Et si le libre-échange signifiait autre chose que l'accès à la prospérité américaine? C'est à l'Assemblée nationale de tenir audiences et débats sur cette question qui porte en elle le tracé du cheminement du Québec de la fin de ce siècle.

En somme, il faut déplorer, une fois de plus, l'intérêt très réduit qu'a suscité la politique étrangère dans cette campagne. Les deux grands partis en lice se sont contentés d'évoquer dans un clair-obscur qui ne relève vraisemblablement pas d'un vague projet impressionniste. Un clair-obscur qui témoigne plutôt du rang qu'occupe réellement ce type de préoccupations dans la définition de la politique québécoise.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

L'Ontario au Sommet de la francophonie?

Le bilinguisme officiel d'abord, répond Mulroney

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré, hier, qu'il accorderait aux Franco-Ontariens le même droit qu'aux Acadiens de participer à la délégation canadienne d'un éventuel Sommet à la francophonie, "le jour où l'Ontario deviendra officiellement bilingue".

par **Germain Dion**
 courmériste parlementaire

M. Mulroney a invité le député libéral d'Ottawa-Vanier, M. Jean-Robert Gauthier, à faire pression sur le gouvernement Peterson pour qu'on arrive à cet objectif.

"Quant à moi, je peux vous dire que je le juge comme extrêmement souhaitable", a répondu le chef conservateur à M. Gauthier, durant la période de questions.

Une entente ayant été conclue récemment avec le

Québec pour la participation au Sommet de la francophonie, M. Mulroney a fait allusion en conférence de presse, il y a 10 jours, à la possibilité de l'étendre au Nouveau-Brunswick. M. Gauthier lui a demandé, hier, comment il pouvait oublier "les 500,000 Franco-Ontariens".

Le premier ministre a répliqué qu'il allait plus vite avec le Nouveau-Brunswick, "parce que cette province s'est déjà déclarée bilingue".

"Toutefois, je continuerai à songer à la suggestion du député pour l'Ontario", a-t-il promis.

Mulroney exclut l'Ontario du Sommet francophone ²³₃₆

■ OTTAWA (PC) — À moins que l'Ontario ne devienne officiellement une province bilingue comme le Nouveau-Brunswick, le premier ministre Brian Mulroney ne voit pas comment elle pourrait être appelée à représenter ses 500 000 citoyens francophones lors du prochain Sommet de la francophonie.

À une question du député libéral d'Ottawa-Vanier, M. Jean-Robert Gauthier, qui lui a demandé, hier aux Communes, comment il envisageait donner un droit de parole aux Franco-Ontariens, M. Mulroney a laissé entendre qu'il aimerait bien que cela se réalise mais qu'il fallait que le gouvernement de l'Ontario prenne d'abord une décision politique importante.

Se référant à l'entente fédérale-provinciale qui permettra au

Québec de participer avec un certain degré d'autonomie au prochain Sommet de la francophonie à Versailles en février, de même qu'à l'invitation envoyée au Nouveau-Brunswick, M. Mulroney a précisé que l'Ontario devrait faire en sorte d'être officiellement bilingue pour aspirer au même privilège.

Quant à savoir si les 500,000 Franco-Ontariens ne devraient pas jouir « d'un plein statut de citoyens à part entière dans cette province et dans ce pays », comme l'a souligné le libéral Gauthier, le premier ministre a été catégorique.

« Je trouve complètement anormal, a laissé tomber M. Mulroney, que 500,000 Franco-Ontariens ne jouissent pas des mêmes droits et privilèges que d'autres citoyens de la province. »

SOMMET FRANCOPHONE

Il est temps de mettre les bouchées doubles²⁷⁻⁹⁶

■ PARIS (PC) — Après l'accord intervenu entre Ottawa et Québec sur le dossier du sommet francophone, le moment est venu de mettre les bouchées doubles a déclaré à La Presse Canadienne l'ambassadeur de France et ministre plénipotentiaire Jacques Le Prette, chargé par le président François Mitterrand de préparer le fameux sommet. Le Palais de l'Élysée souhaite toujours, en effet, que la conférence des chefs d'États et de gouvernements francophones se tienne au début de l'année prochaine, en tout cas avant les élections législatives françaises prévues par la mi-mars.

Une réunion des conseillers à laquelle participaient notamment l'ambassadeur du Canada, Lucien Bouchard représentant per-

sonnel du premier ministre Mulroney et le délégué général du Québec, Claude Roquet, en remplacement de Louise Beaudoin s'est d'ailleurs tenue hier après-midi à Paris. Réunion décisive intervenant après une série de rencontres bilatérales qui devrait permettre de fixer la conférence préparatoire des ministres des Affaires étrangères qui, selon l'ambassadeur Le Prette, pourrait se tenir à la mi-décembre. Paris pourrait en effet profiter du prochain sommet franco-africain des 12 et 13 décembre pour organiser la réunion ministérielle le lendemain ou la veille.

Nous avons bien progressé déclare l'ambassadeur Le Prette qui estime que si le temps presse, le calendrier initial pourra néanmoins être respecté.

Le Québec et le sommet francophone

RÉPLIQUE

LOUISE BEAUDOIN

L'auteur est ministre des Relations internationales du Québec. L'article qui suit est en réplique à l'éditorial de M. Jean-Louis Roy : « Le sommet francophone », paru dans LE DEVOIR du 11 novembre 1985.

VOTRE ÉDITORIAL de ce matin, portant sur le prochain sommet francophone, me réjouit bien sûr par sa conclusion. Il est vrai, j'y crois et j'y travaille depuis longtemps à divers titres, que ce forum international peut et doit beaucoup pour faire progresser le dialogue entre des peuples de divers horizons, rassemblés déjà du fait de certaines affinités culturelles.

Mais je ne vous cacherai pas mon étonnement à la lecture de vos propos concernant les négociations finales qui avaient abouti à une entente plus que valable entre le Québec et le Canada sur cette question. Comme si depuis le 30 août dernier le paquet avait été d'ores et déjà bien ficelé, n'attendant que d'être déballé au cours de la présente campagne électorale.

Au nom de l'équipe des négociateurs québécois, à l'oeuvre, depuis quelques années déjà et qui a mis les bouchées doubles depuis la fin de

l'été jusqu'au 7 novembre pour arriver au résultat que l'on connaît, je tiens à rectifier les faits.

Une rapide chronique des événements ne sera pas inutile.

Le projet du 30 août dernier amorçait la phase finale des négociations Québec-Ottawa, à laquelle furent associés de près messieurs Louis Bernard et Bernard Roy. Mais, alors, des éléments déterminants restaient en suspens. Nous n'avions pas, à ce moment, d'entente en poche. S'en suivirent d'autres rencontres de travail : celle du 5 septembre avec le fédéral, entre messieurs Yves Martin et Jacques Dupuis; celle des 16 et 17 septembre, à Paris, à laquelle je participais comme Déléguée générale du Québec en France avec plusieurs de mes collègues du ministère des Relations internationales — dont monsieur Martin lui-même.

C'est sur la base de ce projet encore inachevé que je rencontrais monsieur Lucien Bouchard à sa résidence officielle d'ambassadeur du Canada en France, le 10 octobre. La question à débattre nécessitait cette rencontre. Si elle ne permit pas d'aboutir le jour même à une solution mutuellement acceptable, elle devait favoriser le progrès de la négociation en cours. C'était notre objectif.

De retour au Québec et devenue ministre des Relations internationales, le 16 octobre, je devais poursuivre à un niveau différent le travail

auquel j'étais associée depuis un an et demi à Paris puis, auparavant, de 1982 à 1984, à titre de directrice des Affaires françaises.

C'est à Montréal, le 29 octobre, lors d'une dernière rencontre entre les représentants québécois et fédéraux, que nous en sommes venus à un projet définitif, suffisamment prêt pour être soumis à chacun des gouvernements du Québec et du Canada.

La suite, vous la connaissez : c'est l'approbation — le 7 novembre, puis l'annonce dès le lendemain.

Cet arbre dans mon jardin, comme vous qualifiez le dossier de la francophonie, a mis des années à croître et a requis le travail de bien de nos fonctionnaires dont je ne tairai pas le mérite. Pour avoir été associée depuis le début à cette longue négociation, tant à Québec qu'à Paris, je veux témoigner de l'ampleur de cette réussite pour le Québec, le Canada et la francophonie.

Je veux également, et c'est là-dessus que je terminerai, vous inviter à comprendre qu'en ce qui me concerne, je n'ai pas « découvert » ce dossier seulement le 16 octobre dernier par un quelconque « jeu fortuit des circonstances ». Le moins, qu'on puisse dire, c'est que le résultat final n'est pas étranger à mon action tant à Paris qu'à Québec.

Veillez accepter, monsieur le directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.

SOMMET DE LA
FRANCOPHONIE**Mulroney
aurait dû
attendre**

Jacques Bouchard

■ La participation du gouvernement du Québec au Sommet de la francophonie n'aura finalement que peu d'incidence sur la campagne électorale en cours. Pas plus d'ailleurs que l'éventualité de la création d'un Commonwealth de la francophonie pourra être un élément majeur lors des législatives françaises de mars 86.

Tout au plus, le président socialiste François Mitterrand, et son premier ministre, Laurent Fabius, s'il est toujours en poste à ce moment, pourront-ils prétendre qu'ils ont fait avancer ce dossier. D'abord en donnant une réponse favorable à une préoccupation de certains pays africains et d'autre part en acceptant un compromis permettant à Ottawa et à Québec d'avoir droit au chapitre.

La précédente administration française, sous la gouverne de Valéry Giscard-d'Estaing, avait utilisé fort habilement la querelle canadienne entretenue par Pierre Trudeau et René Lévesque au sujet de la définition du rôle de chacun à ce sommet pour bloquer la tenue de cette réunion.

Le départ de ces principaux acteurs a sans contredit favorisé ce nouveau pacte de non-agression du gouvernement conservateur de Brian Mulroney à l'endroit du Québec. Cette « collaboration » a été reçue comme une bénédiction des dieux par le premier ministre péquiste Pierre Marc Johnson qui demande aux électeurs de donner un troisième mandat à sa formation politique.

La tenue de ce premier Sommet de la francophonie internationale s'inscrit d'ailleurs dans les préoccupations politiques du chef de l'État français. Mitterrand est reconnu comme un ardent partisan de la croisade de la francophonie internationale, contrepoids nécessaire dans un monde anglo-saxon.

Un rôle mineur

La nouvelle entente intervenue entre La France et Ottawa concernant la participation du Québec, annoncée à la fin de la semaine dernière en pleine confrontation électorale, est loin cependant d'être un « statut spécial » accordé au gouvernement de La Belle province comme certains ont voulu le laisser croire.

Tout au plus a-t-on décidé d'accorder aux gouvernements du Québec et à celui du Nouveau-Brunswick un statut de participant. Un privilège de « figuration » qui avait déjà été reconnu au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones depuis plusieurs années. Sans plus.

Le premier ministre libéral de l'époque, Robert Bourassa, avait été l'un des artisans de cette entente au sein de l'ACCT au début des années 70 alors qu'il avait été largement appuyé par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et de l'Élysée au moment où Georges Pompidou assumait la fonction présidentielle.

Cette reconnaissance du statut du Québec comme gouvernement participant à ce Sommet était attendue depuis longtemps. Mais il n'était pas nécessaire d'en faire un événement électoral.

Déjà en janvier

Dès le mois de janvier, en effet, Bernard Landry, alors ministre du Commerce extérieur, avait annoncé que le Québec obtiendrait le statut de gouvernement participant au Sommet de la francophonie.

M. Landry avait fait état de ce « déblocage » à la suite d'une longue rencontre avec le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark.

Ambassadeur du Canada à Paris, Lucien Bouchard avait reçu un mandat en priorité. Soit celui de régler dans les plus brefs délais avec les autorités françaises la question de la participation du Québec à cette rencontre de la francophonie prévue pour février.

Un haut fonctionnaire du Canada, de même qu'un membre très influent de l'entourage de M. Mulroney, confiaient au titulaire de cette chronique à la fin du mois d'octobre que c'était chose pratiquement faite.

À toute fin utile, ce n'était un « secret » pour personne. Les libéraux du Québec espéraient tout au plus que le gouvernement du Canada aurait la délicatesse d'attendre après le résultat des élections du 2 décembre avant d'annoncer cette « nouvelle ».

Sujet controversé

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la décision de M. Mulroney de raviver cette délicate question en pleine campagne électorale n'est pas des plus opportunes. Il aura beau dire, il aurait pu attendre.

D'ailleurs la création de ce commonwealth traîne en longueur depuis plusieurs années. L'idée avait d'abord été lancée par l'ex-président du Sénégal, Léopold Senghor. Dans un premier temps, il favorisait la création de ce « Club » de la francophonie qui aurait permis à certains pays africains, dont le sien, de se démarquer encore davantage de la colonisation « parisienne » toujours omniprésente. Dans cette perspective, on exigeait que le Québec y obtienne le statut de gouvernement participant.

C'était une revendication de trop, mais qui tombait bien pour l'Élysée. Cela avait permis à Giscard d'Estaing de prendre ses distances « diplomatiques » face à ce projet. La France prétextant ne pas vouloir être au centre d'une nouvelle polémique intérieure canadienne avait utilisé cette raison pour remettre le Sommet à plus tard. Ce qui permettait au gouvernement français de garder un œil ouvert sur ses anciennes colonies, sans risque d'ingérences extérieures.

Mais comme le Québec n'aura pas grand chose à dire, pas plus que le Nouveau-Brunswick, le gouvernement canadien représentant la majorité anglophone n'aura pas intérêt à jeter de gros cailloux dans la marre. Les Français peuvent donc dormir sur leur deux oreilles.

JURISTES FRANCOPHONES EN CONGRÈS

Le Code ³⁶₂₃ Napoléon a doté la Louisiane de plusieurs bizarreries

■ BÂTON ROUGE, Louisiane (AP) — Une centaine d'hommes de loi francophones venus de 32 pays ont tenu la semaine dernière dans la capitale de la Louisiane la première assemblée de l'Association des Juristes de langue française jamais convoquée aux États-Unis.

Ils se réunissaient dans le seul État américain ayant adopté le Code Napoléon promulgué en 1804 comme fondement de loi civile.

Les délégués voulaient comprendre comment l'État parvenait à maintenir la tradition juridique française, a expliqué le juge Burton Forêt, du Tribunal d'appel de Louisiane.

« Toutes les anciennes colonies françaises possèdent un héritage juridique commun, a expliqué le magistrat.

« La Louisiane ne fait pas exception à cet état de chose. Notre code civil comporte beaucoup plus de points communs avec celui de la France qu'avec ceux de l'Angleterre ou des États-Unis ».

Le riche accent cajun du juge Forêt colore autant son français que son anglais. Il ne s'agit là que de l'un des nombreux dialectes exotiques entendus au cours des

séances de l'association en terre américaine.

« Il se peut que nous utilisions des mots différents pour exprimer des idées qui sont les mêmes, a expliqué pour sa part le vice-président de l'association, Me Alain Plantey.

Anciennes colonies

« Nous représentons des cultures fort différentes, mais caractérisées par de nombreux points de similitude. »

Le Code Napoléon, duquel la loi française est issue, a été adopté par le Québec et par la plupart des anciennes colonies françaises et des pays francophones, y compris le Luxembourg, Haïti, la Belgique, la Tunisie, un bon nombre d'États africains et l'Inde, qui l'adopta, avant de devenir colonie de la Couronne britannique.

Par opposition à la loi anglaise, qui se fonde sur des milliers de dispositions très précises censées rencontrer toutes les situations imaginables, le code d'inspiration française se contente de définir quelques principes directeurs devant s'appliquer à une vaste gamme de circonstances différentes les unes des autres.

« Ainsi, d'expliquer le juge Forêt, l'article 2315 du code stipule

que toute personne qui cause des dommages doit les réparer. On peut compter des millions d'interprétations de cette disposition. Dans la loi statutaire, il serait impossible de trouver un situation équivalente ».

L'adoption du Code Napoléon a doté la Louisiane de plusieurs bizarreries impossibles à retrouver ailleurs aux États-Unis.

Différences

Ainsi, la Louisiane est le seul État américain où un parent doit léguer une part fixe de son héritage à ses enfants et le seul où un mari est obligé de subvenir aux besoins des enfants de son épouse comme s'ils étaient les siens, peu importe qui en est véritablement le père.

Seule la Louisiane, qui retire largement ses richesses de gisements de pétrole et de nappes de gaz, ne fait aucune distinction juridique entre la propriété d'un terrain et celle des minéraux de son sous-sol.

Le code constitue uniquement la législation civile de l'État.

Les lois pénales ont été instituées en fonction de celles des autres États, peu après l'admission de la Louisiane au sein de l'union américaine en 1812.

LE SOMMET FRANCOPHONE

L'ANNONCE, par les premiers ministres du Canada et du Québec, vendredi de la semaine dernière, d'une entente relative au sommet francophone doit être versée au crédit du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Cette annonce rendra possible la tenue d'un sommet à Paris, en février prochain, sommet qui réunira chefs d'État et chefs de gouvernement en provenance des peuples parlant la langue française ou l'utilisant à des degrés divers. Elle donnera à la communauté de ces peuples un cadre institutionnel au plus haut niveau. La naissance de ce dernier et son développement étaient depuis longtemps souhaités et annoncés en quelque sorte par la profusion des institutions et organisations francophones de nature internationale créées ces vingt-cinq dernières années.

L'esprit nouveau qui prévaut à Ottawa, la volonté politique de M. Mulroney de régler ce vieux différend entre le Canada et le Québec, le vif désir du chef du gouvernement fédéral d'accommoder le Président de la France qui souhaitait ardemment la tenue de ces assises avant les élections législatives du printemps 86 auront finalement eu raison des difficultés de parcours. Si le sommet a lieu, on le devra au premier ministre du Canada.

Chronologiquement, cette annonce suit le projet d'accord du 30 août dernier. Ce projet était l'oeuvre des sous-ministres Yves Martin pour le Québec et Jacques Dupuis pour Ottawa et de MM. Bernard Roy et Louis Bernard, respectivement chef de cabinet du premier ministre fédéral et secrétaire du conseil exécutif à Québec. On sait de plus que l'Ambassadeur du Canada à Paris, M. Lucien Bouchard, a été intimement associé à la négociation. Depuis les temps lointains où les ministres Joe Clark et Bernard Landry avaient ensemble réouvert le dossier historique du sommet, les hommes politiques s'en sont tenus à bonne distance. Animés d'une volonté commune de voir l'entreprise menée à bon port, ils ont remis la négociation à des hommes de confiance qu'ils avaient chargés de régler l'affaire. Il ont certes suivi l'évolution de leurs travaux et examiné les progrès de la négociation. Mais, l'entente était déjà virtuellement dessinée dans des mandats responsables tenant compte des réalités constitutionnelles canadiennes.

L'entente fleurit dans les vergers de M. Pierre Marc Johnson et de Mme Louise Beaudoin. Le premier peut cueillir le fruit sans trop d'hésitation. Mais l'ancienne déléguée du Québec à Paris devrait attendre le crépuscule avant de secouer un arbre qui se trouve dans son jardin, suite à un jeu fortuit de circonstances. Elle n'a rien ajouté au dossier en salissant la réputation de Me Gil Rémillard dont les engagements à long terme, les initiatives nombreuses et fécondes ont joué un rôle significatif dans la reprise d'un dialogue civilisé et indispensable entre les Québécois et leurs partenaires canadiens. C'est la pression de Paris qui exigeait la signature d'une telle entente avant le 15 novembre qui a finalement décidé Ottawa à la rendre publique en plein milieu de la présente campagne électorale. M. Mulroney a pris la peine d'en informer au préalable le chef du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa. Ce dernier a désamorcé toute velléité de politisation de l'affaire en se déclarant en parfait accord avec « une entente qui sert bien les intérêts supérieurs des Québécois. »

Il n'est pas acquis que l'entente Ottawa-Québec

serve étroitement de canevas aux travaux préparatoires et à la détermination de l'ordre du jour du sommet. En effet, les perspectives canadienne et québécoise devront être conjuguées à celles des autres participants qui, pour être sensibles à nos réalités, n'en perdront pas pour autant le sens de leurs intérêts et de leurs besoins. Au niveau mondial, la francophonie regroupe toute une gamme de sociétés qui n'en font pas une entité homogène, que ce soit du point de vue socioculturel, politique ou économique. C'est notamment cette disparité qui a rendu si difficile l'évolution de l'Agence de coopération culturelle et technique et qui explique largement la crise qui la fige sur elle-même en ce moment. Au sommet de février, cette hétérogénéité sera encore plus manifeste. Certains s'inquiètent d'ailleurs du caractère artificiel, dans certains cas, de la présence de nombreux États dans les regroupements francophones. Ces inquiétudes ont déjà fait l'objet de commentaires dans cette page. Mais cette mise en situation du Canada et du Québec dans la réalité complexe voire même contradictoire de la francophonie mondiale pourra s'inspirer des termes d'une entente qui lie harmonieusement la souveraineté du Canada, la jeune tradition de la présence du Québec sur la scène internationale et notamment au sein de l'ACCT et leur nécessaire mise à jour dans le contexte d'une réunion des chefs d'États et de gouvernements de la francophonie.

On doit regretter que les questions de forme aient été de plus requises tant d'énergie là où les questions de substance méritent mieux qu'une préparation hâtive.

Tant à Québec qu'à Ottawa, où en est la réflexion sur le sens même de la tenue de ce sommet? Que veut-on faire de cette nouvelle structure internationale? Sera-t-elle une simple tribune d'échanges mise à la disposition des chefs d'État et de gouvernement des pays partiellement ou totalement de langue française? Sur le modèle de l'ACTT, souhaite-t-on voir le sommet s'engager dans des entreprises concrètes de développement et de coopération comme ce microcosme des disparités Nord-Sud qu'est la francophonie le suggère spontanément? Et si oui dans quels domaines et avec quelles ressources? Doit-on créer une secrétariat permanent du sommet ou remettre à l'ACTT les responsabilités du suivi des choses?

La tenue du sommet répond à un désir ambigu de regroupement des francophones à travers le monde. Ce désir a déjà eu d'importants effets. Ministres de l'Éducation, ministres de la Jeunesse et des Sports, parlementaires, médecins, universités, radio-télédiffuseurs, juristes, professeurs de français, journalistes: autant de grands secteurs d'activités ou de groupes professionnels qui ont cru à la nécessité et à la fécondité de la francophonie comme catalyseur.

Avec la tenue du sommet, le fait français dans le monde s'affirmera au plus haut niveau face à lui-même et face à la communauté internationale. Il est normal que le Québec y soit avec le Canada dont la contribution à la francophonie a été majeure, ces vingt dernières années. Ces présences conjuguées marquent un progrès incontestable de notre civilisation. Mais elles prendront toute leur signification si elles conduisent à des prises d'initiative conjointe dans la recherche du sens à donner à la francophonie mondiale.

— JEAN-LOUIS ROY

Statut du Québec au sommet des Etats francophones

Brian Mulroney avait prévenu les libéraux

◆ GATINEAU — Le premier ministre Mulroney avait prévenu M. Robert Bourassa, "il y a environ une semaine", de l'imminence d'une entente sur le statut du Québec à un sommet des états francophones. Et M. Bourassa avait donné son accord.

"Quand il m'a dit qu'après des mois et des mois de discussions, on était finalement sur le point de signer une entente, je ne voulais pas qu'une campagne électorale, ou d'autres circonstances, puisse faire manquer au Québec la chance

de pouvoir signer", a-t-il expliqué, hier, en conférence de presse, à Gatineau.

Selon lui, l'annonce faite par MM. Johnson et Mulroney, vendredi, ne doit donc pas être interprétée comme un "coup de pouce" électoral de M. Mulroney au premier ministre sortant.

Le contenu

Dans la mesure où elle maintient, en matière culturelle, le "statut distinct" dont le Québec jouit au sein de l'Agence de coopération

culturelle et technique (ACCT), M. Bourassa se dit satisfait de l'entente intervenue.

"Pour moi c'est extraordinairement important que, sur le plan culturel, le Québec puisse être reconnu comme société distincte", a déclaré M. Bourassa.

"Autant je crois qu'à beaucoup de niveaux, le Québec doit être totalement intégré à la fédération canadienne, autant je crois que le Québec doit avoir le dernier mot pour sa propre sécurité culturelle", a-t-il poursuivi.

Rappelant que c'est son gouvernement qui avait négocié, en 1971, le statut de "gouvernement participant" dont le Québec jouit à l'ACCT, le chef libéral estime que la nouvelle entente "n'est pas une innovation".

Un seul point demeure insatisfaisant pour M. Bourassa: le statut des francophones hors Québec, que l'entente Johnson-Mulroney ne touche pas.

Rémillard

Dans la mesure où M. Bourassa

savait depuis une semaine qu'une entente était sur le point d'être signée, il aurait eu tout le loisir d'en aviser son spécialiste en matière constitutionnelle et candidat dans Jean-Talon, M. Gil Rémillard.

La "fuite" dont M. Rémillard a été l'auteur, mercredi, aurait donc pu s'expliquer autrement que par ses liens privilégiés avec le bureau de M. Mulroney. Sauf que M. Bourassa a affirmé, hier, qu'il ne lui avait pas parlé depuis dix jours. M. Rémillard l'a donc appris autrement.

SOMMET DE LA
FRANCOPHONIE**Bourassa se
réjouit de²³
l'entente²⁶
intervenue**

■ GATINEAU — Le chef libéral, Robert Bourassa, s'est réjoui hier du fait qu'Ottawa et Québec se soient finalement entendus sur leur statut respectif lors d'un prochain Sommet de la francophonie.

« Je crois avoir parlé à M. Mulroney il y a une semaine environ au téléphone, a indiqué M. Bourassa en conférence de presse. Je lui ai dit n'avoir aucune objection à ce qu'il l'annonce, même en campagne électorale, parce que pour moi c'est extraordinairement important sur le plan culturel que le Québec puisse être reconnu comme entité distincte. »

Le chef libéral n'a pas manqué de souligner que l'entente annoncée vendredi reprenait les termes d'un accord qu'il avait lui-même conclu en 1971 avec le président français, Georges Pompidou, et le premier ministre canadien, Pierre Trudeau.

« Sans vouloir faire de la vantardise inutile, je me contente de rappeler les faits, a souligné M. Bourassa. C'est en 1971, alors que j'étais premier ministre, que nous avons obtenu cette situation nouvelle en droit international: que le Québec, malgré son statut de province à l'intérieur de la fédération canadienne, soit reconnu sur la scène internationale avec un statut distinct comme gouvernement participant. On se trouve maintenant à prolonger ce que nous avons conclu. »

M. Bourassa a ajouté que le seul élément qui lui paraissait encore ténébreux dans cette affaire concerne le statut qui sera réservé aux francophones hors Québec.

Il a par ailleurs indiqué ne pas se souvenir avoir communiqué depuis quelques jours avec son « conseiller constitutionnel » Gil Rémillard. Le candidat libéral de Jean-Talon avait vendu la mèche sur cette entente imminente, mercredi dernier, et avait accusé le gouvernement québécois de délibérément retarder la signature de l'entente à des fins électoralistes.

Sommet des pays
francophones
OTTAWA ET
QUÉBEC
ONT CONCLU
UNE
ENTENTE

Ottawa — Le premier ministre Mulroney discutera de l'ordre du jour du sommet des pays francophones avec le président de la France, M. François Mitterrand, lors du court voyage qu'il fera à Bruxelles le 21 novembre.

André Dalcourt

Il aborde le sujet avec le président de la république française parce qu'il lui importe que la rencontre des 41 pays francophones traite d'économie, la culture ne pouvant vivre en vase clos.

Entente

Le premier ministre Mulroney a rendu publics hier les termes de l'entente intervenue cette semaine entre Québec et Ottawa quant aux modalités de leur participation audit sommet.

Ils prévoient que les deux gouvernements recevront une invitation, que les deux délégations participeront aux travaux, que les deux chefs de gouvernements seront côte-à-côte et que le Québec sera identifié par la mention «Canada-Québec» et son drapeau.

Le sommet comportera deux parties bien distinctes. La première portera sur la situation politique et économique mondiale; la seconde, sur la coopération et le développement.

Au cours de la première, le Québec pourra parler sur les sujets qui l'intéressent avec l'accord préalable et ponctuel du Canada.

Durant cette même partie, le premier ministre du pays, lui, «informera», sous le sceau de la confidentialité, son homologue québécois du contenu de ses interventions.

Pendant la seconde partie, le Québec pourra participer pleinement aux débats, conformément à l'accord de coopération culturelle et technique.

Le premier ministre Mulroney est satisfait de l'accord. Il respecte, à son avis, les droits et les aspirations des deux gouvernements. Il espère maintenant que le Nouveau-Brunswick participera lui aussi au sommet.

Par cette entente, le chef du gouvernement se défend bien d'intervenir dans le processus électoral actuellement en cours au Québec.

«Je respecte, a-t-il déclaré, une neutralité impeccable.»

Il faisait écho, en cela, à la déclaration de son ex-conseiller constitutionnel, M. Gil Rémillard, selon qui l'accord permettra au gouvernement Johnson de montrer qu'il peut s'entendre avec le gouvernement fédéral.

Libre-échange

Par ailleurs, le premier ministre Mulroney a annoncé «officiellement» que le Canada et les Etats-Unis entameront bientôt des négociations en vue de libéraliser leurs échanges commerciaux. Il a reçu du président Reagan l'accord du gouvernement américain à ce sujet.

A cette fin, le chef du gouvernement a nommé hier M. Simon Reisman, responsable du comité de négociation canadien. Dans le passé, l'homme a participé aux négociations du Gatt et négocié le pacte canado-américain de l'auto en 1964.

Le premier ministre Mulroney a précisé hier que M. Reisman, qui aura carte blanche pour choisir les autres membres du comité de négociation, rendra compte au conseil des ministres.

Sommet des pays francophones

Johnson^{23 Q} se réjouit de l'entente conclue avec Brian Mulroney

◆ L'entente intervenue jeudi entre Ottawa et le Québec portant sur la participation du gouvernement québécois au prochain sommet des pays francophones rend possible pour le Québec, selon le premier ministre Pierre Marc Johnson, l'exercice de ses responsabilités internationales par la représentation pleine et adéquate des Québécois et des Québécoises à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement membres de la francophonie.

par Réjean LACOMBE

C'est à 5h45, hier matin, que M. Johnson a rendu public, lors d'une conférence de presse, le contenu de cet accord en présence de la ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin.

Avant de s'embarquer pour une tournée en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, M. Johnson a salué cette entente, après plusieurs mois de négociations avec les autorités fédérales, comme étant une première pour le Québec. "L'entente, explique-t-il, traduit une idée maîtresse pour le Québec: les intérêts fondamentaux et distincts du peuple québécois dans la francophonie

seront assurés au plus haut niveau par le premier ministre du Québec."

Pour le chef du gouvernement québécois, cette entente est fondée sur la volonté commune d'apporter une contribution substantielle et originale à ce premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones, sur la reconnaissance de la place particulière du Québec dans cet ensemble, sur le respect des responsabilités respectives et sur le souci d'une concertation permanente des deux gouvernements dans les diverses phases de la préparation et du déroulement du sommet.

En fait, les deux gouvernements en viennent à la constatation qu'au cours du sommet, une place significative devrait être faite à certains aspects de la situation politique et économique mondiale. Toutefois, ils estiment que la part prédominante devrait être consacrée aux problèmes de la coopération, du développement et de la solidarité.

"Il en découle, selon M. Johnson, que le sommet doit à la fois favoriser l'habitude de la concertation entre chefs d'Etat et de gouvernements francophones, dé-

boucher sur des décisions concrètes et sur des initiatives bénéfiques en matière de développement économique, social et technique de même que sur le plan du dialogue et de la promotion des cultures."

C'est ainsi que le Québec assumera dans tous ces domaines dont l'ampleur dépasse ceux qui sont discutés à l'Agence de coopération culturelle et technique, la responsabilité vitale qu'il a envers la francophonie.

"Sur les questions relatives à la situation politique mondiale, de préciser le premier ministre, il est convenu à l'accord que le premier ministre du Québec prendra connaissance des intentions fédérales et pourra faire valoir son point de vue avant toute prise de position de son homologue."

Quant aux questions touchant l'économie, M. Johnson souligne que ce domaine peut, à l'occasion, soulever des questions susceptibles de mettre en cause les responsabilités et les intérêts du Québec. Il a été convenu entre M. Brian Mulroney et M. Johnson que le premier ministre du Québec ferait, alors valoir le point de vue du Québec.

AU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Le Québec pourra intervenir sur les sujets de sa compétence

■ Lors du Sommet réunissant les chefs de gouvernement des pays francophones qui aura vraisemblablement lieu à Paris au début de l'an prochain, le premier ministre du Québec pourra intervenir en toute liberté sur les sujets relevant de la compétence de la province.

Il pourra aussi s'exprimer sur les autres questions, mais seulement avec l'accord du premier ministre du Canada.

LOUIS FALARDEAU

Voilà l'essentiel de l'entente intervenue cette semaine entre les deux gouvernements et que les premiers ministres Brian Mulroney et Pierre Marc Johnson ont rendue publique hier, lors de conférences de presse distinctes à Ottawa et à Québec.

L'accord, dont on trouvera le texte intégral en page A6, indique que le Sommet sera divisé en deux parties, la première traitant de « la situation politique et économique mondiale » et l'autre « de coopération et de développement ».

Les deux gouvernements se sont entendus pour faire accepter un ordre du jour « dont une proportion substantielle et significative » sera consacrée au premier sujet, la situation mondiale. Mais ils conviennent également « que les questions de coopération et de développement occuperont une place prépondérante dans l'ordre du jour ».

Cette distinction est importante dans la mesure où le premier sujet relève de la compétence du gouvernement central, alors que l'autre touche surtout à la compétence des provinces.

L'accord stipule que sur le premier sujet, « le premier ministre du Québec est présent et se comporte comme un observateur intéressé ». On ajoute toutefois qu'il pourra, « après concertation et avec l'accord ponctuel du premier ministre du Canada » intervenir sur les questions qui l'intéressent.

Le premier ministre du Québec sera toutefois informé à l'avance, sous le sceau de la confidentialité, des positions que son homologue canadien entend prendre sur cette première partie du Sommet.

« Pendant la deuxième partie, poursuit le texte de l'entente, le gouvernement du Québec participe aux débats et aux travaux à part entière selon les modalités et la pratique suivies » à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (ACCT).

L'entente fait précisément référence aux articles 9 et 11 de l'accord intervenu en 1971 entre les deux gouvernements au sujet de l'ACCT.

Il y est dit en substance que le Québec participe aux conférences comme membre de la délégation canadienne. Il nomme lui-même ses représentants qui s'expriment librement « sur toutes matières ressortissant à sa compétence constitutionnelle ».

L'entente publiée hier précise également que :

■ les invitations au Sommet sont adressées directement aux deux gouvernements;

■ les deux chefs de gouvernement sont présents à la table de conférence pendant toute la durée du Sommet;

■ le Québec est identifié par la désignation « Canada-Québec » et par le drapeau du Québec;

■ les deux gouvernements sont représentés à toutes les réunions préparatoires;

■ « tant dans la phase préparatoire que pendant le Sommet, les représentants des deux gouvernements se concerteront régulièrement afin que leurs positions et leurs initiatives s'inscrivent dans l'esprit de la présente entente ».

Satisfaction du Québec

La satisfaction du Québec à l'égard d'une entente qui s'inspire largement de celle de 1971 - et qui vaut aussi pour le Nouveau-Brunswick - s'explique par deux facteurs.

D'abord, l'accord de 71 qui accordait au Québec un statut de gouvernement participant était considéré à Ottawa comme une erreur à ne plus commettre et même, si possible, à corriger. C'est pourquoi le gouvernement libéral de Pierre Trudeau a toujours refusé de s'en inspirer pour le Sommet francophone.

D'autre part, l'entente relative à l'ACCT était plus « facile » dans la mesure où les sujets traités étaient de compétence provinciale.

Le Sommet francophone est d'une tout autre importance. On y discutera des grandes questions mondiales entre chefs d'État et nul doute que la presse internationale lui accordera beaucoup d'importance.

Dans ce contexte, que le premier ministre du Québec, même muet sur les grandes questions, soit à la même table qu'une quarantaine de chefs d'État apparaît comme une importante victoire.

Francophonie

Feu vert ^{23 36} au Sommet ^Q

Johnson y voit une réussite du « beau risque »

Mulroney se défend de favoriser l'élection du PQ

■ OTTAWA — Les premiers ministres Brian Mulroney et Pierre Marc Johnson ont confirmé hier la conclusion d'une

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

entente Ottawa-Québec sur la participation du gouvernement québécois à un premier Sommet de la francophonie prévu à Paris au début de 1986.

C'est M. Pierre Marc Johnson qui a pris l'initiative de cette confirmation dès 6h hier matin, peu avant son départ de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette en direction de la Gaspésie.

« C'est un pas extrêmement important pour le Québec », a déclaré le premier ministre, qui a répondu par l'affirmative lorsqu'on lui a demandé s'il voyait là une réussite du « beau risque » fédéral.

Quatre heures plus tard, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, confirmait à son tour la conclusion de cette entente, mais refusait d'y voir un appui implicite de son gouvernement à la campagne électorale du PQ.

« On ne s'immisce nullement dans les élections au Québec », a-t-il déclaré. Il a rappelé que son parti avait joui de l'appui des militants des deux principaux partis provinciaux aux dernières élections fédérales. C'est une neutralité impeccable que je conserve comme Québécois et comme Canadien dans le processus électoral », a-t-il dit.

M. Mulroney a expliqué que les négociations sur le Sommet duraient depuis plusieurs années et que le gouvernement conservateur les a hâtées il y a six mois afin de mettre un terme à une vieille querelle.

« Nous sommes en négociations également sur d'autres dossiers et les annonces se feront au moment où les accords seront prêts », a-t-il dit, laissant entendre que d'autres projets

conjointes avec le Québec pourraient être annoncés dans les prochaines semaines.

M. Pierre Marc Johnson a soutenu de son côté qu'il était devenu urgent pour le Québec d'en venir à une telle entente avec le gouvernement fédéral. Depuis plus de dix ans que la question revenait périodiquement, il avait été impossible, a-t-il dit en substance, de faire admettre au gouvernement fédéral précédent la légitimité de la présence québécoise au Sommet de la francophonie.

Selon lui, l'accord respecte la volonté commune d'apporter une contribution substantielle et originale à ce premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones. Il reconnaît la place particulière du Québec dans cet ensemble tout en respectant les responsabilités respectives. Enfin, il montre le souci d'une concertation permanente des deux gouvernements, tant pour la préparation que pendant le déroulement du Sommet.

« L'entente traduit une idée maîtresse pour le Québec: les intérêts fondamentaux et distincts du peuple québécois dans la francophonie seront assurés au plus haut niveau par le premier ministre du Québec », a dit M. Johnson.

Plus important encore à ses yeux, « pour la première fois, le premier ministre du Québec sera directement invité à participer à une rencontre internationale du plus haut niveau pour y faire valoir sans intermédiaire les intérêts du Québec », a-t-il dit.

L'entente spécifie que le premier Sommet de la francophonie, qui aura lieu à Paris au début de l'an prochain, sera divisé en deux parties. La première traitera des questions d'économie internationale et le premier ministre québécois pourra être assis à côté de M. Mulroney en tant qu'observateur. Sur approbation du chef fédéral, il pourra prendre la parole.

La délégation québécoise sera désignée sous le nom officiel de « Canada-Québec » et elle aura droit à son drapeau.

Durant la deuxième tranche du Sommet, où il sera question de coopération et de développement, le Québec aura le même statut que celui qui lui est conféré au sein de l'Agence de coopération technique et culturelle.

Le chef conservateur espère conclure un accord semblable avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

On a par ailleurs appris hier que M. Brian Mulroney aura un entretien préparatoire à ce Sommet avec le président Mitterrand, à Bruxelles le 21 novembre lorsque les chefs de l'OTAN se rencontreront pour entendre le rapport du président américain Ronald Reagan à la suite de sa réunion avec le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, à Genève.

M. Mulroney a accueilli hier avec un grain de sel les critiques de son ex-conseiller Gil Rémillard, devenu candidat libéral qui s'est plaint que l'on ait attendu la campagne électorale pour annoncer l'entente. « De temps à autre des candidats impliqués dans des élections disent des choses qu'il faut mettre dans une certaine perspective », a simplement rappelé le chef conservateur.

À Québec, M. Rémillard a réagi hier aux critiques du PQ qui l'accuse d'avoir manqué à son secret professionnel en dévoilant le premier l'entente sur la francophonie. Il a déclaré ne pas avoir travaillé sur ce dossier lorsqu'il était à l'emploi du gouvernement canadien, et il a soutenu avoir déduit à la lecture des journaux qu'une entente était imminente.

DOCUMENT**Entente Ottawa-Québec sur le Sommet**

Le premier ministre Mulroney a rendu public hier le texte de l'entente intervenue entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec concernant le Sommet de la francophonie qui doit se réunir à Paris en février.

Désireux d'apporter de concert au Sommet une contribution efficace, originale et de la plus haute qualité, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sont convenus de ce qui suit:

1—Nature et structure

Le Sommet comportera deux parties de nature distincte et consécutives dans le temps. La première partie traitera de la situation politique et économique mondiale et la seconde de coopération et de développement.

En prévision du premier Sommet, les deux gouvernements conjugueront leurs efforts dans le but de faire accepter un ordre du jour dont une proportion substantielle et significative

23-3688
sera consacrée à la situation politique et économique mondiale; toutefois, ils conviennent que les questions de coopération et de développement occuperont une place prépondérante dans l'ordre du jour de ce Sommet.

2—Invitation

Les invitations au Sommet sont adressées au gouvernement du Canada et au gouvernement du Québec. Elles font référence à la présente entente qui aura été communiquée à la puissance invitante (ou aux puissances invitantes) par les voies diplomatiques usuelles.

3—Participation

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sont présents, dans la personne de leur chef de gouvernement, à la table de conférence pendant toute la durée du Sommet. Le Premier ministre du Québec est présent aux côtés du Premier ministre du Canada, le Québec étant identifié par la désignation «Canada-Québec» et par le drapeau du Québec.

Les règles (articles 9 et 11 des modalités Ottawa-Québec) et la pratique suivies à l'ACCT pour la représentation des deux gouvernements s'appliquent pour les réunions du Sommet.

Sur les questions relatives à la situation politique mondiale, le Premier ministre du Québec est présent et se comporte comme un observateur intéressé. Sur les questions relatives à la situation mondiale, le Premier ministre du Québec pourra, après concertation et avec l'accord ponctuel du Premier ministre du Canada, intervenir sur celles qui intéressent le Québec.

Le Premier ministre du Canada fait part à l'avance au Premier ministre du Québec, et sous le sceau de la confidentialité, des positions qu'il entend prendre sur les divers points inscrits à l'ordre du jour de la première partie du Sommet.

Pendant la deuxième partie, le gouvernement du Québec participe aux débats et aux travaux à part entière, selon les modalités et la pratique suivies à l'Agence

de coopération culturelle et technique (ACCT).

S'il y a au cours du Sommet un «tour de table» général, le Premier ministre du Québec pourra prendre la parole selon les modalités et les conditions définies dans la présente.

4—Réunions préparatoires

À l'occasion des réunions préparatoires, qu'il s'agisse de réunions de hauts fonctionnaires (sherpas) ou de réunions de ministres, chacun des deux gouvernements nomme son ou ses représentants. Ceux-ci remplissent leur mandat selon les modalités de la présente entente.

Les invitations à ces réunions se font selon la procédure prévue pour le Sommet lui-même.

5—Concertation

Tant dans la phase préparatoire que pendant le Sommet lui-même, les représentants des deux gouvernements se concerteront régulièrement afin que leurs positions et leurs initiatives s'inscrivent dans l'esprit de la présente entente.

Un progrès pour le Québec et le Canada

L'entente que viennent de conclure les premiers ministres Mulroney et Johnson sur le Sommet de la francophonie marque un progrès, autant pour le Québec que pour la fédération canadienne.

Les deux gouvernements n'ont pas réinventé la roue, il s'en faut. Mais ils ont réussi, là où leurs prédécesseurs avaient échoué, à faire au Québec la place qui lui revient dans une conférence de pays francophones. Ce n'est pas une révolution. C'est justice et simple bon sens. C'est aussi une solution qui respecte la dualité historique de ce pays.

Les Québécois de langue française seront représentés autour de la grande table du Sommet qui doit se réunir à Paris fin janvier ou début février, mais aussi les francophones du Nouveau-Brunswick dont le gouvernement aura, comme celui du Québec, le statut de gouvernement participant. L'entente est équitable et réaliste.

Les libéraux de Robert Bourassa, tout comme les néo-péquistes qui l'ont négociée, l'approuveront sans mal. Mais puisque nous sommes en pleine campagne, il est inévitable que le parti de M. Johnson cherche à en tirer des avantages électoraux. Ainsi, ce qui constitue un gain appréciable pour la collectivité francophone du Canada peut se transformer en ballon politique.

On l'a bien vu hier à Québec où M. Gil Rémillard, injustement accusé d'avoir manqué à son secret professionnel dans cette affaire, croise à nouveau le fer avec Pierre Marc Johnson et Mme Louise Beaudoin. Le premier ministre et la ministre déléguée aux Relations internationales ont en effet prétendu que le constitutionnaliste avait « trahi » son ancien client (le gouvernement fédéral) en déclarant le 6 novembre à Hull que l'accord Ottawa-Québec était imminent.

Or ce jour-là M. Rémillard, candidat libéral dans Jean-Talon, résumait tout bonnement devant son auditoire un article qu'il venait de lire dans le journal du matin au sujet de l'entente sur la francophonie. Et il déplorait qu'un accord de cette nature soit rendu public en pleine campagne électorale. M. Rémillard ne pouvait dévoiler des secrets de négociateur pour la bonne raison qu'il n'a jamais participé à ces négociations sur la francophonie lorsqu'il était conseiller du gouvernement fédéral.

Dans ces conditions, n'eût-il pas mieux valu que M. Mulroney retarde de trois semaines l'annonce de l'accord? Car beaucoup d'électeurs seront portés à croire qu'un premier ministre conservateur a voulu faire une fleur au jeune chef d'un parti en voie de le devenir. Bref, on pensera qu'un « bleu » d'Ottawa se porte à l'aide d'un nouveau « bleu » à Québec.

Il y a sans doute une part de vérité dans cette interprétation. Mais la réalité politique est plus complexe. À vrai dire, M. Mulroney était disposé à régler cette question le printemps dernier avec M. René Lévesque. Celui-ci, pour des raisons qui lui appartiennent, a tergiversé et retardé les négociations.

Pendant ce temps, le gouvernement de la France exprimait à Ottawa son désir de hâter les préparatifs du Sommet de la francophonie. Le président Mitterrand voulait alors et veut toujours qu'il se réunisse à Paris au début de 1986, peu avant les élections législatives françaises de mars. Qui sait si la création d'un Commonwealth français ne pourrait contribuer à sauver la gauche? Il fallait donc qu'Ottawa s'entende au plus tôt avec Québec sur les modalités de sa participation à cette conférence qui réunira des pays francophones.

Ottawa ne pouvait plus attendre. Il lui fallait annoncer l'entente dès à présent.

Sur le fond, comme en témoignent leurs programmes, péquistes et libéraux ne peuvent qu'être d'accord sur le principe et l'essentiel du contenu de cette entente. C'est une victoire du Québec et des francophones canadiens. Ce n'est pas un enjeu électoral.

Michel ROY

Ottawa reconnaît à Québec le droit d'exercer ses compétences lors²³⁰ de sommets internationaux

**BERNARD DESCÔTEAUX et
MARIE-AGNÈS THELLIER**

Après des années de bataille contre le gouvernement fédéral, le Québec a obtenu la reconnaissance explicite de son droit à exercer ses compétences sur la scène internationale.

Tel est en effet le sens de l'entente intervenue jeudi entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois sur le sommet des pays francophones auquel le Québec pourra participer « à part entière » pour les questions qui sont de son ressort, et comme « observateur intéressé » pour les questions de compétence fédérale.

Cette entente qui a fait l'objet de négociations qui auront duré plus de six mois a été rendue publique hier

par les premiers ministres Brian Mulroney et Pierre Marc Johnson. Elle constitue une sorte de traité de paix qui met fin à près de 20 ans de « guerre des drapeaux » sur la scène internationale.

À partir de cette entente, le Québec peut en effet espérer pouvoir participer « à part entière » à chacune des conférences internationales où sont discutées des questions qui sont de sa compétence, qu'il s'agisse d'éducation et de culture ou d'environnement, de santé, de travail.

Le premier ministre Johnson, commentant le sens de l'entente, a clairement indiqué sa satisfaction. Cette entente « rend possible pour le Québec l'exercice de ses responsabilités internationales », a-t-il dit dans une conférence de presse tenue tôt hier matin avant qu'il ne parte en campagne électorale.

La guerre des drapeaux entre les deux gouvernements a commencé au moment où, début des années 60, le Québec avait voulu exercer le prolongement international de ses compétences provinciales. Elle culmina à la conférence de Libreville, au Gabon, en février 1968. Ottawa avait alors rompu ses relations avec le Gabon n'ayant pas apprécié que ce pays invite directement le Québec à participer à une conférence de ministres de l'Éducation. Ultérieurement, le Québec avait obtenu en 1971 le statut de « gouvernement participant » à l'Agence de coopération culturelle et technique.

Le précédent créé par la participation du Québec à cette agence n'avait pu être répété. Le premier ministre Trudeau s'y était opposé fer-

ment, notamment lorsqu'il fut question d'un sommet des pays francophones, un projet que le président du Sénégal, Léopold Senghor poussait activement. On retrouvait aussi cette opposition à chaque fois que Québec désirait participer à une conférence où étaient discutées des questions qu'il jugeait de sa compétence.

L'arrivée du gouvernement Mulroney a constitué un déblocage. Dès novembre 84, il indiquait qu'il ne s'opposerait pas à ce que le Québec entretienne avec la France des relations privilégiées et directes. Il ouvrait aussi à ce moment là la porte à une participation du Québec à un sommet de la francophonie.

L'entente conclue jeudi après-midi témoigne de la volonté du gouvernement conservateur à assurer ce que M. Mulroney avait appelé « la réconciliation nationale ». Tous les symboles de l'harmonie retrouvée sont là.

Ainsi à ce sommet que la France se prépare à convoquer pour le tout début de 1986, les premiers ministres du Canada et du Québec seront assis côte à côte, tout comme le fleur-de-lys et l'unifolié. Le Québec sera identifié « Canada-Québec ». Les deux premiers ministres seront présents durant tout le sommet. Et si le premier ministre québécois pourra participer « à part entière » pour les questions qui sont de compétence provinciale, il sera possible qu'il puisse intervenir lorsqu'il s'agit de questions de compétence fédérale. Le Québec recevra une invitation directe à participer.

La formule imaginée par les négociateurs pour respecter les compétences et les objectifs des deux gouvernements est un sommet à deux volets, comme Le Devoir l'indiquait jeudi. D'une part, on discu-

tera de la situation économique et mondiale. À ce moment M. Mulroney sera le seul interprète des positions canadiennes, quoique à l'occasion il pourra laisser le premier ministre québécois intervenir. Pour ce volet, le premier ministre du Québec aura le statut « d'observateur intéressé ».

Le second volet portera sur les questions de coopération culturelle et technique. Sur le modèle de l'Agence de coopération culturelle et technique, le Québec aura le statut de « gouvernement participant ». On prend modèle sur l'agence pour définir les règles générales de sa participation d'ailleurs.

Ce statut de gouvernement participant sera offert par M. Mulroney au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Celui-ci, du fait qu'il

est une province bilingue, s'était vue accorder un statut similaire à l'Agence de coopération culturelle et technique pour éviter de créer un statut particulier pour le Québec.

Le premier ministre Johnson a souligné hier que cette entente lui apparaissait une « première » pour le Québec. « L'entente traduit une idée maitresse pour le Québec: d'office le premier ministre du Québec sera invité à participer à une conférence internationale du plus haut niveau pour y faire valoir sans intermédiaires les intérêts québécois », a-t-il déclaré hier matin.

La ministre des Relations extérieures, Mme Louise Beaudoin, s'est réjouie pour sa part de voir que le rôle du Québec sera de première importance même pour les travaux préparatoires. Seulement cinq gouvernements y participeront, dont celui du Québec. Les autres seront les gouvernements français, sénégalais, tu-

nisien et canadien. Notons que le représentant du premier ministre Mulroney pour ces travaux sera l'ambassadeur canadien à Paris, Lucien Bouchard.

Mme Beaudoin constate par ailleurs avec satisfaction que les questions qui seront discutées dans le volet coopération seront plus large que celles abordées à l'Agence de coopération culturelle et technique. On y parlera de « développement économique, d'agro-alimentaire, d'énergie, du développement urbain et rural », a énuméré la ministre. L'agence est limitée à la coopération culturelle et technique.

Le premier ministre Mulroney s'est dit satisfait pour sa part de l'entente qui s'est conclue dans le « respect mutuel des droits et des aspirations de chacun ». À son avis, ce « genre de Commonwealth francophone » risque d'être une expérience fort valable. M. Mulroney a dit qu'il avait communiqué le texte de l'entente au président français François Mitterrand qui convoquera officiellement le sommet. Celui-ci aura lieu à Paris. Il se peut que les deux hommes se voient, ou se parlent tout au moins, lors du voyage que fera M. Mulroney à Bruxelles le 21 novembre pour participer à une rencontre de l'OTAN au lendemain du sommet Reagan-Gorbatchev.

Le premier ministre conservateur s'est par ailleurs refusé de voir dans la conclusion de l'entente en plein milieu de la campagne électorale une intervention de sa part pour favoriser le Parti québécois. C'est tout simplement que l'entente était prête, a-t-il expliqué en affirmant qu'il était d'une « neutralité impeccable » dans le débat électoral.

Sommet francophone :

Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec

Désireux d'apporter de concert au Sommet une contribution efficace, originale et de la plus haute qualité, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sont convenus de ce qui suit :

Le Sommet comportera deux parties de nature distincte et consécutives dans le temps. La première partie traitera de la situation poli-

tique et économique mondiale et la seconde, de coopération et de développement.

En prévision du premier Sommet, les deux gouvernements conjugueront leurs efforts dans le but de faire accepter un ordre du jour dont une proportion substantielle et significative sera consacrée à la situation politique et économique mondiale; tou-

tefois, ils conviennent que les questions de coopération et de développement occuperont une place prépondérante dans l'ordre du jour de ce Sommet.

Les invitations au Sommet sont adressées directement au gouvernement du Canada et au gouvernement du Québec. Elles font référence à la présente entente qui aura

été communiquée à la puissance invitante (ou aux puissances invitantes) par les voies diplomatiques usuelles.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sont présents, dans la personne de leur chef de gouvernement, à la table de conférence pendant toute la durée du Sommet. Le premier ministre du Québec est présent aux côtés du premier ministre du Canada, le Québec étant identifié par la désignation « Canada-Québec » et par le drapeau du Québec.

Les règles (articles 9 et 11 des modalités Ottawa-Québec) et la pratique suivies à l'ACCT pour la représentation des deux gouvernements s'appliquent pour les réunions du Sommet.

Sur les questions relatives à la situation politique mondiale, le premier ministre du Québec est présent et se comporte comme un observateur intéressé. Sur les questions relatives à la situation mondiale, le premier ministre du Québec pourra, après concertation et avec l'accord ponctuel du premier ministre du Canada, intervenir sur celles qui intéressent le Québec.

Le premier ministre du Canada fait part à l'avance au premier ministre du Québec, et sous le sceau de la confidentialité, des positions qu'il entend prendre sur les divers points inscrits à l'ordre du jour de la première partie du Sommet.

Pendant la deuxième partie, le gouvernement du Québec participe aux débats et aux travaux à part entière, selon les modalités et la pratique suivies à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

S'il y a au cours du Sommet un « tour de table » général, le premier ministre du Québec pourra prendre la parole selon les modalités et les conditions définies dans la présente entente.

À l'occasion des réunions préparatoires, qu'il s'agisse de réunions de hauts fonctionnaires (sherpas) ou de réunions de ministres, chacun des deux gouvernements nomme son ou ses représentants. Ceux-ci remplissent leur mandat selon les modalités de la présente entente.

Les invitations à ces réunions se font selon la procédure prévue pour le Sommet lui-même.

Tant dans la phase préparatoire que pendant le Sommet lui-même,

les représentants des deux gouvernements se concerteront régulièrement afin que leurs positions et leurs initiatives s'inscrivent dans l'esprit de la présente entente.

Démythifier le Sommet²³ francophone⁷⁶

La détente politique québécoise, voire même l'indifférence sourde dès que les questions de langue ou de constitution remontent péniblement à la surface en cette campagne électorale, ne doivent pas ensevelir l'annonce de l'entente sur un éventuel Sommet de la francophonie.

par
**Raymond
GIROUX**

Après des années de querelles souvent protocolaires, parfois idéologiques mais rarement désintéressées, Ottawa et Québec ont décidé de mettre le point final à ce débat.

La querelle de famille entre péquistes et libéraux fédéraux a fait place au réalisme. Comme le notait le rapport Macdonald, "le Québec n'a pas d'autre choix que de chercher à s'ouvrir sur le monde extérieur et en particulier sur la francophonie internationale".

Les objectifs de l'indépendance politique, d'une part, et de la suprématie totale du gouvernement central, d'autre part, avaient saboté jusqu'à maintenant tous les efforts pour rassembler sous un chapeau commun les nations se réclamant au moins partiellement de la culture française.

Les Québécois, toutefois, ont déjà annoncé à leurs politiciens la fin de la partie de souque à la corde, leur intention d'expédier aux limbes électoraux tous les mauvais esprits. Aussi pouvons-nous maintenant passer aux questions sérieuses et voir quelle utilité peut avoir la coopération entre les Etats francophones.

A un premier niveau, il ne faut jamais évacuer de l'analyse les ambitions internationales de la France et ses efforts constants pour se démarquer des Etats-Unis, pour tenir leurs alliés à bout de bras. Depuis de Gaulle en passant par Pompidou et Giscard jusqu'à Mitterrand, les présidents de la Ve République tiennent bien haut le flambeau de l'indépendance nationale.

Si une seule voix peut toujours se trouver un créneau dans le concert des nations, un chœur d'une vingtaine ou d'une trentaine de pays pèse nettement plus lourd dans la balance: de là l'intérêt passionné des Français pour une version gauloise du Commonwealth britannique.

Le blocus imposé par le Québec à la participation canadienne a jusqu'ici empêché la réalisation de ce rêve, de cette illusion politique même. Les intérêts économiques et les régimes politiques de la France, du Zaïre, de Haïti ou du Vanuatu divergent à un point tel qu'on voit mal quelle pression internationale commune ces nations pourraient mettre de l'avant sans que leurs voisins n'éclatent de rire.

Mais en dehors de ce lieu de rencontre et de festivités entre politiciens en mal de publicité et de postes honorifiques pour les bien-méritants de leur entourage, il faut développer au maximum le potentiel culturel et économique réel qui découlera de ce sommet.

Car le Québec et la francophonie canadienne, en extrême petite minorité sur le continent nord-américain, ne peuvent songer à s'épanouir sans s'ouvrir sur le monde extérieur. Le français, langue de communication et d'éducation supérieure pour nombre de pays du Tiers-monde, nous offre des débouchés insoupçonnables en Afrique et en Asie, notamment.

Le compromis entre Québec et Ottawa réserve au pouvoir

central les discussions politiques et économiques, et aux provinces les secteurs culturels et techniques. Si Ottawa consulte étroitement le Québec au plan économique, et si Québec pense plus loin qu'aux tapis rouges, chacun pourra tirer profit du Sommet de la francophonie.

Ottawa, Quebec near accord on francophone summit roles

BY ANDREW McINTOSH
The Globe and Mail

QUEBEC

36

Ottawa and Quebec are close to signing an agreement allowing Quebec and other provinces to take part in a summit of francophone nations early next year, Premier Pierre Marc Johnson said yesterday.

The deal, details of which he said would be announced "within hours or days," ends 15 years of negotiations between the governments over the form and extent of Quebec's participation in a "francophone Commonwealth."

Federal External Affairs Minister Monique Vézina and Quebec External Relations Minister Lise Beaudoin presented details of the agreement to their respective cabinets yesterday.

The agreement reportedly grants Quebec special, but not independent, status within a Canadian delegation to the summit, which Mr. Johnson said will occur in Paris in February.

The Quebec representatives would take part directly in discussions involving culture and education, sectors they have jurisdiction over within the Canadian federation.

Under the agreement, Quebec would be excluded from discussions among leaders on economic policy and international affairs.

The existence of the deal was made public Wednesday by Gil Rémillard, a Quebec Liberal party candidate in Jean-Talon and former constitutional adviser to Prime Minister Brian Mulroney.

Mr. Rémillard revealed the agreement because he feared the parties would make it public during the election campaign, thereby boosting the Parti Québécois Government's image.

Reached in Ottawa, Michel Amar, an aide to Mrs. Vézina, said the agreement was not timed to coincide with the Quebec election.

Mr. Johnson said Mr. Rémillard's disclosure of the accord was politically gauche.

"It's not one of the best subtleties I've seen from that candidate," he told reporters after a speech to a group of 300 Quebec civil servants and members of the PQ.

PM praised for letting Quebec attend summit

By Robert McKenzie Toronto Star

QUEBEC CITY — A delighted Premier Pierre Marc Johnson has praised Prime Minister Brian Mulroney for allowing Quebec to attend a planned summit of French-speaking nations.

Johnson confirmed yesterday that the decision — a bonanza for the Parti Quebecois in the Dec. 2 Quebec election campaign — is expected "within a few hours or a few days."

Speaking during a radio interview and a news conference later, the PQ Premier said "a few threads remain to be sorted out," but agreement on a Quebec role in the so-called "francophone summit" is assured.

He said Quebec's status at the summit will be something less than that of a "sovereign government," but gave few other details.

The summit, expected to group some 20 totally or partially French-speaking nations, "could be held next February in Paris or elsewhere," Johnson said.

The imminent agreement on the summit breaks a deadlock in Ottawa-Quebec-Paris relations that has existed since the idea of a "French-language Commonwealth" meeting was first launched more than 10 years ago.

Quebec wanted the same "participating government status" it has, alongside Canada, within the French-speaking Agence de cooperation culturelle et technique (ACCT), a Commonwealth-type organization of French-speaking nations.

Ottawa originally insisted that Quebec and other provinces with French-speaking minorities, such as New Brunswick, attend only as part of the Canadian delegation.

France's government has always backed Quebec's bid for a clearly identified role by refusing to go ahead with the summit until Quebec's demands were satisfied.

While Quebec will not have a

"sovereign" role, Johnson indicated that the province has won a major concession in being allowed to attend the conference "from one end to the other."

Johnson, and his new international relations minister, Louise Beaudoin, who until recently was Quebec's "delegate-general" in Paris, yesterday denounced the Quebec Liberal candidate who leaked the news of the agreement.

Gil Remillard — a Laval university professor and recent constitutional adviser to Mulroney who now is Liberal candidate in the Quebec city riding of Jean Talon — revealed Wednesday that the deal was imminent.

Remillard said it was "unacceptable" to make the announcement in the middle of an election campaign and charged that the timing was deliberately arranged to help the PQ.

Johnson and Beaudoin said Remillard was wrong in saying that Beaudoin had held up the deal by refusing to meet in Paris with Lucien Bouchard, Canada's ambassador to France.

Johnson and Beaudoin both indicated that Bouchard, a self-proclaimed Parti Quebecois supporter and close friend of Mulroney's, played an important part in concluding the deal.

Beaudoin said she spoke "at least 20 times" with Bouchard by telephone on that and other subjects before returning here Oct. 16 to be appointed to the cabinet and run for the PQ in the Quebec city riding of Louis Hebert.

Beaudoin accused Remillard, one of Quebec's most respected constitutional experts, of having "betrayed" Mulroney by leaking the news.

The impending deal on the francophone summit comes amid increased speculation here that the Mulroney government is trying to favor the PQ over the opposition Liberals led by former premier Robert Bourassa.

SOMMET DES PAYS FRANCOPHONES: QUÉBEC ET OTTAWA S'ENTENDENT

OTTAWA — Québec et Ottawa s'entendent sur les modalités de leur participation respective au sommet des pays francophones qui aura lieu à Paris, en février ou en mars prochain.

André Dakourt

L'entente de principe entre les deux gouvernements est survenue le mardi 5 novembre à Montréal, lors d'une rencontre qui a mis en présence MM. Yves Martin et Jean-Marc Léger, pour le gouvernement du Québec, et MM. Ernest Hébert, et

pour celui d'Ottawa.

Le sous-ministre des Relations internationales du Québec, M. Yves Martin, a confirmé, hier, au Journal: «Une annonce sera faite dans les tout prochains jours. Il ne manque plus que

le blanc-seing des premiers ministres Johnson et Mulroney.»

De son côté, dans l'Outaouais, M. Gil Rémillard, ex-conseiller constitutionnel de Brian Mulroney, a révé-
lé: «Une entente con-

cernant le Sommet sera annoncée demain ou après-demain.»

Les termes de l'accord ne sont pas encore connus. Ils seront vraisemblablement divulgués lors de l'annonce de l'entente. Celle-ci pourrait survenir vendredi.

L'accord met fin à une année de querelle, sous le régime Trudeau, et à six mois de négociations, sous le gouvernement Mulroney.

En 1983, en effet, le président de la France, M. François Mitterrand, avait dû abandonner temporairement son projet de jeter les bases d'un éventuel Commonwealth francophone à cause du refus de Pierre Trudeau de voir le Québec y participer pleinement.

Les négociations qui ont mené à l'entente ont commencé en juin, après le voyage du premier Lévesque en France.

Mulroney-Johnson

Le moment choisi pour la conclure témoigne-t-il d'un appui du gouvernement Mulroney au gouvernement Johnson?

Il n'y a pas une semaine, un haut-fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, très proche de Jos Clark, répondait peut-être l'avance à la question en déclarant au Journal: «Je crois qu'il n'y aura pas d'annonce de faite avant le 2 décembre, cela laisserait croire à un parti-pria.»

A Gatineau, hier, M. Gil Rémillard, candidat libéral, paraissait agacé

par le moment choisi pour conclure l'accord.

A un moment donné, il a laissé tomber: «Maintenant, le gouvernement, pour jeter de la poudre aux yeux, va dire qu'il s'entend avec Ottawa.»

Puis, se reprenant en mains, il a refusé d'y voir un coup de pouce des conservateurs aux péquistes.

«Le gouvernement fédéral, a-t-il déclaré, n'est pas de connivence avec le gouvernement Johnson. Il fait son travail. M. Mulroney doit gouverner, qu'il y ait ou non des élections au Québec.»

Février

Selon une source digne de foi, certaines échéances rendaient, par ailleurs, l'entente de plus en plus nécessaires sur le plan de l'organisation.

Le 28 octobre, les deux gouvernements ont raté une réunion préparatoire au sommet à Paris.

Ils font en effet tous deux partie du comité organisateur.

M. Benoit Bouchard y représente le Canada. M. Rocquet, le Québec. M. Mabrouk, la Tunisie. M. Madani Seydou, le Sénégal. Et M. Jacques Leprette, la France.

Le président François Mitterrand tient, dit-on, à ce que le Sommet se tienne en février. Quarante et un pays y participeront. Il en retirera un certain prestige. Les élections législatives françaises auront lieu le mois suivant, 16 mars 1986.

Sommet francophone en janvier

Une entente entre Québec et Ottawa

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Les obstacles qui depuis sept ans empêchaient la tenue d'un sommet des pays francophones ont été résolus, si bien qu'une telle rencontre, sauf revirement imprévu, pourrait maintenant avoir lieu à Paris à la fin janvier...avec la participation du gouvernement québécois.

Un accord de principe a en effet été conclu il y a quelques jours entre les représentants des gouvernements Johnson et Mulroney, a confirmé hier la ministre canadienne des Relations extérieures, Monique Vézina. Cet accord devrait être entériné aujourd'hui par les deux gouvernements et les détails annoncés demain.

Cet accord porte sur les modalités de la participation du Québec à cet événement. Depuis qu'il est question de réunir un tel sommet, le gouvernement français avait toujours mis comme condition que le Québec puisse être assuré d'y participer à des conditions qui le satisfassent. Ces conditions lui furent toujours refusées par le refus du gouvernement Trudeau, mais plus ouvert le gouvernement conservateur a accepté une formule qui semble convenir à tous, même si Québec a longuement hésité avant de l'accepter.

Cette formule a le mérite de

respecter les juridictions constitutionnelles du gouvernement fédéral comme porte-parole unique du Canada en matière de politique extérieure tout en permettant au Québec d'exercer le prolongement de ses compétences sur la scène internationale. Suivant cette formule le sommet sera à deux volets. D'une part, il y aura des discussions politiques et économiques qui seront réservées aux chefs d'État ou chefs de gouvernements centraux. D'autre part, des discussions sur la coopération culturelle et technique permettront au gouvernement québécois et à d'autres gouvernements (dont celui du Nouveau-Brunswick) de participer au sommet.

Cet accord a été négocié sans la participation directe du gouvernement français. Bien au fait des paramètres de la négociation, celui-ci avait demandé aux gouvernements Johnson et Mulroney de s'entendre entre eux puis de lui soumettre leur accord. Le président Mitterand, désireux de réunir un tel sommet rapidement, leur avait indiqué qu'il ne saurait attendre éternellement. Celui-ci tient en effet à ce qu'un sommet ait lieu avant les élections législatives du printemps prochain.

La conclusion d'un accord ne devait être rendue publique que demain par les deux gouvernements.

qui était au coeur de ce dossier comme déléguée du Québec à Paris a refusé voici quelques semaines de recevoir officiellement et privément l'ambassadeur canadien, Lucien Bouchard. À son avis, tout cela n'est que de la poudre aux yeux. Notons que M. Rémillard a soutenu en fin d'après-midi n'avoir pas voulu « scooper » personne, ni Mme Beaudoin, ni M. Mulroney.

La position du Parti libéral du Québec dans ce dossier n'est pas de s'opposer à la tenue de ce sommet mais plutôt de critiquer la façon dont les négociations ont été menées. M. Rémillard croit que le Québec, à titre de foyer de la francophonie au Canada, doit être représenté adéquatement à ce sommet, tout comme les autres francophones y ont aussi droit.

Au cours de son échange avec les journalistes, M. Rémillard a par ailleurs apporté une précision sur ses vues constitutionnelles. Celui-ci croit en effet que les négociations pour « rapatrier le Québec » au sein de la fédération canadienne devront être globales et aborder autant la question de la ratification de l'accord constitutionnel de 1982 que la révision du partage des compétences. Tout ne pourra être fait en une seule fois et il estime que si une entente limitée à l'accord de 1982 survient il

faudrait y inclure des dispositions qui permettront de poursuivre les négociations suivant un calendrier et des modalités précises. Il souligne que cela fut déjà fait sur la question des autochtones en 1982 alors qu'on avait prévu la tenue de réunions annuelles des premiers ministres pour résoudre les questions laissées en suspens.

Toutefois, le Parti libéral du Québec devait « scooper » le gouvernement péquiste. En tournée dans l'Outaouais, le candidat libéral dans Jean-Talon, Gil Rémillard, a indiqué à des journalistes qu'il croyait qu'on en était venue enfin à une entente. Sa déclaration devait amener Mme Vézina à donner la confirmation que l'on sait.

Selon les informations obtenues par Le Devoir, l'entente s'est conclue la semaine dernière. Des négociations de dernière minute ont mis en présence le chef de cabinet du premier ministre Mulroney, M. Bernard Roy, et l'ambassadeur canadien à Paris, Lucien Bouchard, d'une part, et d'autre part, le secrétaire général du Conseil exécutif du Québec, Louis Bernard, le sous-ministre aux Relations extérieures du Québec, Yves Martin, et le délégué du Québec à la francophonie, Claude Roquet.

L'entente à laquelle on en est arrivé est à peu de choses près la même à laquelle on en était arrivé en septembre alors que René Lévesque était premier ministre du Québec. Celui-ci avait cependant voulu laisser à son successeur le soin de mettre un point final à l'accord. Une fois installé au pouvoir, le premier ministre Johnson, conseillé par sa nouvelle ministre aux Relations extérieures, Louise Beaudoin, devait remettre en question cette entente. Le Québec proposa alors une formule qui aurait eu pour effet d'élargir l'Agence de coopération culturelle et technique en un sommet des chefs d'État et de gouvernement. Dans un tel contexte, on aurait eu plus de difficultés à écarter le Québec des discussions politiques et économiques. On devait convenir en fin de compte que la formule du sommet à deux volets était acceptable.

À Québec, la ministre aux Relations extérieures n'a pas voulu commenter l'entente, sinon que pour dire qu'il restait à l'officialiser. Mme Beaudoin devait par ailleurs réserver ses commentaires sur les propos tenus par M. Rémillard quant à son rôle dans cette négociation.

M. Rémillard a prédit que Mme Beaudoin ne manquerait pas de souligner une fois l'entente conclue l'harmonie qui unit les gouvernements canadiens et québécois. Or, estime le candidat libéral, il faut se méfier du fait que Mme Beaudoin

LA TENUE DU PROCHAIN SOMMET À QUÉBEC

Brian Mulroney compte sur ses bons rapports avec «François»

■ Les premiers ministres Mulroney et Bourassa tenteront de convaincre les participants au Sommet de la francophonie de se réunir la prochaine fois dans la ville de Québec et d'ores et déjà le Canada peut compter sur la sympathie «automatique» de la France.

Cette sympathie de la France vient, a expliqué Brian Mulroney, de ses bonnes relations personnelles avec le président de la République, François Mitterand, et de la chaleur canadienne envers la France.

MAURICE JANNARD

Dans le monde de la francophonie, la France et son président ont un rôle privilégié à jouer. C'est pour cette raison que le sommet francophone disposera d'un secrétariat permanent qui sera basé à Paris, et qui aura pour tâche de préparer la prochaine rencontre.

Selon le premier ministre conservateur, le Canada est aussi un allié naturel de ce pays : « Il y a une compréhension qui se dégage de la part d'un Canadien en faveur d'une position française que l'on ne retrouve pas nécessairement ailleurs. » A cet égard, M. Mulroney cite le fait que lors des sommets économiques, il est le seul personnellement à s'exprimer en français et à comprendre M. Mitterand — qu'il aime bien appeler par son prénom, François.

« J'aime la France, j'aime les Français, je les comprends et j'espère que je comprends le rôle particulier de la France », dit le premier ministre.

M. Mulroney est particulièrement fier de la tenue du sommet de Paris et il n'a que des louanges à faire au premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et à son prédécesseur Pierre-Marc Johnson. Leur collaboration a été essentielle, tient-il à souligner.

Par contre, il a exprimé des reproches sévères à l'endroit des fonctionnaires québécois

qui ont été en poste dans la capitale française lors des dernières années.

« Des fonctionnaires de bas étage qui vont vécu aux frais de la princesse et des taxes des Québécois, installés dans des appartements luxueux, ont cherché à saboter la tenue de cette réunion de la francophonie par des querelles de drapoux », a-t-il déclaré en substance.

Avec l'aide de MM. Bourassa et Johnson, le fédéral a mis fin « à ces folies » et le sommet de Paris aura lieu finalement.

Rôle International

M. Mulroney s'attend à recevoir également un accueil favorable des pays africains qui seront présents en France dans une semaine. Plusieurs pays africains, a-t-il dit, ont bien aimé son discours prononcé en bonne partie en français aux Nations-unies en octobre dernier.

Cela amène le premier ministre à traiter du rôle international du Canada. « La perception du Canada est très favorable, mais son rôle varie selon les circonstances ». Au Commonwealth, lors de la réunion de Nassau, le Canada a joué un rôle que le pays n'avait pas cherché d'abord. « On m'a demandé de jouer avec Gandhi un rôle spécial pour trouver un consensus sur l'Afrique du Sud ».

Pour plusieurs pays du Commonwealth, le Canada est un « géant » au même titre que l'Angleterre, l'Australie et l'Inde. Cette perception est encore accentuée par le fait que, comme la Grande-Bretagne, notre pays est riche et économiquement puissant.

Lors du sommet francophone, Brian Mulroney voudra être « un allié, un supporteur, un pays mature qui va collaborer en faveur des pays africains pour que le sommet devienne une réalité et qu'il soit un succès ».

La «diplomatie tranquille» a fait avancer le Québec sur la scène internationale

— Gil Rémillard

■ QUÉBEC — La pratique de la « diplomatie tranquille » aura permis au Québec de faire un pas en avant sur la scène internationale. La province

**GILBERT BRUNET
et MARIO ROY**
de notre bureau de Québec

aura en effet obtenu de jouer au Sommet francophone un « rôle plus élaboré » que celui jadis assumé au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

C'est ce qu'estime le ministre des Relations internationales et des Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard.

Dans une entrevue à LA

PRESSE, le ministre a parlé du Sommet francophone, et de la place que le Québec s'y est taillée, comme d'un « grand événement dans l'histoire de la diplomatie ».

M. Rémillard faisait alors la comparaison avec ce qui avait été négocié lors de la création de l'ACCT (mars 1970) et de l'entente de participation Canada-Québec (octobre 1971). En plus de l'adhésion des états souverains, on avait prévu le statut de « gouvernement participant » dont s'était prévalu le Québec.

« À l'Agence, le Québec n'avait pas droit de vote, tandis qu'au Sommet, il n'y a pas deux catégories de participants : le Québec se prononcera, votera sur des résolutions », a dit le ministre des Relations internationales.

Et il y a en plus une chose dont Gil Rémillard semble très fier : le premier ministre du Québec sera le dernier à prendre la parole, pendant dix minutes, à la cérémonie du clôturé du Sommet francophone.

Pour en arriver là, l'approche de la « diplomatie tranquille » - le mot est du ministre - utilisée par les négociateurs québécois a été faite de souplesse, comme l'a déjà indiqué le premier ministre Robert Bourassa.

Souplesse dans les négociations à trois niveaux - sherpas, ministres, premiers ministres - qui ont précédé le Sommet. Il y a eu des discussions « vigoureuses », avoue M. Rémillard, sur

quelques-uns des 200 points dont a parlé l'ambassadeur du Canada à Paris, Lucien Bouchard.

« Nous avons hérité d'une entente conclue pendant la campagne électorale. Mais dans ces domaines-là, comme l'a dit M. Bouchard, il faut savoir qu'il y a le texte... et il y a la pratique. Et à plusieurs occasions, on aurait pu dire : là, il y a impasse », décrit le ministre.

Cette souplesse, donc, Gil Rémillard la définit comme une attitude d'esprit « capable d'évaluer le contexte fédéral : pour nous, on ne met pas en cause l'existence d'un gouvernement qui est souverain, et d'un gouvernement d'une province qui est un état fédéré. Et quand on

parle d'international, c'est une réalité qui s'impose ».

Dans cette lignée, M. Rémillard se dit heureux de la présence du Nouveau-Brunswick au Sommet francophone, ajoutant que le Québec avait offert à la province voisine « toute sa collaboration ».

Cela, estime quand même le ministre, n'entre pas en contradiction avec la réalité des droits historiques, socio-politiques et juridiques du Québec, société distincte. Et M. Rémillard préfère ajouter : « Avant de crier victoire, attendons le Sommet pour voir ce que ça va donner... »

Néanmoins, les dieux sont avec le Québec sur au moins un point : l'ordre du jour de l'événement.

Les discussions portant sur la politique internationale - compétence exclusive du Canada - seront réduites au minimum. « C'est une décision très sage : si on se met à condamner Haïti, qu'est-ce qu'on peut dire de tel ou tel autre pays ? Le concept des droits humains qu'on peut avoir est peut-être différent dans bien des domaines... Cela ne

veut pas dire que le Sommet ne devrait pas adopter une résolution pour condamner l'apartheid, comme le Commonwealth l'a fait, comme les Nations-Unies l'ont fait », prévoit le ministre.

Quoi qu'il en soit, cela a pour effet de dégager du temps pour parler de coopération culturelle et technique, sujets de prédilection pour le Québec, qui trouve en cela des alliés objectifs chez les gouvernements des pays en voie de développement.

« La préoccupation des états qui seront au Sommet de la francophonie, c'est de développer un véhicule de communication pour améliorer leur situation économique. Pour eux, le français est un atout et une possibilité de communiquer sur le plan international. Ils se disent : ou bien le français nous donne les mêmes moyens que la langue anglaise, ou bien on va aller du côté de la langue anglaise. C'est pas pour le plaisir de parler français, c'est un espoir de développement », affirme M. Rémillard.

Le Québec, donc, tombe pile : ses contributions principales porteront sur la coopération en matière d'énergie, et (dans le domaine de l'informatique) sur les logiciels et la terminologie ainsi que sur le transfert et la gestion de l'information scientifique.

« On va discuter comment nous pouvons coopérer en fonction de ce que nous avons en commun : la langue. Comment nous pouvons développer des marchés. Et il ne s'agit pas seulement de bâtir des barrages, c'est aussi avoir un marché de 100 millions de personnes au lieu de six millions pour le logiciel, pour le livre et tout ça. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les relations économiques se font dans un cadre culturel », conclut le ministre des Relations internationales.

FRANCOPHONIE, CONSTITUTION, LIBRE-ÉCHANGE

Le Québec doit être admis comme une société distincte

■ QUÉBEC — La façon de négocier - et de s'entendre - avec Ottawa à propos du Sommet francophone est un indice de ce qui viendra dans les dossiers de la constitution et du libre-échange. Le Québec doit être admis, dans la francophonie, au sein du Canada et de l'Amérique du Nord, comme une société distincte.

GILBERT BRUNET
et **MARIO ROY**
de notre bureau de Québec.

C'est la conviction, la stratégie qu'entend suivre le ministre des Relations internationales du Québec, également délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard.

Dans une entrevue à LA PRESSE, à la veille de son départ pour Washington et Paris où il accompagne le premier ministre Bourassa, M. Rémillard se dit convaincu que « tout est interrelié ».

« Dans le dossier constitutionnel, nous à Québec ne parlons pas simplement, comme disait M. Mulroney, de rapatrier le Québec. Nous voulons faire en sorte que l'Accord constitutionnel de 1982 tiennne compte, comme pour le Sommet et la négociation d'un accord de libre-échange nord-américain, que le Québec est une société distincte. »

Les interlocuteurs, les partenaires du Québec changent l'objectif poursuivi par le ministre, au nom du nouveau gouvernement québécois, demeure le même. « Avec l'accueil que nous avons eu depuis décembre à Ottawa, dans le dossier du Sommet de Paris, nous avons confiance que le dossier constitutionnel a fait un bon bout de chemin. Et Ottawa a son influence sur les autres provinces, donc le Québec progresse sur tous les plans. »

Quant au libre-échange, M. Rémillard en est responsable conjointement avec son collègue du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald. Encore là, tout lui semble interrelié. « Des provinces nous appellent et nous demandent notre position sur le libre-échange. Et la conclusion de ces conversations est invariablement : quand venez-vous nous voir sur la constitution ? »

Tout refaire

M. Rémillard estime que depuis l'élection du Parti libéral, le Québec est « en train de tout refaire notre diplomatie interprovinciale, nos alliances. Et nos partenaires savent que nous exigeons le droit de veto pour le Québec. »

Le ministre est frappé de découvrir à quel point « les relations fédérales-provinciales, c'est énorme : une réunion de ministres à toutes les semaines, deux ou trois si on parle des fonctionnaires ».

Pour faire quoi, essentiellement ? « Pour reconstruire nos alliances. Actuellement, c'est avec l'Ontario et l'Alberta, à propos du libre-échange. Et ensuite, nous irons voir ces provinces-là pour leur vendre l'idée d'un droit de veto pour le Québec. »

L'entreprise est de taille : « Il faut que les neuf autres provinces et le gouvernement fédéral soient d'accord pour que le Québec obtienne le droit de veto inscrit dans le programme du Parti libéral du Québec. On a un défi. »

Un défi trop vaste pour être

réalisé à l'intérieur d'un seul mandat de quatre ans ? M. Rémillard répond : « Notre objectif est de faire un bout de chemin. Régler les problèmes les plus fondamentaux ; pas tout le sort du monde dans un coup, mais procéder par morceaux. » Pour ne pas dire par étapes.

Entourage

Dans cette perspective d'interrelations constantes, M. Rémillard vient d'embaucher le réputé professeur Léon Dion pour le conseiller, autant en politique constitutionnelle qu'en matière de libre-échange.

Et le nouveau chef de cabinet du ministre, M. Jean-Paul Carrier, est un diplomate de carrière : il arrive de New York où les Affaires extérieures canadiennes l'avaient affecté aux Nations-Unies.

M. Rémillard attache beaucoup d'importance à la compétence et à l'expérience de son entourage. Comme il est rassuré de savoir que c'est M. Jack Warren, ex-coordonnateur pour le Canada aux négociations du GATT, le « Tokyo Round », qui préside le comité consultatif du gouvernement du Québec sur la libéralisation des échanges.

Ainsi entouré, M. Rémillard croit qu'il peut se permettre d'apprendre, en même temps, à devenir « un bon politicien ». Il est fier d'avoir fait campagne dans Jean-Talon, un comté où le candidat du PLQ n'a habituellement pas besoin de faire du porte-à-porte pour se faire élire. « J'ai frappé à 5 000 portes dans Jean-Talon. J'y reçois des électeurs à tous les lundis. C'est nouveau et j'y apprend beaucoup. »

Lui-même plus familier avec la chaire universitaire et l'écriture de volumes savants, M. Rémillard apprécie ses nouveaux rôles de député et ministre. Il lui tarde aussi de répondre aux questions de l'opposition en Chambre.

Le Sommet sera plus technologique que « politique »

LISE BISSONNETTE

Pour éviter les récifs politiques où pourrait s'échouer le premier « Sommet de la francophonie », qui réunira une quarantaine de chefs d'États et de gouvernements à Paris du 17 au 19 février, la réunion se consacrera surtout aux problèmes de « développement au sens large » avec un très fort accent sur la technologie, la science et les communications. Ces sujets occuperont « les trois quarts du temps de la conférence », révèle un document interne du gouvernement du Québec, qui travaille actuellement en « sherpa », avec une dizaine de pays, à la mise au point de l'ordre du jour de la rencontre.

Des sources proches de la conférence affirment d'ailleurs que, sauf une résolution générale contre l'apartheid en Afrique du Sud, et une tête de chapitre sur « les droits de l'homme », le sommet évitera tout « sujet chaud », et même celui brûlant d'Haïti, qui pourrait jeter un froid sur les délimitations.

Selon le document préparatoire dont LE DEVOIR a obtenu copie, le Québec sera le « chef de file » sur trois sujets: l'énergie (énergies nouvelles et renouvelables), l'informatique en français et en particulier les logiciels, le transfert et la gestion ou l'application de l'information scientifique. Ce sont des « secteurs porteurs d'a-

venir », se réjouissent les auteurs du document.

Le « chef de file », selon le vocabulaire que ce sommet emprunte constamment à l'alpinisme, est celui qui prépare les documents de base sur un point ou l'autre de l'ordre du jour. Une dizaine de gouvernements participants ont offert de s'y mettre.

Le Québec déposera des « notes », à titre d'intervenant complémentaire, sur une douzaine d'autres thèmes qui donnent aussi une bonne idée du ton de la rencontre. Ce sont: les droits de l'homme, la crise du multilatéralisme, la situation de l'agriculture dans les pays du Sud, le commerce international, la formation technique et professionnelle et le transfert des technologies, l'agro-alimentaire, les communications et l'avenir des cultures, les industries de la langue, l'écrit (le français scientifique et technique), le français dans les organisations et les réunions internationales, l'état et l'avenir des institutions de la francophonie, l'enseignement du français dans les pays non francophones.

Certains de ces sujets semblent dépasser la compétence constitutionnelle du gouvernement provincial, qui a convenu avec Ottawa de laisser à la délégation fédérale les interventions touchant la politique internationale. Mais on les abandonnera, pour les droits de l'homme et l'agriculture par exemple, surtout

sous l'angle de l'éducation, dit-on à Québec.

Les documents que proposeront les « chefs de file » devront contenir des « propositions concrètes ».

Outre les affaires sectorielles, la délégation québécoise débat encore de la possibilité de déposer quelques projets de caractère général, dont une Fondation internationale de la francophonie. L'idée en a été lancée il y a quelques années à l'Agence de coopération culturelle et technique, dont font partie à peu près les mêmes États et gouvernements invités aujourd'hui à se réunir au sommet.

D'autres projets incluraient un « système multilatéral de bourses de perfectionnement », la création de « chantiers internationaux de la Jeunesse », la mise sur pied, localement, de « commissions ou conseils de la francophonie », représentatifs de milieux plus larges que les instances gouvernementales.

Selon le même document, le Québec estime que le sommet doit confier ses lendemains à l'Agence de coopération culturelle et technique, quitte à ce qu'elle doive procéder à certains « aménagements ». On sait que l'Agence, fondée en 1970 à Niamey, éprouve depuis plusieurs années de sérieux problèmes administratifs et de coordination, qui rongent la moitié de son budget, et érodent la confiance des gouvernements membres. On croit, à Québec, que le même dont jouit le Nouveau-Brunswick. À cet égard, il a d'abord référé à une déclaration faite à Paris par le ministre québécois Gil Rémillard, par laquelle, « il exprimait sa fierté de siéger avec les représentants du Nouveau-Brunswick ». Un peu plus loin, M. Mulroney soulignait que le « compromis généreux » qui permet au Québec d'assister au sommet de la francophonie, est modelé sur celui de l'Agence de coopération culturelle et technique: « Nous avons conclu une entente de même nature avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick ».

Enfin, pour être bien certain qu'aucune ambiguïté subsiste sur la similitude des statuts des deux provinces au Sommet de Paris, M. Mulroney eût cette éloquente phrase: « J'y serai moi-même présent, « accompagné » des premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick, où le français est reconnu comme langue officielle ».

La francophonie sera agissante ou ne sera pas

« L'intervention directe des chefs d'État imprimera
une dynamique nouvelle »

Extraits de l'allocution prononcée par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, devant le Conseil des relations internationales de Montréal, le 6 février dernier.

DANS moins de deux semaines, un sommet réunira pour la première fois les chefs d'État et de gouvernement du monde francophone.

Mon gouvernement attache une grande importance à ce sommet. Au plan international, il s'inscrit dans la suite du parcours difficile et même parfois mouvementé qu'a suivi la francophonie. À cet égard, il offre l'occasion de poser un jalon marquant dans l'émergence d'une solidarité francophone d'avantage axée sur la concertation et l'action. C'est aussi pour le Canada la possibilité d'étendre son influence et d'accroître son rôle sur la scène mondiale. Au plan intérieur, notre engagement renouvelé envers la francophonie est un autre pas en direction de notre objectif de réconciliation nationale. Nous y voyons un moyen de favoriser l'épanouissement des collectivités francophones du Québec et des autres provinces canadiennes et de promouvoir leur association à la communauté francophone, prise dans son sens le plus large.

C'est pourquoi le Canada participera en force à cet événement historique. J'y serai moi-même présent, accompagné des premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick, où le français est reconnu comme langue officielle.

La francophonie cherche encore sa voie. On l'a trop souvent considérée d'un point strictement linguistique ou assimilée au seul rayonnement de la culture française. Cette grande idée, ce rêve d'une fraternité intercontinentale nourrie des valeurs de la francophonie et cimentée par une même langue n'ont pas suscité que des enthousiasmes. En raison même de leur ampleur et de leur audace, les vœux des premiers inspirateurs de la francophonie ne pouvaient s'imposer que par une lente maturation. Encore aujourd'hui, la francophonie est loin d'avoir surmonté tous les obstacles.

Il faut voir la réalité en face. Le monde francophone ne s'apparente pas à un bloc de pays riches comme ceux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ou ceux de la Communauté économique européenne. À l'exception des États occidentaux qui le composent, et aussi de quelques très rares États du tiers monde, il s'agit d'un univers où la coopération et l'entraide sont appelées à jouer un rôle déterminant pour l'avenir de près de deux cents

millions de personnes.

Je suis de ceux qui croient devoir se garder de verser dans la francophonie lyrique. Ce n'est pas uniquement par l'exaltation de la grandeur de la langue française que se construira la communauté francophone. Mais nous ne devons jamais oublier que la langue française est l'atout fondamental, le catalyseur de la

francophonie. Cette langue a quelque chose de particulier. Elle est, par l'amplitude de sa dissémination, la deuxième du monde en importance. Elle se parle dans les cinq continents, véhicule une culture riche, prestigieuse, porteuse de quelques unes de ces idées qui ont fécondé la civilisation, alimente la démocratie, libère des peuples. Elle a été utilisée par des penseurs, des créateurs et des découvreurs. Il se trouve que c'est aussi la langue maternelle de sept millions de Canadiens.

Voilà pourquoi, malgré les difficultés avec lesquelles elle doit compter et les doutes qu'elle doit dissiper, la francophonie est de plus en plus vivante.

Il faut reconnaître que la francophonie a besoin d'une nouvelle impulsion et d'un élargissement de ses perspectives pour porter tous les fruits qu'on peut en attendre. La solidarité francophone doit trouver un niveau de discussion, un espace d'échanges et une orientation accordés aux exigences de la situation. Alors seulement, elle pourra se montrer à la mesure des défis qu'elle doit relever.

Ce que la diversité et la dispersion de ses membres lui font perdre de vigueur et de cohésion, la francophonie peut le regagner par l'engagement politique des plus hauts dirigeants de chaque pays. La rencontre à Paris d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement venus des cinq continents est, à elle seule, une amorce encourageante de la nouvelle dynamique qu'il convient d'imprimer à la francophonie. Cette conférence doit dépasser les discours nostalgiques sur ce que la francophonie n'a pas été et sur ce qu'elle aurait pu être. Nous ne nous tournons vers le passé que pour y trouver les sources de nos solidarités et nous inspirer des acquis de la francophonie. Notre regard, nous le porterons vers l'avenir. Nos discussions, elles, porteront sur ce que nous allons faire. Il est primordial de placer ce sommet sous le signe de l'efficacité et du concret. La francophonie sera

agissante ou elle ne sera pas.

Le Canada, pour sa part, s'est vu confier l'examen des possibilités de relier les banques de données francophones par un réseau qui permette d'en livrer l'accès aux pays membres de la communauté. Nous avons également accepté de soumettre aux autres chefs d'État et de gouvernement des recommandations sur des projets de télécommunications à l'échelle de l'espace francophone. Car seule la technologie peut concrétiser la solidarité francophone en opérant le nécessaire rapprochement de populations éparses et la mise en commun de leurs préoccupations. Comme on le voit, notre participation s'inspire du souci de favoriser les échanges non pas seulement au niveau des fonctionnaires et personnalités politiques, mais surtout au plan de la vie quotidienne des hommes, des femmes et des jeunes des pays francophones. Ce sera l'apport et l'honneur de la francophonie de mettre la technologie au service des gens, d'en user comme d'un instrument de renouvellement et d'humanisation de nos sociétés.

Il s'agit en fait de dégager les voies qu'il faudra emprunter pour entrer ensemble dans la modernité. Répudions d'emblée tout sentiment d'impuissance ou toute résignation qui auraient pour effet de réserver à d'autres collectivités ou à d'autres espaces linguistiques l'élaboration de ce que seront la science et la technologie de demain. Plusieurs pays francophones, dont la France et le Canada, sont déjà à la pointe de secteurs clés. Il faut intensifier ces efforts et en faire profiter les autres. Ce que les francophones inventeront, les logiciels qu'ils développeront, les technologies qu'ils mettront au point, ils n'auront pas à les traduire. Il leur suffira de les nommer en français. Combattre pour la langue française, dans le monde d'aujourd'hui, c'est créer des emplois pour les francophones, assurer leur entrée dans les champs des disciplines et des technologies modernes. Autrement dit, la meilleure défense du français est l'affirmation de sa présence.

Outre l'alphabétisation qui reste une priorité absolue, la mise en train du développement économique des pays africains est une condition sine qua non de la mutation de la francophonie en une véritable communauté internationale. En ce sens que la francophonie a la redoutable mission de se construire elle-même dans et par ses membres. Mais le réalisme s'impose. Les pays donateurs ne sont pas nombreux et doivent déjà faire face à des problèmes domestiques épineux comme le chômage, l'instabilité industrielle et d'inquiétants déficits budgétaires. Ils doivent, eux aussi, opérer des redressements douloureux. Les ressources limitées

I'll speak for Quebec at French summit: PM

By Joel Ruimy Toronto Star

MONTREAL — Prime Minister Brian Mulroney has moved to quash any doubts that he, not Quebec Premier Robert Bourassa, will act as chief spokesman for Quebecers at this month's francophone summit in Paris.

"What a question," he told reporters yesterday on his way into a meeting of the Committee for International Relations of Montreal.

"I have a very clear mandate from anglophones and francophones of Canada . . . and the integrity and international dimension of Canada are reflected in its prime minister.

"So far as I know, there is only one prime minister — your humble servant. I'll speak for Canada at all times and under all circumstances."

Bourassa and New Brunswick Premier Richard Hatfield are both attending the closed-door summit. However, an agreement they signed with Ottawa requires them to seek permission from Mulroney before speaking about political or economic issues at the meeting, which opens Feb. 17.

'Nudge me'

And the Prime Minister drove home the point yesterday.

"You can be sure that Mr. Hatfield, Mr. Bourassa — anytime they want to speak — all they'll have to do is to nudge me and ask me, say that they'd like to say something. You can be sure that I'll want to hear their voices."

There had been reports that

Bourassa, arguing that he speaks for French Quebec, wanted a higher profile at the summit where 38 countries will discuss mutual concerns.

But federal and Quebec officials confirmed this week that Bourassa was satisfied with an agreement giving him 10 minutes to speak publicly at the very end of the summit, just after French President Francois Mitterrand and an as yet unnamed head of government.

Diplomatic network

Later yesterday, Mulroney told the committee that the summit offers Canada a chance to "balance our external activities.

"The francophone summit could correspond in a symmetrical way to the Commonwealth," he said, adding that Canada will develop an "enviable diplomatic network with the United States, the Commonwealth countries and those of the francophone community."

And Mulroney said Canada will "spare no effort" to make sure the summit is a success and results in concrete action, Canadian Press reports.

In particular, he said Canada will propose suggestions to improve international telecommunications among the francophone countries and to link French-language data banks.

The Paris meeting marks the first time in more than 15 years that federal and Quebec governments have managed to agree on terms for Quebec participation.

Previous summits were cancelled by France when Ottawa refused to allow Quebec a seat.

PROCHAIN SOMMET FRANCOPHONE:
MULRONEY CONCÈDE À BOURASSA

Après Paris, la ville de Québec

PIERRE O'NEILL

Ottawa a fini par céder aux pressions du gouvernement Bourassa et il consent à ce que le prochain Sommet des pays francophones se tienne à Québec.

Cette volte-face a été rendue publique par le premier ministre Mulroney, lui-même, qui a déclaré son intention de proposer que le prochain Sommet de la francophonie se tienne dans la ville de Québec.

Conférencier au déjeuner-causerie du Conseil des relations internationales de Montréal, M. Mulroney a promis d'unir sa voix à celle du premier ministre Bourassa, qui profitera de l'intervention du Québec à la séance de clôture du Sommet de Paris, pour lancer officiellement l'invitation aux 40 pays francophones du monde.

Le changement soudain d'attitude de M. Mulroney dans ce dossier surprend d'autant plus que les négociations devaient se poursuivre encore toute la journée d'hier à Montréal et qu'une nouvelle rencontre des hauts fonctionnaires des deux gouvernements était prévue pour le début de l'après-midi. Mise de l'avant par le premier ministre Bourassa, l'idée de tenir le prochain sommet de la francophonie à Québec avait d'abord été fort mal accueillie par Ottawa. Après s'y être formellement opposé, M. Mulroney a ensuite tenté de faire accepter Montréal comme proposition de compromis. Mais M. Bourassa a refusé de céder, déterminé qu'il était de profiter du Sommet de Paris pour faire la promotion de son projet et convaincre les leaders des autres pays francophones. Il était déjà assuré de l'appui de M. François Mitterrand, qui souhaite que le prochain sommet se tienne à la veille des élections présidentielles françaises. En se ralliant hier, M. Mulroney a néanmoins voulu s'arroger le crédit de ce revirement: « Je suis fier d'avoir été l'un des artisans de ce déblocage qui donne aux francophones canadiens un accès long-temps inespéré à un sommet de la francophonie ».

Ce discours sur le thème de la francophonie, et dont de larges extraits paraissent en page 9, le pre-

mier ministre canadien l'a prononcé devant un auditoire de quelque 600 personnes, oeuvrant pour la plupart dans le monde de la diplomatie ou encore, directement engagées dans l'action internationale. Dans l'auditoire, figuraient les ministres fédéraux Marcel Masse, Monique Vézina et Benoît Bouchard, ainsi qu'une dizaine de plénipotentiaires (sherpas), de passage à Montréal, précisément pour mettre au point le programme du Sommet de Paris. Après avoir passé la nuit au Ritz Carlton, M. Mulroney rencontrera ce matin l'équipe éditoriale de La Presse, puis participera à l'émission de radio « Ni noir, ni blanc », animée par Solange Chaput-Rolland et Claude Charron.

Le premier ministre a consacré une bonne partie de son allocution devant le monde de diplomatie, à faire ressortir le fait que c'est grâce à son « ouverture d'esprit » si le Sommet de Paris peut enfin avoir lieu et que le Québec puisse y jouer un rôle majeur. « Mon gouvernement a déployé toutes ses ressources pour imaginer un compromis généreux qui puisse permettre au premier ministre du Québec d'assister à un sommet francophone. Il importait, durant ces négociations, de garantir l'unité canadienne et le respect de la constitution ».

Dans les négociations opposant Ottawa et Québec dans la préparation du Sommet de Paris, l'un des points litigieux tenait au vif désir du premier ministre Bourassa d'intervenir au nom du Québec dans la séance d'ouverture. Mais M. Mulroney s'y est farouchement opposé, consentant finalement à ce que M. Bourassa prenne la parole lors de la séance de clôture. À propos de ce compromis arraché par le Québec, M. Mulroney a dit hier: « Nous avons reconnu le point de vue exprimé par le gouvernement québécois et convenu que le déroulement du sommet doit rendre compte de la réalité spécifique du Québec, point d'ancrage de la francophonie canadienne. Nous avons insisté pour que le premier ministre Bourassa puisse faire une intervention majeure à la séance de clôture publique ».

Autre point marquant du discours du chef du gouvernement fédéral, c'est cette insistance visant à établir clairement que le statut du Québec au sommet de la francophonie est le

sommet pourrait enfin lui donner, à travers une mission élargie, le nouveau souffle dont elle a besoin.

Le Québec suggérera donc qu'on double les crédits « de l'Agence et des autres institutions francophones », d'ici trois ans. L'ACCT a actuellement un budget de quelque \$34 millions CAN, auquel le Québec contribue \$1.1 million.

S'il ne souhaite pas la création d'une nouvelle structure, le gouvernement de M. Bourassa, nous a-t-on confié, espère toutefois la création d'un « secrétariat léger », dont la seule mission sera de préparer le prochain sommet.

Le premier ministre du Québec a déjà fait savoir qu'il entendait, à la séance de clôture, inviter les participants à le tenir à Québec même. Les sommets de la francophonie, si celui de Paris est un succès, devraient normalement avoir lieu tous les deux ans. Mais la date prévue pour le prochain, du moins celle dont la rumeur circule actuellement entre le Québec et la France, vise l'automne 1987, c'est-à-dire quelques mois avant les élections présidentielles françaises. La candidature du Québec, dans ces conditions agréables au président François Mitterrand, serait soutenue par la mère-patrie.

Jusqu'à hier encore, il restait une seule ombre dans la montée vers l'apothéose que sera le discours public de M. Bourassa à la séance de clôture, et le rendez-vous qu'il donnera à la francophonie internationale. Le futur sommet aurait-il lieu « à Québec » ou « au Québec » comme le souhaitait Ottawa, qui favorisait plutôt la ville de Montréal? La moindre nouvelle chicane Québec-Ottawa mettrait en danger le consensus déjà assez large autour de cette invitation, ont fait savoir certains pays. Le premier ministre canadien, M. Mulroney, a cédé et annoncé hier, à Montréal, que « le gouvernement du Canada a décidé d'inviter les autres pays francophones à tenir le prochain sommet francophone dans la ville de Québec ».

Mulroney to speak for all Canadians at francophone nations' first summit

By SUSAN SEMENAK
of The Gazette

Prime Minister Brian Mulroney yesterday defended his role as chief representative of French-Canadian rights at next month's summit of francophone nations, but promised Quebec a privileged role. Mulroney repeated pledges that Quebec Premier Robert Bourassa will be granted a "high-profile and important role," and New Brunswick's Richard Hatfield also will participate — but only the prime minister will represent Canadians.

"I will speak for all Canadians at all times and in all circumstances," he told reporters before delivering a speech to the Montreal Council for

International Relations.

Mulroney shrugged off past squabbles between Ottawa and Quebec over Quebec's status, which had stalled earlier attempts to organize international francophone summits.

"We will be going there as gentlemen to conduct ourselves on the world stage the way Canadians want their representatives to conduct themselves," he said.

"Not fighting over little flags — we're going there as friends."

Agreements signed last fall grant Quebec and New Brunswick, which is officially bilingual, the special status of participating governments.

Bourassa said last week he would defer to Mulroney during the Paris summit Feb. 15-17, and will speak

only at the end of the meeting.

It has taken 15 years to organize the meeting of 43 nations.

Mulroney heralded the first francophone conference as the beginning of a solid alliance which will parallel the Commonwealth.

"The conference must go one step further than nostalgic speeches on what the francophone world has not been and what it could have been," Mulroney said.

Specifically, he said the summit will devote itself to international cooperation and economic development, with advanced members such as France and Canada sharing technological and telecommunications expertise with members "who are among the poorest of the earth."

La solidarité francophone passe par la technologie

Seule la technologie peut concrétiser la solidarité francophone, en opérant le nécessaire rapprochement de populations éparses et la mise en commun de leurs préoccupations.

GILLES NORMAND

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre Brian Mulroney, devant les convives du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

« La francophonie sera agissante ou elle ne sera pas », a-t-il renchéri.

M. Mulroney, dont le long exposé portait sur l'attitude du Canada vis-à-vis du Sommet des chefs d'États et de gouvernements de pays francophones, qui se tiendra du 17 au 19 février, à Paris, a dit souhaiter, comme l'avait fait à la fin de janvier son ministre Monique Vézina, que cette rencontre historique favorise une interaction continue entre les pays, et qu'elle donne naissance, enfin, à une sorte de « nouveau club international plus ou moins analogue au Commonwealth ».

Descrivant le Commonwealth comme une organisation pragmatique et flexible, qui constitue pour le Canada un important canal d'expression de sa personnalité internationale, M. Mulroney s'est dit d'avis qu'une appartenance plus vivante à un ensemble représentant la francophonie mondiale permettrait de jouir d'avantages analogues.

Des liens dynamiques

« Notre association à la communauté des peuples francophones offre un moyen d'expression à l'autre grande entité linguistique au Canada et constitue, de ce fait, un autre élément capital de nos relations internationales. À l'instar du Commonwealth, la francophonie peut créer des liens dynamiques entre la quarantaine de pays et d'États qui la composent et avec lesquels nous avons en commun l'usage de la langue française », a précisé le premier ministre.

La vie nationale des Canadiens serait la première à bénéficier d'un sommet fructueux, estime M. Mulroney qui, faisant allusion à la crispation des relations entre Québec et Ottawa

— BRIAN MULRONEY

notamment, soutient « avoir engagé l'action de mon gouvernement dans le sens de la réconciliation ».

« Nous poursuivrons cet objectif par l'établissement et la pratique d'un dialogue constant avec les provinces et, notamment, par l'épanouissement du Canada francophone. »

Rôle privilégié du Québec

« On ne peut, bien sûr, parler du Canada francophone sans reconnaître au Québec une place et un rôle privilégiés », a-t-il ajouté, précisant que le Canada participera en force au Sommet francophone, qu'il y sera lui-même présent, accompagné des premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick, comme chacun sait.

« Il faut reconnaître que la francophonie a besoin d'une nouvelle impulsion et d'un élargissement de ses perspectives pour porter tous les fruits qu'on peut en attendre (...) pour se montrer à la mesure des défis qu'elle doit relever », a dit le premier ministre, dont le discours a été prononcé devant des représentants du corps diplomatique canadien, l'ambassadeur de France au Canada et devant

le vice-président du sénat français.

Le premier ministre canadien relie l'avenir du monde francophone à sa participation vivante au développement technologique.

Pour lui, les travaux du sommet donneront lieu à des échanges débouchant sur la mise au point de programmes d'action. Ce ne serait pas qu'une affaire de langue.

Technologie et francophonie

Précisant que le Canada s'était vu confier le mandat d'examiner la possibilité de relier les banques de données francophones par un réseau auquel auraient accès les pays membres de la communauté, le premier ministre a ajouté qu'il adresserait aux chefs d'État et de gouvernement des recommandations sur des projets de télécommunications à l'échelle de l'espace francophone. Selon lui, de telles proposi-

tions contribueraient à concrétiser la solidarité entre pays francophones.

« Nous avons le souci de favoriser les échanges non pas seulement au niveau des fonctionnaires et des personnalités politiques, a tenu à souligner M. Mulroney, mais surtout dans la vie quotidienne des hommes, des femmes et des jeunes des pays francophones.

« Ce sera l'apport et l'honneur de la francophonie que de mettre la technologie au service des gens, d'en user comme d'un instrument de renouvellement et d'humanisation de nos sociétés. »

Insistant sur la nécessité d'étouffer tout sentiment d'impuissance ou toute résignation « qui auraient pour effet de réserver à d'autres collectivités ou à d'autres espaces linguistiques l'élaboration de ce que seront la science et la technologie de demain », le premier ministre a dit

que la France et le Canada surtout auront à intensifier leurs efforts en ce sens, pour en faire profiter les pays moins avancés en matière de technologie.

« Ce que les francophones inventeront, les logiciels qu'ils développeront, les technologies qu'ils mettront au point, ils n'auront pas à les traduire. Il leur suffira de les nommer, en

français. Combattre pour la langue française, dans le monde d'aujourd'hui, c'est créer des emplois pour les francophones, assurer leur entrée dans les champs des disciplines et des technologies modernes. Autrement dit, la meilleure défense du français est l'affirmation de sa présence », assure le premier ministre canadien.

SOMMET FRANCOPHONE: MULRONEY «SOULIGNE» LE RÔLE DU QUÉBEC

(PC) - Le Québec jouera un rôle privilégié à l'intérieur du Canada francophone, même si le premier ministre Mulroney ne lui reconnaîtra pas de statut différent de celui accordé au Nouveau-Brunswick lors du prochain Sommet de la francophonie à Paris.

Au cours d'un discours prononcé devant un auditoire de 300 personnes du Conseil des relations internationales de Montréal, le chef du gouvernement a parlé de l'importance du dialogue avec les provinces pour l'épanouissement du Canada francophone. «On ne peut, a-t-il dit, parler du Canada francophone sans reconnaître au Québec une place et un rôle privilégiés.

«C'est là, a-t-il poursuivi, qu'avant toutes les autres, en Amérique du Nord, la collectivité francophone a pris racine, a lutté pour sa survie... avec l'appui d'un gouvernement provincial doté de compéten-

ces propres à se déployer dans toutes les sphères d'activités intérieures.»

Pour le premier ministre canadien, les turbulences qui ont marqué les rapports entre Québec et Ottawa depuis 20 ans devaient introduire un élément de tension, aussi bien dans les relations franco-canadiennes que dans la participation commune des gouvernements d'Ottawa et de Québec aux activités de la Francophonie.

«Mais, a ajouté M. Mulroney, il fallait débrider la crispation des relations Ottawa-Paris-Québec. C'est pourquoi, dès novembre 1984, lors de la visite officielle du Premier ministre Lau-

rent Fabius, j'ai reconnu, au nom du gouvernement fédéral, la légitimité des relations directes entre Québec et Paris, dès lors qu'elles respectent la cadre constitutionnel canadien.»

Pour ce qui est de la francophonie, a poursuivi le premier ministre canadien, le gouvernement conservateur a déployé, selon lui, toutes ses ressources pour imaginer un compromis généreux qui puisse permettre au premier ministre du Québec d'assister à un sommet francophone. Dans le même esprit d'ouverture, a-t-il ajouté, nous avons conclu une entente de même nature avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.»

Ce qui importait durant les négociations avec le Québec, a précisé le premier ministre canadien, c'était de garantir l'unité canadien-

ne et le respect de la constitution. «Car le gouvernement du Canada, a-t-il indiqué, doit assumer ses responsabilités internationales et jouer son rôle dans la protection des minorités et la promotion de leurs droits linguistiques.»

Le Sommet de la francophonie, qui s'ouvrira à Paris le 17 février, doit produire des résultats et le gouvernement canadien insistera auprès des 40 pays qui y participeront pour

qu'il soit placé sous le signe de l'efficacité et du concret. «Il faut surtout éviter, a quand même tenu à préciser le premier ministre, de susciter des attentes que nous décevriions par la suite. Il se pourrait que les résultats soient modestes, mais l'essentiel est qu'il y en ait et que soient établis les fondements d'une francophonie soucieuse de répondre aux besoins les plus pressants des populations francophones.»

PM has high hopes for francophone summit

BY GRAHAM FRASER
The Globe and Mail

MONTREAL

The francophone summit should give birth to a new international club, similar to the Commonwealth, Prime Minister Brian Mulroney said yesterday.

The summit, which various French governments over the past 20 years have wanted to hold, will bring together some 40 heads of government of French-speaking societies around the world for a three-day meeting in Paris, Feb. 17 to 19.

Speaking to the Montreal Council on International Relations, Mr. Mulroney said that Canada will look at ways that a French-language data bank around the world can be connected, and will be making proposals on telecommunications.

"Only technology can make francophone solidarity something concrete, and bring together scattered populations and their mutual concerns," Mr. Mulroney said.

He said it is essential for the growth of French-speaking societies around the world to develop computer connections.

"Francophones will not have to translate what they invent — the software they develop, the technology they perfect," he said. "In today's world, to fight for the French language is to create jobs for francophones, ensure that they enter modern fields and technologies. And that is what we want to achieve at the francophone summit."

Mr. Mulroney said that the economic development of French-speaking Africa is a crucial condition for the development of a true French-speaking international community.

He called the growth of Canadian ties with the French-speaking world a "vital element in Canada's international relations," which would be of great benefit to Canada's national life.

In the past, discussions over possible summits have broken down because it proved impossible to reach a consensus on the role that Quebec would play.

Mr. Mulroney said that it had been essential to loosen the tension in what he called "Ottawa-Paris-Quebec relations."

"That is why, in November, 1984,

during the official visit of (French) Prime Minister Laurent Fabius, I recognized, in the name of the federal Government, the legitimacy of direct relations between Quebec and Paris, as long as they respected the Canadian constitutional framework."

Mr. Mulroney said that he had worked to achieve a compromise so that Quebec Premier Robert Bourassa could attend the summit, and had reached a similar agreement with New Brunswick.

"What was important during these negotiations was to guarantee Canadian unity and the respect of the Constitution."

Pointing out that Canada has in-

ternational responsibilities and a role to play in the protection of minorities and linguistic rights, Mr. Mulroney said that he had recognized Quebec's point of view "and agreed that the summit should recognize the specific reality of Quebec, anchor point for French-speaking Canada."

Mr. Mulroney said that the Canadian Government insisted that Mr. Bourassa should make what he called "a major intervention" at the closing public session.

"The Canadian Government also has decided to invite the other Francophone countries to hold the next francophone summit in Quebec City," Mr. Mulroney said.

Sommet de la francophonie

«Le fédéral se montre généreux envers Québec»

19 — **L'ambassadeur Lucien Bouchard**

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur du Canada en France et délégué principal du premier ministre Brian Mulroney à l'organisation du prochain Sommet de la francophonie a indiqué, hier, que le rôle consenti par le gouvernement fédéral à celui du Québec était tout à fait généreux.

Au cours d'une conférence de presse, en fin de journée hier, M. Lucien Bouchard a tenté de faire disparaître l'impression que le Québec était devenu, par un accord avec le fédéral sur sa place au Sommet de Paris, une province comme les autres, face plus particulièrement

au Nouveau-Brunswick.

«C'est généreux, a souligné M. Bouchard, parce que le chef d'un gouvernement provincial se retrouvera entre autres à la séance de clôture du Sommet (le 19 février), sous les feux des caméras internatio-

nales à Paris, à côté du président de la France, M. François Mitterrand, en train de prononcer un discours de 10 minutes sur les lignes de force qui se dégagent de ce sommet; et, espérons-le, si d'autres y consentent, en train d'annoncer que ces autres pays sont conviés à la prochaine rencontre de la francophonie au Canada, plus particulièrement à Québec.»

M. Bouchard a ensuite longuement expliqué que, même si le Québec devait répondre aux mêmes règles que le Nouveau-Brunswick lors de ce sommet, il aurait de toute évidence un poids plus évident.

Reprenant l'expression du premier ministre québécois Robert Bourassa, l'ambassadeur canadien en France s'est plu à parler du Québec comme étant le foyer de la francophonie en Amérique.

«D'ailleurs, a-t-il ajouté, la réalité juridique au Canada, c'est que nous avons une Constitution qui fait en sorte que nous avons 10 provinces et un gouvernement fédéral. Alors qu'est-ce que vous vou-

lez que je vous dise de plus?»

Selon lui, à partir du moment où existe cette réalité juridique, l'accord conclu s'aligne sur cette réalité. Le Québec pourra parler de coopération et de développement au cours des séances à huis clos, au même titre que le Nouveau-Brunswick, alors que le gouvernement fédéral sera le seul à prendre la parole lorsqu'il s'agira de discuter de politique et d'économie.

Le discours d'ouverture sera prononcé par le premier ministre Mulroney au nom de tous les Franco-Canadiens. L'allocution de clôture sera présentée par Robert Bourassa, tel que convenu entre les deux chefs de gouvernement.

Cette nouvelle position de fermeté du gouvernement canadien, qui tient à sa place prépondérante au dépens du Québec, ne semble pas décevoir Lucien Bouchard, un vibrant défenseur des intérêts des Québécois et ex-organisateur du clan du Oui lors du référendum québécois en 1980.

LA PRESSE

Ottawa et Québec se partagent les dossiers au Sommet de Paris

■ OTTAWA — Le Québec et le Canada se sont partagé quatre des vingt dossiers techniques qui seront abordés au

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

premier Sommet de la francophonie à Paris dans deux semaines.

L'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard, a déclaré hier que le gouvernement fédéral pilote actuellement le dossier de la francophonisation des banques de données et celui des communications, tandis que le Québec s'est vu confier les dossiers de l'énergie et de l'informatique.

Après trois jours de réunions des représentants de la quarantaine de chefs d'État ou de gouvernement inscrits au Sommet, le représentant fédéral a précisé les deux conditions que le Canada a posées à sa participation au Sommet de Paris:

■ « la francophonie ne sera pas seulement hexagonale », a précisé M. Bouchard, qui ajoute

que le Canada n'acceptera l'hégémonie d'aucun pays sur le Sommet, le comparant alors à « une sorte de Commonwealth »;

■ le Canada a par ailleurs insisté pour qu'on jette les bases, à Paris, d'un « Club politique » qui débouche sur des mesures concrètes, pratiques et modernes. D'où le choix d'une vingtaine de dossiers techniques dont deux ont été confiés au Canada et deux au Québec. La France aura la responsabilité de réfléchir sur la coopération

dans le domaine des « industries de la langue ».

D'autre part, le représentant fédéral a déclaré que l'arrangement conclu entre les gouvernements du Québec et du Canada, est « généreux »: 200 questions de protocole et de logistique ont finalement été réglées entre Québec et Ottawa, sans l'intervention de la France, a précisé M. Bouchard, et l'entente sur la participation publique des deux chefs de gou-

vernement a été conclue par MM. Mulroney et Bourassa eux-mêmes.

Non seulement le premier ministre du Québec obtient-il un droit de parole à la séance de clôture mais on juge à Ottawa que cela mettra en évidence la « visibilité » du Québec sur la scène internationale puisque M. Bourassa sera le seul de trois chefs d'État ou de gouvernement, avec M. François Mitterrand et un chef de délégation qui remerciera officiellement la France de son hospitalité, à prendre la parole devant les caméras de télévision et la quarantaine de pays représentés.

On laisse entendre de plus que M. Bourassa brossera un tableau de « la francophonie du futur » et qu'il transmettra, si tout va bien, une invitation officielle du Canada à accueillir le prochain Sommet à Québec. La France appuierait la candidature du Canada. Cela démontrera, selon M. Bouchard, « que le Ca-

nada et le Québec sont réconciliés avec eux-mêmes ».

M. Bouchard a souvent fait allusion tout au long de sa conférence de presse au « statut juridique » canadien qui fera du Québec comme du Nouveau-Brunswick, représenté par M. Richard Hatfield, « un observateur intéressé mais silencieux » à la majeure partie du Sommet. Il précise cependant que la « réalité politique » permettra au Québec de se distinguer comme « le foyer de la francophonie » au Canada, dans le cadre « restreint » du régime fédéral.

Manifestement en règle avec sa conscience, M. Lucien Bouchard qui n'a jamais caché sa « déception » des résultats du référendum de mai 1980, a expliqué que les Québécois ont le choix « d'être là » (où les intérêts du Québec se discutent). « J'ai décidé d'être là, j'y suis », a-t-il conclu.

Le Sommet: Bouchard soutient qu'Ottawa s'est montré «^{pg 4} généreux^{R3FS} » envers Québec

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur du Canada en France et délégué principal du premier ministre Brian Mulroney à l'organisation du prochain Sommet de la francophonie a indiqué, hier, que le rôle consenti par le gouvernement fédéral à celui du Québec était tout à fait généreux.

Au cours d'une conférence de presse, en fin de journée hier, M. Lucien Bouchard a tenté de faire disparaître l'impression que le Québec était devenu, par un accord avec le fédéral sur sa place au Sommet de Paris, une province comme les autres, face plus particulièrement au Nouveau-Brunswick.

« C'est généreux, a souligné M. Bouchard, parce que le chef d'un gouvernement provincial se retrouvera entre autres à la séance de clôture du Sommet (le 19 février), sous les feux des caméras internationales à Paris, à côté du président de la France, M. François Mitterand, en train de prononcer un discours de 10 minutes sur les lignes de force qui se dégagent de ce sommet; et, espérons-le, si d'autres y consentent, en train d'annoncer que ces autres pays sont conviés à la prochaine rencontre de la francophonie au Canada, plus particulièrement à Québec. »

M. Bouchard a ensuite longuement expliqué que, même si le Québec devait répondre aux mêmes règles que le Nouveau-Brunswick lors de ce sommet, il aurait de toute évidence un poids plus évident.

Reprenant l'expression du premier ministre québécois Robert Bourassa, l'ambassadeur canadien en France s'est plu à parler du Québec comme étant le foyer de la francophonie en Amérique.

« D'ailleurs, a-t-il ajouté, la réalité juridique au Canada, c'est que nous avons une Constitution qui fait en sorte que nous avons 10 provinces et un gouvernement fédéral. Alors qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus? »

Selon lui, à partir du moment où existe cette réalité juridique, l'accord conclu s'aligne sur cette réalité. Le Québec pourra parler de coopération et de développement au cours des séances à huis clos, au même titre que le Nouveau-Brunswick, alors que le gouvernement fédéral sera le seul à prendre la parole lorsqu'il s'agira de discuter de politique et d'économie.

Le discours d'ouverture sera prononcé par le premier ministre Mulroney au nom de tous les Franco-Ca-

nadiens. L'allocution de clôture sera présentée par Robert Bourassa, tel que convenu entre les deux chefs de gouvernement.

« Il faut distinguer, toutefois, a ajouté M. Bouchard, entre la réalité juridique et la réalité politique et sociologique. Il est évident que le poids du Québec, réel et quotidien, au sein de la francophonie est plus considérable que celui du Nouveau-Brunswick.

« Ce n'est pas faire injure au Nouveau-Brunswick, a-t-il poursuivi, que de dire qu'il y a moins de francophones, qu'ils sont moins bien organisés, moins féconds qu'au Québec, et ce décalage de la réalité va apparaître au plan de la visibilité. Ça va paraître quelque part qu'il y a six millions de francophones au Québec et quelques centaines de milliers au Nouveau-Brunswick, comme ça va aussi paraître qu'il y a 55 millions de Français en France et 600,000 au Gabon. »

Cette nouvelle position de fermeté du gouvernement canadien, qui tient à sa place prépondérante aux dépens du Québec, ne semble pas décevoir Lucien Bouchard, un vibrant défenseur des intérêts des Québécois et ex-organisateur du clan du Oui lors du référendum québécois en 1980.

SOMMET FRANCOPHONE

Mulroney a des ^{23 F.S.} _{A 10} attentes « modestes »

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre canadien Brian Mulroney ne croit pas que les résultats du premier Sommet de la francophonie seront aussi évidents et tangibles, parce qu'il faudra, selon lui, donner le temps à ce nouvel organisme de profiter du dynamisme nécessaire à son épanouissement.

Quelques minutes avant une brève rencontre, hier dans la capitale, avec les représentants du Comité organisateur de la manifestation (sherpas) et les porte-parole des minorités francophones au Canada, le chef du gouvernement canadien a mis en garde certains

observateurs un peu trop enthousiastes à la veille de cette première rencontre de la francophonie mondiale, qui se tiendra du 17 au 19 février à Paris.

« Nos attentes, a-t-il dit, demeurent modestes, il ne faut pas tuer ou étouffer le Sommet avant sa naissance.

« Je conserve l'espoir, a-t-il ajouté, que ça va être un lieu de rencontre impressionnant, où de belles choses vont s'accomplir. »

M. Mulroney a laissé entendre que les problèmes avec la délégation québécoise, « s'il y en avait », étaient réglés.

Mulroney est disposé à discuter de l'apartheid sud-africain et de la démocratisation en Haïti au Sommet de la francophonie

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Mulroney, tout en souhaitant que le sommet des pays francophones se déroule dans un climat de cordialité, est disposé à aborder des questions telles l'apartheid en Afrique du sud ou, si le sujet est soulevé, la démocratisation de la vie politique en Haïti.

C'est ce qu'a indiqué hier soir le premier ministre canadien en réponse à des questions de la presse à son arrivée à une réception où il rencontrait le groupe des «sherpas», ces ambassadeurs chargés de la préparation du sommet qui aura lieu à Paris.

À 12 jours de ce Sommet qui sera une première pour le monde francophone, il est encore trop tôt pour savoir de façon précise les points qui seront à l'ordre du jour. Il est cependant acquis que les 38 chefs d'État ou de gouvernement qui participeront à cette rencontre aborderont outre les questions culturelles et les questions de développement, les grands sujets de l'actualité politique.

Pour ce qui est de la situation en Afrique du sud, il apparaît d'ores et déjà que cette question ne pourra être évitée de par l'intérêt qu'elle suscite chez les pays d'Afrique francophone. De fait, M. Mulroney dit avoir déjà indiqué, par la voix de son ambassadeur, de son désir d'aborder cette question.

Le premier ministre canadien se dit en effet

conscient de l'intérêt que représente cette question en Afrique pour l'avoir constaté personnellement lors de la conférence des pays du Commonwealth l'automne dernier à Nassau. On peut imaginer que l'on pourra assister aux mêmes débats vigoureux, a-t-il dit, refusant d'indiquer toutefois si le Canada prendra l'initiative de soumettre des propositions d'actions communes. Rappelons qu'à Naussau, on avait dû, devant la résistance de l'Angleterre, se contenter de la création d'un comité des sages. À Paris, un consensus pourrait plus facilement se faire.

La situation politique en Haïti pourrait devenir un sujet de réflexion des participants au Sommet en raison de la conjoncture dans ce pays. Le gouvernement Duvalier a été invité à participer au sommet à titre de pays francophone membre de l'Agence de coopération culturelle et technique. On ne sait toutefois pas s'il y sera présent.

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, indiquait hier que le Canada n'a pas à se prononcer sur la participation d'Haïti au sommet puisque c'est le pays hôte qui invite. Elle devait dire toutefois qu'elle estimait qu'il devait y être représenté. Le premier ministre Mulroney a indiqué pour sa part que si la situation intérieure à Haïti devait être abordée, le Canada exprimerait son point de vue, ajoutant toutefois un prudent: «On verra dans le temps». Il souligne qu'il ne faut pas «étouffer le Sommet avant sa naissance».

Bourassa parlera à la fin du Sommet francophone

■ QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a décidé hier d'exercer son droit de parole à la séance de clôture, plutôt qu'à celle d'ouverture du premier Sommet francophone qui réunira une trentaine de pays, du 17 au 19 février, à Paris.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Au cours d'une conférence de presse convoquée hier soir, juste avant qu'il ne préside à un dîner offert par le Québec aux responsables de la préparation du Sommet francophone réunis dans la Vieille capitale, M. Bourassa a expliqué que c'est par choix qu'il a arrêté cette décision.

« Nous avons le choix, a-t-il dit, et je m'adresserai (donc) aux participants du Sommet francophone à la séance de clôture. »

En fait, si le premier ministre

a agi de la sorte, c'est aussi parce que le gouvernement qu'il dirige entend être l'hôte du deuxième Sommet francophone qui pourrait se réunir à Québec, dans deux ans. M. Bourassa estime même que les chances qu'il en soit ainsi sont excellentes.

On se souviendra que, pas plus tard que la semaine dernière, le premier ministre avait déclaré accepter volontier que M. Brian Mulroney soit seul à parler au nom des francophones d'Amérique à l'ouverture du Sommet francophone, mais, cela, assorti de deux conditions :

■ d'abord, qu'aux termes des négociations qui ont cours entre les délégués des pays participants, que le consensus veuille que la séance d'ouverture soit réservée aux gouvernements nationaux ;

■ et ensuite, que la séance de clôture publique permette au Québec de jouer un rôle particulier, ce qui laissait entendre l'annonce de la tenue du deuxième Sommet francophone à Québec, dans deux ans.

Percée diplomatique

Le premier ministre a par ailleurs précisé hier que la participation québécoise au Sommet de Paris est une exceptionnelle percée diplomatique pour le Québec.

« C'est (même) un précédent qu'un gouvernement d'un ensemble fédéré puisse avoir la chance de s'exprimer sur la scène internationale », a-t-il commenté.

Plus tard en soirée, à la clôture du dîner offert par son gouvernement, comme pour appuyer son propos, M. Bourassa devait ajouter que les pays participants ont le devoir de donner

au travaux du Sommet un tour résolument concret.

« Nous pouvons faire des choses remarquables ensemble, peut-on lire dans son discours remis aux journalistes, dans les domaines les plus vitaux du développement et du progrès de nos peuples. »

« Et, ajoute-t-il, nous pouvons faire ces choses en français pour nous-mêmes, mais également pour l'enrichissement de la grande communauté internationale. »

M. Bourassa estime de plus que pour le Québec, la francophonie doit être moderne, généreuse et enracinée, tout en étant ouverte sur l'avenir. « C'est pourquoi, il me semble que nous devrions nous attaquer en priorité et, sans doute pour de longues années, aux problèmes majeurs qui concernent le développement économique et les conditions mêmes de ce développement. »

Il a aussi dit que le Québec demeure attaché à son histoire, à ses institutions et à sa réalité culturelle. « Le Québec a toujours été et il demeurera toujours le point d'appui du fait français au Canada. »

Enfin, le premier ministre du Québec croit que la francophonie doit apparaître pour ce qu'elle est, soit une idée rentable et généreuse.

« Nous avons la chance historique, a-t-il conclu, de bâtir une communauté originale, d'inventer ensemble une part de notre avenir, de proposer à la jeunesse à l'échelle du monde, avec force et ouverture de la réalité et de la générosité de la grande communauté francophone internationale. »

Sommet de la francophonie**Une chance historique de bâtir une société originale**

Le Québec perçoit le prochain Sommet sur la francophonie comme une occasion de faire coïncider les impératifs du développement et ceux du salut des cultures respectives des pays qui y participeront.

Le Premier ministre Robert Bourassa a fait part de sa conception au cours d'une brève allocution qu'il a prononcée, hier soir, au dîner qu'il a offert aux membres du comité préparatoire du Sommet.

Le Premier ministre du Québec a exprimé l'avis que les peuples francophones auront là «la chance historique de bâtir une communauté originale et d'inventer ensemble une part de autre avenir.»

Il y voit également une occasion de proposer à la jeunesse du monde la force, l'ouverture, la réalité et la générosité de la grande communauté francophone internationale.

De dire M. Bourassa, «nous devons faire en sorte que la francophonie appa-

raisse pour ce qu'elle est réellement: une idée rentable et généreuse à la fois. Le Sommet n'aura les échos que nous souhaitons et les prolongements que nous désirons que s'il fait montre à la fois de réalisme et de vision et que si ses conclusions sont assorties des moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre».

A cet égard, le Premier ministre du Québec a informé ses invités de son intention d'associer l'entreprise tant publique que privée à la construction de la communauté et à la mise en oeuvre des divers projets qui découleront de ce Sommet.

Selon M. Bourassa, le Québec ne vise pas que des objectifs culturels par sa participation à ce Sommet, mais la diversité de ses rapports économiques, scientifiques et techniques.

«...il me semble, dit-il, que nous devrions nous attaquer en priorité et, sans doute pour de longues années, aux problèmes majeurs qui concernent le développement économique, et les conditions mêmes de ce développement, soit la formation, l'information scientifique

et technique, la communication, l'énergie et l'agro-alimentaire et tout ce qui a trait aux questions linguistiques afin que le français soit une langue porteuse de modernité...».

M. Bourassa avait précédemment reçu à ses bureaux l'ambassadeur de France au Canada, M. Jean-Pierre Cabouat.

Quant aux membres du comité préparatoire au Sommet, il s'agit: Pour la Belgique, de MM. Willem Vercaemmen et Lucien Outers, pour le Burundi, de M. Cyprien Runimpa, pour le Canada, de M. Lucien Bouchard, pour la Côte d'Ivoire, de M. Bakassa Bakayoko, pour la France, de MM. Jacques Leprette et Bernard Pottier, pour le Gabon, de M. Jean-Marie Szamba, pour Haiti, de M. Paul-Émile Borsainvil, pour le Mali, de M. Mamadou Diawara, pour la Mauritanie, de M. Mohamed Abdallah El Hacen, pour le Québec, de M. Claude Roquet, pour le Sénégal, de M. Ibrahima Caba, pour le Togo, de M. Tchao Sotou Bere, pour la Tunisie, de M. Mustapha Zouari et pour le Zaïre, de M. Ekanga Botombele Bokonga.

Haiti's status up to Ottawa, Bourassa says

By JENNIFER ROBINSON
Gazette Quebec Bureau

QUEBEC — Premier Robert Bourassa last night sidestepped the issue of Haiti's status at the Paris summit of francophone nations Feb. 17.

While Bourassa acknowledged that Quebec's large Haitian community is concerned about the dictatorship of self-proclaimed President-for-life Jean-Claude Duvalier, he said it is up to Prime Minister Brian Mulroney to decide whether to take a stand.

Bourassa said external relations do not fall under provincial jurisdiction.

An aide to Bourassa said he was not sure Duvalier would attend the three-day conference.

The issue of Haiti's status at the 35-nation summit was raised in light of reports of violence and death in week-long demonstrations against the Duvalier family.

Bourassa made the comment to reporters before addressing a dinner for about 16 diplomats attending a pre-summit planning session here yesterday.

Bourassa said Quebec wants to develop close economic and cultural links with French countries around the world.

"Quebec has always been and is still the cornerstone of the French fact in Canada," Bourassa said.

He said the summit provides French nations with a unique opportunity to build a worldwide community that is "both profitable and generous."

"We have the historic chance to build an original community, to invent together part of our future."

The summit is the first such meeting of francophone nations. Earlier attempts to hold international francophone summits were stalled by a disagreement between Quebec and Ottawa over Quebec's status at the summit.

An agreement last fall means that Quebec and New Brunswick, where francophones make up a third of the population, will sit at the summit table alongside Ottawa.

Ottawa's delegation will include a representative from the Fédération des francophones hors Québec.

No loss for Quebec

^{B2}
Premier Bourassa has done the wise thing in withdrawing his request to speak at the opening session of the summit of francophone governments in Paris.

The waning of overtly nationalist sentiment in Quebec, capped by the election of Mr. Bourassa's pragmatic Liberals last year, seemed to have put paid to the unseemly squabbling over precedence that had hobbled Quebec-Canada-France relations for almost two decades.

Suddenly, the brewing dispute between the new premier and Prime Minister Mulroney, who maintained he would be the sole Canadian to address the session, threatened a revival of the quarrels.

Mr. Bourassa's acquiescence is nicely judged. He stuck to his guns long enough to

make his point, and now has withdrawn in plenty of time to appear statesmanlike. By so doing, he has avoided risking a collapse of the summit; previous ones have died aborning on the question of precedence.

Mr. Bourassa knows that participation in these summits, even in a slightly junior capacity, means more to Quebec than wrapping itself in the *fleur de lys* flag and having no summit at all. Quebec has more to gain from the creation of a healthy international francophone organization than from diplomatic squabbling.

The premier has also taken a significant step toward ensuring that a second summit is held in Quebec City — with himself front and centre as host. Far from losing a tussle with the feds, he has made himself and Quebec look like winners.

Paris: les francophones hors-Québec seront représentés

OTTAWA (PC) — La ministre des Relations extérieures Monique Vézina a indiqué, hier, que les associations de francophones hors-Québec seront représentées au sein de la délégation canadienne lors du Sommet francophone qui aura lieu à Paris du 17 au 19 février.

«La participation des francophones hors-Québec, a-t-elle souligné à la sortie des Communes, pourra prendre toutes sortes de formes, y compris d'avoir des représentants dans la délégation officielle.»

La ministre a aussi confié que la contribution des représentants privés des minorités francophones au pays «prendra par ailleurs la forme d'une consultation entre les gouvernements et les associations».

«Demain après-midi (mardi), a poursuivi Mme Vézina, j'ai convoqué tous les représentants de la Fédération des francophones hors-Québec pour d'abord les écouter et recueillir leurs points de vue pour que le premier ministre et moi-même soyons porteurs de leurs préoccupations lors du Sommet.»

En annonçant que les représentants de la Fédération des francophones hors-Québec pourraient ob-

tenir un siège au sein de la délégation canadienne à Paris, Mme Vézina a tenu à souligner que le nombre de places disponibles au sein du groupe canadien était très limité «pour toutes sortes de raisons».

Outre le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick (les seuls à avoir un siège autour de la table), les gouvernements de l'Ontario et du Manitoba seront représentés au sein de la délégation canadienne, dans les gradins derrière le premier ministre Mulroney.

Aujourd'hui à Ottawa, la ministre Vézina, l'ambassadeur du Canada en France et les représentants des pays participants au Sommet de la fran-

cophonie - ceux que l'on nomme les sherpas - se rencontreront à Ottawa pour un dîner aux Affaires extérieures.

Au cours de l'après-midi, Mme Vézina sera au Centre des conférences d'Ottawa pour une rencontre à huis clos avec les représentants des différentes associations de francophones hors-Québec.

En soirée, les sherpas seront reçus par le premier ministre Brian Mulroney avant de se rendre à l'ambassade de France pour une réception.

Mercredi, ils seront tous à Montréal pour une journée de travail préparatoire à l'événement parisien.

COMPROMIS QUÉBEC-OTTAWA

Bourassa clôturera le Sommet de Paris et proposera le prochain pour Québec

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Québec et Ottawa en sont finalement arrivés à un compromis quant à la participation des deux chefs de gouvernement aux séances publiques du premier Sommet de la francophonie, dans deux semaines, à Paris.

C'est du moins ce que LE DEVOIR a appris hier, de sources bien informées.

Le premier ministre du Canada sera l'un des cinq intervenants à la séance inaugurale du lundi 17. M. Brian Mulroney parlera au nom de la francophonie nord-américaine, y inclus le Québec.

Le premier ministre du Québec sera, pour sa part, l'un des trois intervenants à la seule autre séance publique, celle de clôture, deux jours plus tard. M. Robert Bourassa invitera alors, s'il y a consensus à cet égard, la quarantaine de pays et de gouvernements représentés; à tenir le deuxième Sommet à Québec même, dans deux ou trois ans. Cette intervention finale aura d'autant plus de relief que, durant deux jours, les délibérations se feront à huis clos.

C'est du moins le compromis que les représentants du Québec et du Canada proposeront demain à leurs collègues de la quinzaine de pays responsables de la préparation du Sommet (les sherpas, comme on les

appelle en jargon diplomatique), qui passent la majeure partie de cette semaine au Canada. Hier, ce groupe de travail, dont fait partie l'ambassadeur Leprette, représentant du président Mitterrand et président du comité préparatoire, a séjourné à Québec et a été reçu en soirée par M. Bourassa, au Château Frontenac. Aujourd'hui, ils sont à Ottawa, les hôtes de M. Mulroney. Demain et jeudi, ils tiennent des séances de travail, à huis-clos, à Montréal, où ils prendront les décisions concernant les deux séances inaugurales, l'ordre du jour et le suivi du Sommet.

M. Bourassa avait lui-même évoqué la possibilité de ce compromis, mercredi dernier. Des discussions intenses ont eu lieu à cet égard entre les deux gouvernements, chacun prenant bien de ne pas envenimer la situation et aucun ne voulant porter ombrage à la réussite d'un événement international dont il est question depuis vingt ans.

Selon nos informations, le compromis politique s'est fait de façon relativement rapide. Ce serait au niveau

des fonctionnaires que les choses auraient quelque peu accroché. Tant à Paris que dans les deux capitales canadiennes, fait-on valoir, il y a un certain nombre de personnes qui ont peine à s'adapter à la situation nouvelle qui prévaut à Ottawa depuis septembre 1984, ou au changement de gouvernement qui a eu lieu à Québec, il y a deux mois à peine. Sur ce point précis, dit-on encore, il y a des fonctionnaires québécois qui en sont encore à faire « la guerre de l'indépendance », en dépit du référendum de mai 1980 et en dépit de l'élection toute récente d'un gouvernement fédéraliste, « confédéral », selon le mot d'un ministre.

Hormis ce point de friction en voie de règlement, les discussions entre les deux gouvernements vont bon train et on ne signale pas d'accrochage majeur. Au contraire, ils s'entendent pour que le Sommet débouche sur des décisions concrètes, concernant, entre autres sujets, la défense et l'illustration de la langue française, mais aussi la coopération et le développement économique. L'on s'entend aussi pour que le suivi du Sommet soit assuré par une petite équipe, en attendant que l'Agence de coopération culturelle et technique soit revivifiée.

Rencontrant la presse en début de soirée, M. Bourassa a dit qu'il avait le choix entre une courte allocution à la séance inaugurale (avec plusieurs autres) ou une autre à la fin. Il se contente de laisser entendre qu'il a choisi cette dernière, ce qui lui permettra d'inviter ses homologues à Québec, à une date à déterminer. Il estime que ses chances sont excellentes à cet égard.

M. Bourassa est satisfait de ce que le Québec effectuera à Paris une exceptionnelle percée diplomatique, un précédent. C'est la première fois, dit-il, que des États fédérés (le Nouveau-Brunswick en sera aussi) ont une telle tribune internationale. Il lui importe surtout qu'elle ait des suites concrètes pour le Québec, dont le rôle politique n'a aucune commune mesure avec celui de la province voisine, même si leur statut juridique est semblable. C'est du droit nouveau, un autre pas en avant.

Il nie qu'il y ait conflit avec Ottawa, uniquement des discussions normales dans les circonstances. Il veut profiter du Sommet pour consolider et approfondir les relations du Québec avec les autres pays francophones, surtout sur le plan éco-

nomique.

À ses invités, par la suite, le premier ministre a fait valoir que « le Québec a toujours été et il demeure le point d'appui du fait français au Canada. C'est pourquoi, pour lui-même et avec les autres communautés francophones du pays, il tient absolument à maintenir et à développer ses relations avec l'ensemble des pays francophones. »

À ses yeux, le Sommet a le devoir d'innover et de réussir en donnant à ses travaux un tour résolument concret. Les quelque 40 participants (même la Suisse y aura un observateur) sont unis et réunis par une volonté ardente de coopération novatrice, par un souci de complémentarité et par l'usage commun d'une langue de grande diffusion. « Pour nous, ajoute M. Bourassa, la francophonie doit être efficace, moderne et généreuse, enracinée dans le vécu quotidien et résolument ouverte sur l'avenir, soucieuse de s'attaquer résolument aux problèmes immédiats et souvent aigus de santé, d'éducation, de communications et d'économie. Tous les secteurs de l'activité humaine sont de plus en plus étroitement liés. Et le développement n'est vraiment possible sans, d'abord, une économie saine et prospère. »

« Le Québec, ajoute M. Bourassa, éprouve le besoin et la nécessité du développement d'une coopération intense entre les divers pays partiellement ou entièrement de langue française et, ultérieurement, le besoin de l'édification d'une véritable communauté francophone... Le Québec est une société développée qui partage très largement les valeurs du continent nordaméricain et qui contribue d'une manière significative au progrès et au développement de la réalité canadienne. Le Québec se fait donc, sur ce continent et à l'intérieur du Canada, en demeurant profondément attaché à son histoire, à ses institutions et à sa réalité culturelle et linguistique propre. »

Samedi, d'autre part, dans une entrevue au *Soleil*, le premier ministre a dit qu'il avait fait preuve de souplesse pour éviter que le premier Sommet soit retardé ou n'ait pas de suites. « J'ai une responsabilité comme francophone. Déjà, le Sommet de Paris a été longtemps retardé à cause du fameux triangle Paris-Ottawa-Québec. Si j'adoptais une attitude rigide et intransigeante, il n'y aurait peut-être pas d'autre Sommet. Alors je suis bien obligé de faire preuve de flexibilité. J'aurais pu dire à Mulroney : Si je ne parle pas à l'ouverture, je n'y vais pas, j'envoie Rémillard (ministre des Relations internationales). Ça ferait une belle manchette, mais on n'aurait aucune chance d'avoir un Sommet à Québec, dans deux ans. »

« Si, poursuit M. Bourassa, les chefs d'État qui parleront au début représentent chaque continent, on comprend la position fédérale de vouloir représenter les francophones d'Amérique. Si nous avons une formule qui permet au premier ministre du Québec de parler à la séance de clôture avec un rôle particulier qui pourrait être relié à un deuxième Sommet, c'est acceptable pour le Québec... Ce qui est important, c'est d'avoir le deuxième Sommet à Qué-

bec. »

Pour cela, il faudra que, en plus du Canada, dont l'accord est acquis, les Français et les Africains soient d'accord. Le Sommet de Québec se ferait en collaboration avec Ottawa, a dit M. Bourassa hier soir. Selon lui, sa souplesse a permis de sauver le premier Sommet et de faire en sorte qu'il ait des suites concrètes pour le Québec.

Bourassa's speech set for summit's last day

BY GRAHAM FRASER
The Globe and Mail

PH 2

QUEBEC

Quebec Premier Robert Bourassa says he has chosen to speak at the end of the francophone summit in Paris to improve Quebec's chances of being host to the next one.

Speaking to reporters last night before a dinner for French Ambassador Jean-Pierre Cabouat and the working group preparing for the summit, Mr. Bourassa said he could have spoken at the beginning of the summit, which begins on Feb. 17, or at the conclusion.

"We had a choice. We could have spoken at the closing, with the President of France, or at the beginning, with a certain number of heads of state. We prefer to speak at the end."

Mr. Bourassa stressed that he hoped the next summit would be held in Quebec City, probably in two years. He said he made his decision to speak at the end of the summit to improve Quebec's chances.

Mr. Bourassa said he did not know when the decision on the time and location of the next summit would be made.

During the past 10 days, explanations of why Mr. Bourassa would not

be speaking at the opening public session have varied.

Prime Minister Brian Mulroney said he would be speaking as a representative of Canada. But Mr. Bourassa and his officials first said that the opening session would have only one representative from each continent, and that Mr. Mulroney would be speaking as the representative of North America.

If a larger number of people spoke, they said, Mr. Bourassa would be speaking.

Mr. Bourassa told reporters last week that if there had been a quarrel with Ottawa over the issue, it might have jeopardized Quebec's chance of being able to be the host of the next summit.

However, Mr. Bourassa was criticized in the Quebec press for having conceded much too easily to Mr. Mulroney.

Yesterday, for the first time, Mr. Bourassa said he chose to speak at the closing of the conference.

Quebec's participation in the three-day summit is "a precedent and a breakthrough," he told reporters. "It is a precedent that a Government in a federation can participate in an important diplomatic meeting like this."

- Sommet de la francophonie

Les francophones hors Québec seront représentés

par Pierre April

OTTAWA (PC) — La ministre des Relations extérieures Monique Vézina a indiqué, hier, que les associations de francophones hors Québec seront représentées au sein de la délégation canadienne lors du Sommet de la francophonie qui aura lieu à Paris du 17 au 19 février.

“La participation des francophones hors Québec, a-t-elle souligné à la sortie des Communes, pourra prendre toutes sortes de formes, y compris d’avoir des représentants dans la délégation officielle”.

La ministre a aussi confié que la contribution des représentants privés des minorités francophones au pays “prendra par ailleurs la forme d’une consultation entre les gouvernements et les associations”.

“Demain après-midi (aujourd’hui), a poursuivi Mme Vézina, j’ai convoqué tous les représentants de la Fédération des francophones hors Québec pour d’abord les écouter et recueillir leurs points de vue pour que le premier ministre et moi-même soyons porteurs de leurs préoccupations lors du Sommet”.

En annonçant que les représentants de la Fédération des francophones hors Québec pourraient obtenir un siège au sein de la délégation canadienne à Paris, Mme Vézina a tenu à souligner que le nombre

de places disponibles au sein du groupe canadien était très limité “pour toutes sortes de raisons”.

“Je ne veux pas créer d’attentes, a-t-elle dit, puisque la délégation canadienne est quand même réduite, qu’il va y avoir des ministres, des parlementaires et des représentants des francophones hors Québec.”

Outre le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick (les seuls à avoir un siège autour de la table), les gouvernements de l’Ontario et du Manitoba seront représentés au sein de la délégation canadienne, dans les gradins derrière le premier ministre.

Aujourd’hui à Ottawa, la ministre Vézina, l’ambassadeur du Canada en France et les représentants des pays participants au Sommet de la francophonie — ceux que l’on nomme les sherpas — se rencontreront à Ottawa pour un dîner aux Affaires extérieures.

Au cours de l’après-midi, Mme Vézina sera au Centre des conférences d’Ottawa pour une rencontre à huis clos avec les représentants des différentes associations de francophones hors Québec.

En soirée, les sherpas seront reçus par le premier ministre Brian Mulroney avant de se rendre à l’ambassade de France pour une réception.

Demain, ils seront tous à Montréal pour une journée de travail préparatoire.

Au sommet des pays francophones

Le Québec ^{23 F.S.} effectuera une ₂₃ percée diplomatique importante (Bourassa)

◆ (PC) — Selon le premier ministre Robert Bourassa, le Québec va effectuer une importante percée diplomatique sur la scène internationale lors du premier sommet des pays francophones qui doit se tenir dans deux semaines à Paris.

par Donald CHARETTE

Avant de recevoir hier soir à Québec les diplomates qui préparent la tenue de ce sommet, le premier ministre a rencontré la presse pour justifier le fait que le Québec n'aura pas le droit de parole à la séance d'ouverture.

On sait que le Québec a obtenu un statut de gouvernement participant lors de cette rencontre, comme cela se faisait à l'Agence de coopération culturelle et technique, ce qui signifie qu'il pourra exprimer son point de vue dans certains domaines, lors des séances à huis clos.

Cependant, bien que la décision ne soit pas encore officielle, il semble de plus en plus évident que la séance d'ouverture télévisée sera réservée à seulement quelques pays, dont le Canada.

"Je parlerai au nom de tous les Canadiens", de soutenir très clairement la semaine dernière M. Mulroney dans une entrevue. "Il n'a fait qu'exprimer une réalité juridique", de répondre hier le premier ministre du Québec.

M. Bourassa y voit néanmoins une percée significative pour le Québec sur la scène internationale.

"C'est la première fois qu'un gouvernement faisant partie d'un ensemble fédéré pourra s'exprimer. C'est un avantage d'avoir un statut international, même si nous ne sommes pas un gouvernement national, c'est une percée diplomatique... Essayez de me trouver un autre exemple en politique internationale d'un statut similaire."

Le premier ministre a laissé entendre par ailleurs que le Québec avait le choix entre parler au début, lors de la séance d'ouverture, ou à la fin, et qu'il avait opté pour la clôture afin d'inviter les 35 pays

participants à tenir le deuxième sommet à Québec.

En fait, M. Bourassa a fait état de cette possibilité d'une deuxième rencontre au Québec une fois qu'il fut devenu évident qu'il ne pourrait s'exprimer lors de la séance d'ouverture.

En prenant cette initiative, le Québec espère obtenir un statut plus avantageux lors du second sommet.

A ce sujet, M. Bourassa a affirmé hier soir que les chances paraissent bonnes pour qu'il se déroule au Québec et qu'il s'agit là d'une véritable priorité pour son gouvernement.

M. Bourassa a repoussé toutes les allusions voulant que le Québec soit

finalement sur le même pied que le Nouveau-Brunswick: "Nous avons le même statut juridique, mais c'est très différent sur le plan politique."

Efficacité

Par ailleurs, M. Bourassa a démontré hier son intention de faire de ce premier sommet une réussite sur le plan économique.

Devant les sherpas (le vocable sous lequel on désigne ce groupe de travail chargé de préparer le sommet), il a insisté sur le devoir d'innover en donnant aux travaux un tour résolument concret.

"Pour nous, la francophonie doit être efficace, moderne et généreuse, enracinée dans le vécu quotidien et résolument ouverte sur l'avenir,

soucieuse de s'attaquer résolument aux problèmes immédiats, souvent aigus, de santé, d'éducation, de communication et d'économie.

"C'est pourquoi il me semble que nous devrions nous attaquer en priorité, sans doute pour de longues années, aux problèmes majeurs qui concernent le développement économique, et les conditions mêmes de ce développement, soit la formation, l'information scientifique et technique, la communication, l'énergie et l'agro-alimentaire et, bien sûr, en plus et tout naturellement, tout ce qui a trait aux questions linguistiques."

M. Bourassa a signalé enfin, que compte tenu des difficultés d'organisation, "nous avons collectivement l'obligation de réussir".

Réception exceptionnelle sous la Coupole

Mulroney à l'Académie française

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — Le premier ministre canadien Brian Mulroney, qui effectuera une visite officielle en France les 20 et 21 février prochains, dans la foulée du sommet francophone qui se tiendra à Paris les 17, 18 et 19 février, sera reçu par l'Académie française, dans le huis clos de sa séance du 20 février.

Réception exceptionnelle sous la Coupole puisque M. Mulroney sera ainsi le premier chef de gouvernement d'un pays étranger à être reçu pas les habits verts.

En trois siècles et demi d'existence la compagnie, fondée en 1635 par Richelieu, n'avait en effet accueilli jusqu'alors que neuf monarques et un chef d'Etat. La dernière visite fut celle du président italien Segni en 1964 et auparavant celle du tsar Nicolas II en 1896.

Le premier ministre Mulroney, qui sera accueilli au Palais Mazarin par le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Maurice Druon, signera à cette occasion les actes de la donation de \$400,000 du gouvernement canadien à l'Académie, dont les revenus permettront la création du Grand Prix annuel de la francophonie.

Avant de se rendre à l'Académie, le chef du gouvernement déposera une gerbe à l'Arc de Triomphe sur la tombe du soldat inconnu. Il sera ensuite reçu à déjeuner au palais de l'Élysée par le président Mitterrand avec lequel il s'entretiendra en tête-à-tête avant de rencontrer à l'hôtel Matignon son homologue français, M. Laurent Fabius.

Une séance de travail élargie réunira à Matignon plusieurs ministres canadiens et français aux côtés des deux chefs de gouvernement pour faire le point sur les échanges et les relations bilatérales. On s'attend également à ce que le premier ministre Mulroney se rende à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris pour rencontrer plusieurs grands patrons français.

La dernière visite officielle en France d'un chef de gouvernement canadien fut celle de Pierre Trudeau en novembre 1982. Le premier ministre français Laurent Fabius s'était pour sa part rendu au Canada et au Québec en novembre 1984.

Bourassa will defer to Mulroney in Paris

AH

QUEBEC (CP) — Premier Robert Bourassa says that, to avoid a major crisis within the French-speaking world, he agreed to allow Prime Minister Brian Mulroney to be the only Canadian to speak at the opening of the forthcoming meeting of French-speaking nations.

"I have a responsibility as a francophone," Bourassa said in a weekend interview.

"Already, the Paris summit has been long delayed because of the notorious Paris-Ottawa-Quebec triangle. If I assumed a rigid and uncompromising attitude, maybe there would be no other summits. So I'm forced to show flexibility."

Delayed by disputes

It took 15 years to organize the summit, scheduled Feb. 15-17, because of disputes over Quebec's status. Former prime minister Pierre Trudeau refused to give Quebec a special role, while France declined to take part unless Quebec was included.

"I could have said to Mulroney: 'If I don't speak at the opening

ceremony, I'm not going; I'll send (Gil) Rémillard (minister of international relations). It would make great headlines, but we wouldn't have any possibility of having a summit in Quebec in two years."

Seeks next meeting

In the interview, Bourassa seemed resigned to speaking only at the end of the meeting.

"If the heads of state who speak at the beginning represent a continent, the federal position of wanting to represent francophones of America is understandable.

"If we have a formula that allows the Quebec premier to speak at the closing ceremony with a special role that could be linked to a second summit, it will be acceptable for Quebec."

Representatives of the 15 organizing countries are to meet today to set the length of the opening and closing ceremonies.

Bourassa said Quebec is a logical place for the next francophone summit, to be held at least a year after the one in Paris.

Mulroney sera reçu par l'Académie française

■ PARIS — Le premier ministre Brian Mulroney, qui effectuera une visite officielle en France les 20 et 21 février prochains, dans la foulée du sommet francophone qui se tiendra à Paris les 17, 18 et 19 février,

sera reçu par l'Académie française, dans le huis clos de sa séance du 20 février.

Réception exceptionnelle sous la Coupole puisque M. Mulroney sera ainsi le premier chef de gouvernement d'un

pays étranger à être reçu pas les «habits verts».

En trois siècles et demi d'existence la compagnie, fondée en 1635 par Richelieu, n'avait en effet accueilli jusqu'alors que neuf monarques et un chef

d'État. La dernière visite fut celle du président italien Segni en 1964 et auparavant celle du tsar Nicolas II en 1896.

Le premier ministre Mulroney, qui sera accueilli au Palais Mazarin par le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Maurice Druon, signera à cette occasion les actes de la donation de \$400 000 du gouvernement canadien à l'Académie, dont les revenus permettront la création du Grand Prix annuel de la francophonie.

Avant de se rendre à l'Académie, le chef du gouvernement déposera une gerbe à l'Arc de Triomphe sur la tombe du soldat inconnu. Il sera ensuite reçu au palais de l'Élysée par le président Mitterrand avec lequel il s'entretiendra en tête-à-tête avant de rencontrer à l'hôtel

Matignon son homologue français, M. Laurent Fabius.

Une séance de travail élargie réunira à Matignon plusieurs ministres canadiens et français aux côtés des deux chefs de gouvernement pour faire le point sur les échanges et les relations bilatérales. On s'attend à ce que le premier ministre Mulroney se rende à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris pour rencontrer plusieurs grands patrons français.

La dernière visite officielle en France d'un chef de gouvernement canadien fut celle de Pierre Trudeau en novembre 1982. Le premier ministre français Laurent Fabius s'était pour sa part rendu au Canada et au Québec en novembre 1984.

SOMMET FRANCOPHONE BOURASSA S'EST FAIT SOUPLE

23 F.S.
372 F.A.T.

◆ Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, soutient que c'est pour éviter une autre crise majeure au sein de la francophonie qu'il a dû faire preuve de "flexibilité" et laisser M. Brian Mulroney parler seul au cours de la séance d'ouverture du sommet des Etats francophones.

par J.-Jacques SAMSON
et Michel DAVID

"J'ai une responsabilité, comme francophone, a-t-il expliqué au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, hier. Déjà, le sommet de Paris a été longtemps retardé à cause du fameux triangle Paris-Ottawa-Québec. Si j'adoptais une attitude rigide et intransigeante, il n'y aurait peut-être pas d'autre sommet. Alors je suis bien obligé de faire preuve de flexibilité."

"J'aurais pu dire à Mulroney: Si je ne parle pas à l'ouverture, je n'y vais pas, j'envoie Rémillard (ministre des Relations internationales). Ça ferait une belle manchette, mais on n'aurait aucune chance d'avoir un sommet à Québec dans deux ans", poursuit-il.

Dans l'entourage du premier ministre, une chose est en effet

très claire: les Français et les Africains ne voudront jamais venir ici, si c'est pour assister à un nouvel épisode des éternelles chicanes entre Québec et Ottawa.

Le sommet à Québec

Au moment où les négociations sur la place que le Québec tiendra à Paris semblaient dans l'impasse, l'idée de tenir le prochain sommet francophone à Québec a surgi de façon tout à fait inattendue, cette semaine.

"Ce n'est pas un truc qu'on sort du cheau, ça se défend", proteste M. Bourassa, qui ne peut cependant pas s'empêcher d'esquisser un sourire, visiblement fier de sa trouvaille.

"J'ai suivi le dossier d'assez près et je me suis dit: "Pourquoi ça ne serait pas à Québec? Je ne sais pas si ça va se faire, peut-être que les Africains voudront l'avoir. Mais le Québec est un endroit logique."

Même si les discussions sur le format et l'importance relative des séances d'ouverture et de clôture ne sont pas encore terminées — les "sherpas" (explorateurs) de la quin-

zaine de pays organisateurs doivent se rencontrer de nouveau, à Québec, lundi, — M. Bourassa semble avoir pris son parti de ne parler qu'à la fin du sommet.

"Si les chefs d'Etat qui parleront au début représentent chaque continent, on comprend la position fédérale de vouloir représenter les francophones d'Amérique", dit-il.

"Si nous avons une formule qui permet au premier ministre du Québec de parler à la séance de clôture avec un rôle particulier, qui pourrait être relié à un deuxième sommet,

c'est acceptable pour le Québec", estime M. Bourassa.

Le premier ministre n'a pas nié une information voulant qu'au cours de la rencontre qu'il avait eue avec M. Brian Mulroney, à la mi-décembre, il avait déjà accepté de ne parler qu'à la fin du sommet. C'est après coup qu'il aurait réalisé que le moment important était la séance d'ouverture.

Aujourd'hui, il préfère cependant dire que "ce qui est important, c'est d'avoir le deuxième sommet à Québec".

Le Grand prix de la francophonie Le Canada s'associe à l'Académie française

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Benoit Bouchard a annoncé hier la création du Grand prix de la francophonie, en collaboration avec l'Académie française.

Ce prix viendra couronner l'oeuvre d'un créateur qui aura contribué au rayonnement de la langue française, a déclaré M. Bouchard au cours d'une conférence de presse à Ottawa, de concert avec le Secrétaire perpétuel de l'Académie française Maurice Druon, qui donnait une conférence simultanée à Paris.

En vertu de l'entente survenue entre le Canada et l'Académie française, le gouvernement canadien s'est engagé à verser en fiducie un fonds de \$400,000, dont les revenus permettront l'attribution d'un prix de près de \$40,000 annuellement.

L'Académie française, qui administre déjà 360 fondations et plus de 150 prix, attribuera le Grand prix dès 1986, a déclaré M. Bouchard.

La Commission administrative de l'académie tiendra une réunion d'ici quelques semaines pour établir les modalités du prix, de la constitution des jurys, de l'échéancier des travaux et de la façon de l'attribuer.

Entre-temps, le premier ministre Brian Mulroney et M. Druon, un romancier et ex-ministre des Affaires culturelles, signeront conjointement l'acte constitutif du Grand prix à Paris le 20 février prochain, au lendemain du Sommet francophone.

M. Bouchard a indiqué que le Grand prix de la francophonie ne sera pas limité au domaine littéraire.

« Cela inclut également des genres plus nouveaux et qui trouvent leur expression formelle dans les domaines de la technologie, de l'informatique et de la science », a-t-il déclaré.

Le secrétaire d'Etat, appuyé par M. Druon, a dit souhaiter voir ce prix attribué alternativement à des

créateurs de la France et de l'extérieur de la France.

« Et si le Canada a pris l'initiative, a-t-il ajouté, rien n'empêche, bien au contraire, tout autre gouvernement ou tout autre organisme de s'associer au prix en y contribuant et d'en accroître ainsi le prestige et le rejaillissement. »

M. Bouchard a expliqué qu'aucune démarche n'avait été entreprise de la part du gouvernement canadien auprès des autres gouvernements, mais que « l'annonce du prix est elle-même une forme d'incitation ».

M. Druon et lui ont dit avoir bon espoir de voir d'autres pays s'ajouter.

« Si le gouvernement du Canada en est venu à prendre une telle décision, c'est qu'il veut reconnaître encore une fois l'importance pour tous les pays de la francophonie d'aller au-delà de la rhétorique et de renforcer concrètement la présence du français », a conclu M. Bouchard, indiquant que d'autres mesures en ce sens seraient proposées au Sommet de la francophonie.

Le Sommet de Québec, porte de sortie de celui de Paris

**GILBERT
BRUNET**

de notre bureau
de Québec

■ QUÉBEC Un petit détour par Toronto, pour mieux comprendre l'imbroglio: un titre du «Globe and Mail» disait cette semaine: «C'est le premier ministre, et non Bourassa, qui sera en vedette à l'ouverture du Sommet francophone».

Dans cette optique, LE premier ministre c'est, bien entendu, Brian Mulroney. Et «Bourassa», c'est, au même titre qu'«Hatfield ou Peterson, un «provincial».

Une impression de déjà vu, de déjà lu. Un sentiment qui persiste, après le départ des intransigeants — Trudeau et Lévesque — et l'arrivée des conciliants — Mulroney et Bourassa.

La perception d'une «province comme les autres» a la vie dure. Et la tenue du premier Sommet des pays francophones du monde en a été retardée pendant plus de 20 ans.

En novembre dernier, en pleine campagne électorale au Québec, on croyait avoir surmonté l'obstacle: le Québec obtenait d'Ottawa le statut de gouvernement participant. Réjouissances de courte durée quand, après les élections du 2

décembre, Ottawa accordait le même statut dit «spécial» au Nouveau-Brunswick.

« Nous négocions... »

Pierre Marc Johnson avait beau crier à «l'incompréhension», il venait de perdre le pouvoir. Et Robert Bourassa, lui, cherchait par la négociation une forme de compensation: une autre «place particulière», comme il le répétait cette semaine. «J'ai confiance que nous trouverons un terrain d'entente, et s'il y a impasse je parlerai personnellement à M. Mulroney.»

Pas d'affrontement, surtout pas en public, susceptible de ternir le Sommet de Paris. Pas de geste qui pourrait être interprété comme «nationaliste», au sens péjoratif, à Ottawa comme à Fredericton ou... dans le «Globe and Mail».

Rien, non plus, qui pourrait contrarier le gouvernement français, déjà sur les dents à la veille des élections législatives du 16 mars. M. Mitterrand tient à ce Sommet, mais la France a toujours refusé de le convoquer sans accord Ottawa-Québec.

Par ailleurs, la cote des conservateurs de M. Mulroney chute sans arrêt, au Québec plus particulièrement. Et le premier ministre fédéral ne veut pas rater l'occasion qui lui est offerte de faire, à Paris, d'une pierre trois coups:

■ rappeler aux Québécois qu'il est l'un des leurs — «le

p'tit gars de Baie-Comeau» - et qu'il peut le mieux les représenter à un grand forum international;

■ rappeler aux 500 000 Franco-Ontariens, aux 250 000 Acadiens du Nouveau-Brunswick et à tous les autres francophones hors Québec qu'il dit non à «deux classes de francophones», comme il le répète depuis deux mois;

■ rappeler enfin à tous les électeurs du pays que c'est lui LE premier ministre de tous les Canadiens, ce qui correspond à «l'esprit Globe and Mail» mentionné ci-devant.

Marge de manoeuvre

Restait à trouver la porte de sortie, la «marge de manoeuvre» pour reprendre l'expression électorale favorite des libéraux québécois. Globale-

ment, à Paris, les «sherpas» s'entendent pour que la séance inaugurale du Sommet, devant les caméras, soit brève: un porte-parole par continent.

Le Québec accepte alors, au même titre que la Belgique ou le Tchad, que ce porte-parole continental soit un autre.

En échange, M. Bourassa aurait la «place particulière» (et non plus le statut) qu'il recherche pour le «peuple québécois, foyer de la francophonie en Amérique du Nord»: le dernier mot, le rendez-vous solennel fixé pour le prochain sommet, à Québec.

Mais ce compromis doit lui-aussi être négocié, entre Otta-

wa, Québec et tous les autres gouvernements participants.

Si les Africains trouvaient, par exemple, que Québec est situé trop loin de chez eux; ou si Ottawa insistait pour être l'hôte de ce deuxième sommet, toutes frontières confondues.

Tout le fragile édifice risquerait alors de s'écrouler. La porte de sortie du gouvernement Bourassa, en ce début de 1986, est fort étroite: elle ne sera ouverte que si le lieu du prochain sommet, celui de 1987 ou 1988, peut être déjà choisi.

Résultat: les «sherpas» s'en viennent, dès lundi, dans ce «Canada-Québec», aux susceptibilités qui échappent à «l'esprit Globe and Mail» mais que les Québécois comprennent bien. Surtout quand les dirigeants fédéraux sont des Québécois, de Trudeau en Mulroney.

Le nouveau Délégué général du Québec à Paris, Jean-Louis Roy, a bien cerné le problème quand il concluait l'un de ses derniers éditoriaux dans «Le Devoir» sur ces mots: «Le projet de la francophonie à naître recouvre le schéma Nord-Sud. Il commande une coopération qui soit vraie, conjointe, concrète, moins utile aux politiciens du Nord qu'aux populations du Sud.»

Jusqu'ici, ce sont les «politiciens du Nord» qui occupent le haut du pavé. Mais en a-t-il déjà été autrement?

**CANADA
BRIEFS**

PM extends trip

OTTAWA (CP) — Prime Minister Brian Mulroney has accepted an invitation from French President François Mitterrand to tag on a two-day official visit to France after the Feb. 17-19 francophone summit in Paris.

JAN 31 1986

Le Québec au Sommet

Le Québec s'apprête à récupérer ce qu'il risquait de perdre au Sommet de la francophonie: son droit de parole lors d'une séance publique.

Tout indique en effet que M. Bourassa fera une intervention lors de la cérémonie de clôture de la conférence de Paris, intervention d'autant plus solennelle et mémorable, peut-on penser, qu'il invitera à cette occasion au nom de son gouvernement les pays membres de la francophonie à se réunir à Québec dans un an ou deux.

Au cours de la séance inaugurale, qui sera télévisée, seuls quelques chefs d'État prendront la parole. Ainsi en ont décidé les organisateurs de la réunion qui ont avec raison décidé de limiter le nombre des discours dont l'accumulation et la durée auraient vite compromis l'intérêt de l'événement. Comme M. Mulroney sera probablement le seul porte-parole des francophones d'Amérique, il est tout à fait explicable que le chef du gouvernement québécois ne soit pas appelé à intervenir à la suite du Premier ministre canadien.

S'il n'y avait eu qu'une seule séance publique, pareil arrangement n'aurait pas été équitable pour le Québec comme pour d'autres gouvernements. Mais on a heureusement prévu une réunion de clôture, également publique, au cours de laquelle tous les participants auront la faculté d'exposer leurs conclusions. Pour M. Bourassa, l'occasion sera excellente de lancer au monde francophone rassemblé une invitation à se réunir sur les rives du Saint-Laurent.

Ce compromis, que le Premier ministre du Québec a paru agréer au cours de sa conférence de presse mercredi, est en effet acceptable. Mais il n'a pas encore un caractère officiel, encore moins définitif. Les dispositions du programme définitif seront arrêtées au cours de la semaine prochaine lorsque se réuniront en séances de travail à Ottawa, à Québec et à Montréal, les représentants d'une quinzaine de pays francophones, hauts fonctionnaires, ambassadeurs ou chargés de mission que le jargon diplomatique désigne sous le nom de «sherpas» parce qu'ils ont pour mandat d'ouvrir la voie, de baliser la route, de guider ceux qui suivront.

Lors de ces séances de travail, les délégués d'Ottawa et de Québec devront d'abord entre eux convenir de cette formule, puis la défendre au besoin auprès de leurs collègues des autres pays intéressés. S'il arrivait que les organisateurs décident de limiter encore une fois le nombre des intervenants lors de la séance de clôture, il faudrait alors que M. Mulroney cède au Québec, en tout ou en partie, son temps de parole en public.

Une telle démarche aurait du reste l'avantage de montrer à la francophonie mondiale que le Québec, sans renoncer à sa personnalité française, vit désormais en accord politique avec le gouvernement fédéral du Canada, ainsi que M. Mulroney en avait formé le vœu lorsqu'il énonçait son idéal de réconciliation nationale.

Il est certain que M. Mulroney, en sa qualité de premier ministre de la Fédération, parle au nom de tous les Canadiens, anglophones comme francophones. Mais, respectueux de la dualité qui imprègne l'histoire et la nature profonde de ce pays, le Premier ministre du Canada aura servi aussi bien la justice que son pays lui-même s'il parvient, sans la moindre réserve, à montrer sur la scène internationale que son gouvernement accorde au Québec, à sa langue et à sa culture une place et un rôle qui justifient largement sa présence active au Sommet de Paris.

Michol ROY

Simmering 'microphone war' has Paris edgy

French fear outbreak of new rivalry between Ottawa and Quebec at francophone summit

^{B3}
QUEBEC — Anybody who thought tensions between Quebec City and Ottawa would disappear along with the former Parti Québécois government must have been surprised by the outbreak of the War of the Microphone.

Those two good friends, Prime Minister Mulroney and Premier Bourassa, have found themselves involved in an unseemly little tussle over the microphone at the opening session of the historic first summit conference of French-speaking governments in Paris next month.

Each wants to speak at the session; it would look good on television to the folks back home. Mulroney, especially, could use the coverage. Public-opinion survey results published yesterday indicate that, here in Quebec, support for Mulroney's Conservative party has plummeted 25 percentage points since last June, putting the Tories far below the Liberals, 23 points to 54.

Time for only one

But it looks increasingly as though there will be time for only one of the three Canadian heads of government participating in the conference — New Brunswick Premier Richard Hatfield is the third — to speak. That would be Mulroney, on the reasonable ground that he's the head of a national government. Bourassa would have to wait until the closing session, if he gets to address the conference in public at all. And while the newly-elected premier doesn't have Mulroney's political problems, the enhanced prestige he'd get from exposure at the conference certainly wouldn't do him any harm.

The War of the Microphone broke out a little more than a week ago, when it was reported that Ot-

DON MacPHERSON



tawa was trying to persuade the other participants in the conference to have a relatively brief opening session, which would leave Bourassa no time to speak. Both Ottawa and Quebec City denied there was any dispute between them.

But in an interview a week ago with *Le Devoir*, Mulroney said it had been decided that only a relatively small number of heads of national governments, including himself, would speak at the opening session. Quebec spokesmen insisted that the format for the opening session hadn't yet been agreed upon, and that the session might be long enough to allow several heads of government, including Bourassa, to speak.

But by Wednesday, Bourassa had come up with a compromise position. He said he wouldn't mind not speaking at the opening session of the conference if he could address the closing session, which would also be public. His speech would be justified by an invitation to the heads of government to hold their next summit conference in Quebec City, probably in two years.

Quebec political journalists have been whipping themselves into a frenzy over this little squabble. This is, after all, a slow period in Quebec politics. And the War of

the Microphone is reminiscent of the "Wars of the Flags" between Ottawa and Quebec in the late 1960s over Quebec's status at international meetings of French-speaking governments.

This isn't the first controversy to have arisen over Quebec's participation in the conference. Former premier Pierre Marc Johnson accused Mulroney of "betraying" Quebec by agreeing that New Brunswick, 33 per cent of whose population speaks French, would have the same status at the conference as Quebec, the population of which is 83 per cent French-speaking.

Are a little touchy

And the War of the Microphone isn't the only indication that relations between Quebec and Ottawa are a little touchy these days. Bourassa is said to be miffed that the news of the appointment of Jean-Louis Roy, the outgoing publisher of *Le Devoir*, as Quebec's new delegate-general to Paris, was apparently leaked by the External Affairs Department in Ottawa before the Quebec premier could even inform his own cabinet.

But publicly, Bourassa has tried to play down the significance of the War of the Microphone. He realizes that Quebecers aren't exactly arguing among themselves on the buses over whether he should get his moment in the spotlight at the start of an international conference in Paris.

He's also aware that, since the referendum, people here have wanted their two governments to get along with each other. And he's been getting good feedback from out in the province about his announced intention to "put the Canadian flag back in the National As-

sembly," a gesture of reconciliation toward Ottawa and the rest of Canada.

Bourassa says he's confident that a way will be found to allow him to address a public session of the conference. He says problems in organizing the conference were to be expected, since it's the first

one to be held. And he says it's not easy to satisfy all of the more than 30 participating governments.

It may surprise some Canadians, but the conference's hosts probably feel a little apprehensive about the way their two guests have been carrying on.

The French don't want a quarrel between Quebec and Ottawa to distract attention from the conference or to harm its chances of success, especially since they're holding elections a month later. And trying to stir up trouble between Quebec and Ottawa hasn't been the style in Paris since the demise of the Gaullists.

Bourassa proposera Québec pour le 2^e sommet francophone

♦ A l'issue du sommet des Etats francophones, qui aura lieu à Paris du 17 au 19 février, le premier ministre Bourassa proposera que la prochaine réunion du genre, dans deux ou trois ans, ait lieu à Québec.

*Textes de
Michel DAVID*

C'est M. Bourassa lui-même qui a fait part de ses intentions, hier, au cours d'une conférence de presse impromptue donnée à son "bunker" de la Grande-Allée.

Cette proposition n'a pas encore été communiquée de façon officielle à Ottawa et à Paris, mais si le

premier ministre a décidé de l'annoncer, il est évident qu'elle a été acceptée officieusement.

Voilà donc la façon qu'on a choisie pour régler le différend sur le statut qu'aura le Québec au cours de la séance inaugurale du sommet.

Même si aucune décision définitive n'avait encore été prise, hier, il semble bien que la séance d'ouverture du sommet sera limitée à l'intervention de quatre ou cinq chefs d'Etat. M. Brian Mulroney prendra la parole au nom des francophones d'Amérique, mais M. Bourassa ne parlera pas.

"Si c'est un chef de gouvernement par continent, la po-

sition fédérale est plus défendable", a-t-il reconnu. Le premier ministre québécois parlera, en revanche, lors de la séance de clôture, pour inviter ses collègues à se retrouver à Québec dans quelques années.

"Ce qui est important pour nous, c'est que le Québec et son chef de gouvernement puisse s'exprimer dans les séances publiques et à huis clos, a déclaré M. Bourassa. Ça pourrait être à l'ouverture ou à la clôture, dépendant du contexte et des conséquences du sommet".

Dans ces conditions, M. Bourassa, aussi bien que le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, se disaient confiant qu'un accord avec Ottawa intervienne dans les prochains jours.

Les querelles Ottawa-Québec sont archiconnues dans le monde de la francophonie internationale et il est bien évident que s'ils veulent être les hôtes du prochain sommet, MM. Bourassa et Mulroney ont intérêt à éviter la chicane, soulignait d'ailleurs l'ancien député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, qui connaît bien le sujet.

Quoi qu'il en soit, les "sherpas" ou représentants de la quinzaine de pays qui ont contribué à l'organisation du sommet se rencontreront à Québec, lundi. Le ministre Rémillard a par ailleurs indiqué que le nouveau délégué du Québec à Paris, M. Jean-Louis Roy, sera en poste dès la semaine prochaine.

Johnson

Le chef de l'Opposition, M. Pierre-Marc Johnson, a par ailleurs dit trouver "inadmissible" que le Québec ne puisse avoir le droit de parler dès l'ouverture du sommet.

En décembre dernier, M. Johnson avait déjà accusé Ottawa de chercher à "diluer" la personnalité internationale du Québec en accordant le même statut de "gouvernement participant" au Nouveau-Brunswick.

Que M. Brian Mulroney prétende aujourd'hui parler au nom de tous les Canadiens de langue française relève de la même tentative de dilution, estime le chef de l'Opposition.

La deuxième rencontre pourrait se tenir à Québec

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a indiqué hier que la deuxième rencontre des pays francophones pourrait avoir lieu à Québec.

A l'issue de la séance hebdomadaire du conseil des ministres, M. Bourassa a laissé entendre en conférence de presse que les modalités de sa participation à la rencontre du mois prochain à Paris étaient reliées plus ou moins directement à la tenue de la rencontre suivante à Québec.

M. Bourassa ne sait pas encore s'il pourra prendre la parole à la séance d'ouverture de la réunion de Paris. Ces modalités, dit-il, ne sont pas encore arrêtées.

Mais il considère qu'il est essentiel que le chef du gouvernement du Québec puisse s'exprimer à l'une ou l'autre des séances d'ouverture ou de clôture, "dépendant du contexte, dépendant où se trouvera le prochain sommet et dépendant de la nature de la rencontre comme telle", a déclaré M. Bourassa.

C'est la première fois que le premier ministre québécois fait état aussi clairement de la possibilité

d'un sommet francophone à Québec, même s'il s'est montré avare de détails sur les négociations qui sont menées à ce sujet.

Il n'entend pas entrer en communication avec son homologue fédéral Brian Mulroney, du moins pas pour l'instant, à moins, ajoute-t-il, que les négociations ne tombent dans l'impasse.

D'autre part, relativement à la suggestion du chef du NPD-Québec, Jean-Paul Harney, que le gouvernement invite l'opposition officielle à se joindre à la délégation québécoise, M. Bourassa a répondu qu'il n'avait reçu aucune demande formelle à cet effet.

Il a ajouté que cela poserait d'autre part des problèmes de logistique puisqu'un nombre limité de personne est fixé pour chaque délégation.

Il ne croit pas enfin que d'autres pays participants aient retenu cette formule.

Dans le cadre des travaux préparatoires à la rencontre historique de Paris, le gouvernement du Québec recevra par ailleurs la semaine prochaine une délégation d'une quinzaine de personnes qui sont chargées d'établir les modalités du programme.

Sommet francophone: les sherpas ^{AS} viennent tâter la réalité canadienne

par Jean-Paul Bury

PARIS (PC) — Les sherpas - qui s'approchent du sommet - viendront en début de semaine prochaine au Canada et au Québec où il tiendront trois séances de travail à Québec, Ottawa et Montréal, lundi, mardi et mercredi.

Les représentants personnels d'une quinzaine de chefs d'Etats et de gouvernements qui participent, autour de l'ambassadeur de France Jacques Leprette aux travaux préparatoires du sommet francophone des 17, 18 et 19 février à Paris, ont en effet été invités conjointement par l'ambassadeur du Canada Lucien Bouchard et le délégué général du Québec Claude Roquet à faire le voyage d'Ottawa et de Québec pour, dit-on, se rendre compte sur place de la réalité francophone canadienne.

L'ambassadeur Leprette, interrogé vendredi dernier par la Presse canadienne, avait indiqué qu'un consensus devait être trouvé dans les huit jours, mais tout indiquait en milieu de semaine à Paris que le problème n'était toujours pas réglé. La France, comme le Canada paraissent pourtant déterminés à limiter la durée de la séance inaugurale à une heure et demie et le nombre des interventions à trois ou quatre après l'allocution du président François Mitterrand. En limitant les interventions à la France, pays hôte, au Sénégal et à la Tunisie, pays dont les présidents Léopold Sédar Senghor et Habib Bourguiba sont les promoteurs du sommet, et enfin au Canada pour son rôle reconnu très actif au sein de la francophonie, on laisse entendre à Paris qu'on

pourrait ainsi éviter une véritable litanie de discours liminaires et un afflux de demandes de prises de parole. "Ce n'est plus le temps de la parlotte, mais celui de l'ac-

tion", confiait en début de semaine un diplomate français ajoutant que la francophonie jouerait son va-tout le mois prochain. La séance inaugurale du sommet prend d'autant plus d'importance qu'elle se tiendra en public devant un parterre choisi et qu'elle sera télévisée.

A l'approche du sommet les réunions et les préparatifs s'accé-

lèrent à Paris. Gilles Loiseau, délégué général du Québec à Rome, nommé coordinateur pour le sommet, est ainsi arrivé mardi rue Pergoles. Claude Roquet lui se rendra samedi à Québec précédant l'arrivée du groupe des sherpas, tout comme l'ambassadeur Lucien Bouchard qui quittera Paris vendredi, pour faire le point, en fin de semaine avec le premier ministre Mulroney.

BOURASSA ASSERMENTÉ « EN CACHETTE »

Le ^{23 f. 5.}second Sommet _{AI} francophone pourrait avoir lieu au Québec

■ QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, acceptera volontiers que son homologue fédé-

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

ral, M. Brian Mulroney, soit seul à parler, au nom des francophones d'Amérique, à l'ouverture du Sommet francophone de Paris, du 17 au 19 février, si deux conditions sont remplies.

■ Première condition : au terme des négociations qui se poursuivent entre les délégués des pays participants, le consensus veut que la séance inaugurale du Sommet soit limitée aux gouvernements nationaux. S'il y a un seul porte-parole par continent, « la position fédérale me semble plus défendable », a dit hier M. Bourassa.

■ Deuxième condition : que la séance de clôture du Sommet, elle aussi publique, « permette au Québec de jouer un rôle particulier ». Ce qui, a laissé entendre le premier ministre, pourrait signifier l'annonce que le prochain Sommet aurait lieu au Québec.

Trois heures après son assermentation — en cachette — comme député de Saint-Laurent, M. Bourassa convoquait hier la presse pour confirmer que le

Conseil des ministres venait de ratifier le choix de M. Jean-Louis Roy, directeur du journal *Le Devoir* depuis cinq ans, au prestigieux poste de Délégué général du Québec à Paris.

« Je suis heureux que quelqu'un de l'envergure, du talent et de l'expérience de M. Roy soit disponible pour assurer ces importantes fonctions à Paris pour les trois prochaines années. »

Quelques minutes auparavant, le chef de l'Opposition, M. Pierre Marc Johnson, s'était aussi dit assuré que « M. Roy va représenter avec dignité le Québec à Paris ».

À Ottawa, le premier ministre Brian Mulroney a félicité le gouvernement du Québec pour la nomination de M. Roy. Il a qualifié ce dernier « d'homme exceptionnel, de leader de grande envergure qui représentera avec beaucoup d'efficacité les intérêts du Québec à Paris ».

M. Roy entrant en fonction dès hier et il prendra part, a assuré le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, au Sommet francophone.

Mais rapidement, à la conférence de presse de M. Bourassa comme à celle de M. Johnson, le sujet a été élargi aux divergences Ottawa-Québec quant à la place du Québec à ce Sommet.

M. Bourassa a d'abord dit sa confiance que les négociations en cours déboucheront sur une entente acceptable pour son gouvernement. Pressé de ques-

tions, il a parlé des conditions ci-haut mentionnées comme le « minimum indispensable ».

En cas d'impasse, il a affirmé qu'il pourrait s'adresser directement à M. Mulroney pour tâcher de trouver ce compromis.

De son côté, M. Johnson venait de dire qu'il lui semblait « inadmissible » que M. Mulroney soit seul à parler à la séance inaugurale : « Sans place particulière pour le Québec, c'est la dilution de la visibilité du Québec au plan international. C'est banaliser le Québec au rang du Nouveau-Brunswick. Je pense que M. Bourassa n'est pas très heureux de cela. »

Puis, MM. Bourassa et Rémillard ont confirmé que les représentants d'une quinzaine des 40 pays invités au Sommet de Paris seront à Québec, lundi prochain. M. Bourassa les y a invités « parce qu'ils ont travaillé très fort à l'organisation du Sommet ». Il veut les « inviter à dîner ».

Mais cette information est venue accréditer l'hypothèse avancée plus tôt et voulant que Québec ait accepté un compromis : la « place particulière » du Québec à Paris serait, à la séance de clôture, l'invitation

au prochain Sommet, lequel se déroulerait au Québec.

Ce rendez-vous serait donné par M. Bourassa, devant les caméras et en présence du président français, François Mitterrand, le 19 février. « Mais les négociations entre sherpas se poursuivent », notamment avec les représentants du gouvernement Mulroney.

Quant au nouveau député de Saint-Laurent et premier ministre du Québec, il a été assermenté hier, à son bureau de la Grande-Allée, en présence de seulement deux personnes : le secrétaire général de l'Assemblée nationale et le secrétaire général du Conseil exécutif.

Aucun autre témoin ; aucun journaliste pour décrire la scène aux électeurs de Saint-Laurent ou à la population du Québec en général.

Immédiatement après cette assermentation à huis clos, M. Bourassa présidait la séance hebdomadaire du Conseil des ministres, puis rencontrait la presse dans son bureau pendant quelques minutes, avant de s'envoler pour Toronto où il a aujourd'hui des rencontres privées avec des représentants des milieux financiers de la métropole du Canada.

Premier plans pitch for francophone summit

QUEBEC (Gazette) — Premier Robert Bourassa said yesterday he wants Québec to be host to the next summit of francophone nations, to be held at least a year after next month's summit in Paris.

Bourassa said he plans to make a pitch at the 38-nation summit in Paris to be next host.

The Paris summit is the first-ever meeting of leaders of francophone nations.

Bourassa talked about the summit before leaving for Toronto, where he will dine tonight with such financiers as Conrad Black of Argus Corp. Ltd., to try to sell Quebec to Ontario investors.

Bourassa told reporters he accepted Black's invitation because he wants to revive economic co-operation between Ontario and Québec.

"We should consolidate the economic partnership between Quebec and Ontario with closer economic collaboration," he said in a news conference in his office, a few hours after he was sworn in as an MNA after his Jan. 20 byelection victory in the riding of St. Laurent.

He said Ontario is a competitor but also an economic ally.

Bourassa said he expects to speak with Ontario Premier David Peterson during his two-day visit.

Peterson and Bourassa met a few days after the Québec Liberals swept to power Dec. 2 to discuss possible joint economic efforts, including the transport and sale of hydroelectric power to the midwestern United States and marketing strategy for products manufactured in both provinces.

Jean-Louis Roy entre en fonction

Bourassa veut que la francophonie se réunisse dans deux ans à Québec

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec souhaite intervenir publiquement au premier Sommet de la francophonie mondiale, le mois prochain, à Paris. Il veut notamment y inviter les 39 chefs d'États et de gouvernements participants à tenir leur prochaine réunion à Québec même, probablement dans deux ans.

C'est ce que M. Robert Bourassa a fait savoir, hier, au cours d'une conférence de presse impromptue, dans son bureau du «bunker» ministériel. Il en a profité pour confirmer la nomination de l'ex-directeur du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy, à la fonction de délégué général du Québec à Paris. M. Roy entre en fonction immédiatement et prendra part, lundi prochain, au Québec, à une réunion des «sherpas», les représentants personnels des chefs de gouvernements qui organisent le Sommet.

Le chef du gouvernement a exprimé sa confiance que l'on trouvera une entente acceptable au Québec et au gouvernement fédéral pour qu'il puisse prendre la parole publiquement, à Paris, soit au début, soit à la fin du Sommet. Il ne juge pas anormal qu'il y ait des ajustements à faire, étant donné que ce forum international constitue un précédent et que l'on taille dans le droit nouveau.

Il y a quelques jours, l'on avait fait savoir que les décisions quant à la séance inaugurale seraient prises

mardi, à Paris. Mais les négociations n'étaient pas terminées hier, a confirmé le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard. Le Québec reconnaît volontiers que si, à l'invitation du président François Mitterrand, seulement quatre ou cinq autres chefs d'États interviennent à la séance inaugurale, M. Brian Mulroney parlera alors au nom du Canada. Mais s'il y a plus de discours, le Québec veut intervenir sous son propre chef.

Toutefois, sans le dire de façon expresse, M. Bourassa a fait état d'un compromis que le Québec tente probablement de faire agréer par le gouvernement fédéral et les autres participants. Comme il veut inviter ses collègues à tenir leur prochaine rencontre à Québec, il pourrait le faire à la séance de clôture, la seule qui sera publique avec la séance d'ouverture. Les autres délibérations se feront à huis-clos.

MM. Bourassa et Rémillard insistent sur le fait qu'il n'est pas facile de trouver un consensus acceptable à tous les gouvernements et qu'il y a encore des modalités à tirer au clair. Ils ajoutent que les discussions vont bon train. Ils nient qu'il y ait imbrigo ou bisbille, expliquant qu'ils s'en tiennent à l'entente Québec-Ottawa

signée par l'ancien gouvernement péquiste.

Sans chercher noise, M. Bourassa dit qu'il est important, essentiel même, que le Québec puisse intervenir à la fois privément et public-

ment, ce que le représentant du Québec, M. Claude Roquet, fait valoir à Paris, et M. Rémillard auprès d'Ottawa. Le premier ministre est prêt à en discuter avec son homologue fédéral, M. Mulroney, en cas d'impasse, mais il ne croit pas que tel sera le cas.

Le premier ministre a par ailleurs exprimé sa profonde satisfaction que M. Roy ait accepté de prendre la succession de Mme Louise Beaudoin à Paris. «Par cette nomination, dit-il, le gouvernement veut marquer son attachement aux relations particulières et privilégiées du Québec avec

la France, relations qui ont été développées depuis un quart de siècle par les gouvernements successifs du Québec. Il veut signifier de plus son vif désir de voir la coopération franco-québécoise approfondie et élargie, notamment dans les domaines économiques et culturels.»

Le communiqué rappelle qu'au moment de sa nomination, M. Roy était membre du Haut Conseil de la francophonie, que préside le président Mitterrand. M. Jacques-Yvan Morin est aussi membre de ce groupe restreint, chargé de conseiller le président de la France en ma-

tière de développement de la francophonie. Directeur du DEVOIR depuis cinq ans, M. Roy est maître en philosophie et docteur en histoire. Il a aussi été directeur du Centre d'études canadiennes françaises de l'Université McGill. Il est l'auteur de nombreux ouvrages littéraires, historiques et politiques. Il a de plus occupé les fonctions de président de la Ligue des droits de l'homme, de commissaire à la Commission des droits de la personne du Québec et de président de la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec. Il aura 45 ans samedi pro-

chain.

Aux journalistes qui s'étonnent du peu de délai entre la démission de M. Roy au DEVOIR et sa nomination à Paris, on explique au bureau de M. Bourassa qu'il y avait urgence, précisément en raison du Sommet de la mi-février. L'on voulait que le nouveau délégué général soit déjà en poste pour cet événement capital, même s'il n'a pas le temps de présenter au préalable ses lettres de créances à M. Mitterrand. L'on ajoute que ce n'est pas le bureau de M. Mulroney qui a éventé la mèche dès mardi mais plutôt, semble-t-il, le ministère des Affaires extérieures à Ottawa. La France a donné hier son aval à ce choix.

D'autre part, interrogé en conférence de presse, M. Pierre Marc Johnson a également rendu hommage à M. Roy, un homme qui a fait sa marque dans le monde universitaire et journalistique. L'ancien premier ministre est convaincu que M. Roy représentera dignement le Québec.

Rappelant que, depuis quelques années, les relations avec la France ont pris un tournant nettement économique, le chef de l'opposition espère que M. Roy saura maintenir ce cap et l'accentuer.

M. Johnson n'a pas relevé l'allusion d'un journaliste voulant que M. Roy ait été «récompensé» pour avoir appuyé le Parti libéral aux élections du 2 décembre.

Bacon ne prête pas d'intentions à Ottawa

p2

QUEBEC (PC) — La vice-première ministre, Mme Lise Bacon, refuse de prêter de mauvaises intentions à Ottawa dans le dossier de la présence québécoise au sommet francophone.

Interrogée par quelques journalistes à son entrée à la réunion du conseil des ministres, Mme Bacon s'est montrée confiante que les négociations permettront d'en arriver à une entente convenant aux deux parties.

«Des négociations sérieuses amènent des résultats sérieux et positifs», a-t-elle résumé.

La ministre des Affaires culturelles ne croit pas que «les négociations soient fermées à ce point-là» entre Québec et Ottawa. «Il y a toujours moyen de négocier entre les deux

premiers ministres», a-t-elle répliqué aux journalistes qui lui rappelait les propos du premier ministre, M. Mulroney.

Dans une entrevue au DEVOIR, ce dernier a déclaré qu'il avait été élu pour représenter tous les Canadiens, francophones comme anglophones, et qu'il serait leur seul porte-parole au sommet francophone.

La vice-première ministre ne s'en fait pas outre mesure malgré la fermeté de tels propos. «Nous allons faire ce que nous avons à faire comme gouvernement représentant les francophones du Canada. Le Québec assurera son leadership en matière culturelle.»

Les «sherpas» tiendront des séances de travail à Montréal et à Québec

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — Les sherpas — qui s'approchent du sommet — se rendront en début de semaine prochaine au Canada et au Québec où il tiendront trois séances de travail à Québec, Ottawa et Montréal, lundi, mardi et mercredi. Les représentants personnels d'une quinzaine de chefs d'Etats et de gouvernements qui participent, autour de l'ambassadeur de France Jacques Leprette aux travaux préparatoires du sommet francophone des 17, 18 et 19 février à Paris, ont en effet été invités conjointement par l'ambassadeur du Canada Lucien Bouchard et le délégué général du Québec Claude Roquet à faire le voyage d'Ottawa et de Québec pour dit-on se rendre compte, sur place, de la réalité francophone canadienne.

En toile de fond de ce voyage des sherpas figure bien sur les négociations qui se poursuivent sur l'ordonnance de la séance inaugurale. L'ambassadeur Leprette interrogé vendredi dernier par la Presse Canadienne avait indiqué qu'un consensus devait être trouvé dans les huit jours, mais tout indiquait en milieu de semaine à Paris que le problème était encore pendant. La France, comme le Canada paraissent pourtant déterminés à limiter la durée de la séance inaugurale à une heure et demie et le nombre des interventions à trois ou quatre après l'allocution du président François Mitterrand.

En limitant les interventions à la France, pays hôte, au Sénégal et à la Tunisie, pays dont les présidents Léopold Sédar Senghor et Habib Bourguiba sont les promoteurs du sommet, et enfin au Canada pour son rôle reconnu très actif au sein de la francophonie,

on laisse entendre à Paris qu'on pourrait ainsi éviter une véritable litanie de discours liminaires et un afflux de demandes de prises de parole. «Ce n'est plus le temps de la parlotte, mais celui de l'action», confiait en début de semaine un diplomate français ajoutant que la francophonie jouerait son va-tout le mois prochain. La séance inaugurale du sommet prend d'autant plus d'importance qu'elle se tiendra en public devant un parterre choisi et qu'elle sera télévisée.

A l'approche du sommet les réunions et les préparatifs s'accélérent à Paris. Gilles Loiselle, délégué général du Québec à Rome, nommé coordinateur pour le sommet, est ainsi arrivé mardi rue Pergoles, Claude Roquet lui se rendra samedi à Québec précédant l'arrivée du groupe des sherpas, tout comme l'ambassadeur Lucien Bouchard qui quittera Paris vendredi, pour faire le point, en fin de semaine avec le premier ministre Mulroney.

LA COMPLEXITÉ CANADIENNE ^{P4}

VENU AU DEVOIR pour faire le point sur les dix-huit premiers mois de son administration, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a dressé un inventaire remarquable de la complexité canadienne. À l'évidence même, le chef du gouvernement fédéral a tiré quelques leçons d'importance de la première partie de son mandat. Mais il est apparu fermement déterminé à poursuivre dans la voie qu'il avait tracée au cours de la campagne électorale de l'été 1984 et qui semblait alors répondre aux aspirations de l'électorat. Il est apparu soucieux de maintenir le cap sur ses objectifs connus, notamment du côté des relations intergouvernementales, de l'assainissement des finances publiques, du développement économique et de la mise en ordre de la Loi constitutionnelle de 1982, et cela dans le sens des intérêts du Québec.

Aucun domaine n'illustre avec autant de relief la complexité canadienne que celui des relations fédérales-provinciales. Qu'il s'agisse du renouvellement des accords fiscaux, de la recherche d'une formule et de la mise en place des contenus de la négociation à venir visant l'établissement d'un régime de libre-échange avec nos voisins américains, de la définition détaillée des places respectives du Canada et du Québec à cette expérience inédite du Sommet des pays francophones, ce champ des relations entre les capitales s'élargit en quelque sorte à l'ensemble des dimensions du pouvoir. Non sans raison, M. Mulroney insiste sur les changements intervenus de ce côté depuis qu'il est aux affaires et sur sa profonde détermination à trouver des formules inédites qui fassent oublier les interminables querelles d'antan. En ces matières, le champ est large, les intérêts contradictoires et les perspectives souvent divergentes. Mais telle est la loi des relations entre les sociétés aujourd'hui partout dans le monde. En effet, qu'elles soient regroupées au sein d'une fédération ou contraintes par la géographie, l'histoire et l'économie d'entrer en relation étroite les unes avec les autres, voire même de former des alliances de différente nature, la règle est la même et le cheminement, conduisant au compromis indispensable, aussi contraignant. Il est encore trop tôt pour juger des effets à long terme de la politique de réconciliation lancée par M. Mulroney. Mais, dans l'état actuel des choses, il est évident qu'elle répond aux meilleurs intérêts de tous. On doit se réjouir que le premier ministre du Canada lui garde une place privilégiée dans la liste de ses priorités.

Intimement lié au maintien des équilibres sociaux du pays, cet héritage précieux de la grande époque de croissance, les problèmes posés par le haut niveau du déficit canadien, le rythme de croissance de l'économie, le redéploiement des protections sociales et l'environnement législatif et réglementaire dans lequel évolue les entreprises illustrent, à un autre niveau, la complexité ca-

nadienne. S'agissant de la réduction du déficit et de la place du secteur privé dans l'économie, la détermination du chef du gouvernement apparaît inébranlable. Le budget de février devrait, comme il nous l'a affirmé, refléter les positions connues de son gouvernement dans ces domaines. M. Mulroney est moins assuré cependant quand il aborde le dossier des politiques sociales, tant les réactions aux premières décisions de son gouvernement dans ce secteur ont été vives et lourdes politiquement. Mais ici encore ses convictions n'ont pas évolué, même si son calendrier d'action est difficile à saisir.

Enfin, la question du statut constitutionnel du Québec a été longuement abordée par le premier ministre fédéral. Au plan des intentions, il fait toujours preuve de la même ouverture d'esprit que son discours de Sept-Îles nous a révélée. Mais il s'est montré discret sur les contenus, se contentant de commenter, d'une manière générale et plutôt favorable, le volet constitutionnel du programme du parti libéral du Québec. Au plan de l'action, il est apparu plus pressé qu'à l'accoutumée, désireux d'entamer, dans les prochains mois, la négociation avec le gouvernement Bourassa, soucieux aussi des réactions des autres gouvernements de la fédération dont le rôle dans ce dossier essentiel illustre aussi la complexité canadienne.

Les préoccupations « québécoises » du chef conservateur débordent le seul domaine des arrangements structurels et des négociations pour la redéfinition du partage des compétences. Avec une limpidité qui a déjà fait quelques vagues dans d'autres régions du pays, et en invoquant une véritable situation d'urgence, il a pris des engagements considérables quant au développement économique de cette province et notamment de Montréal, dont la situation actuelle semble l'inquiéter au plus haut point.

L'homme que nous avons reçu à la table éditoriale du DEVOIR, lundi dernier, demeure capable de jugements partisans et de réparties juteuses sur ces adversaires. Mais, il aussi capable d'élévation, de franchise et courage. Que donnera sa politique dans la longue durée ? Quels seront ses effets notamment sur le Québec, dont la situation générale dans l'ensemble canadien doit-être redressée à maints égards ? Quelles formules de compromis donneront chair et substance à ses intentions généreuses ?

« Vivre ensemble » est une immense opération. Il n'est pas indifférent que ceux qui nous gouvernent en mesurent la richesse et la complexité. Le passage au DEVOIR du chef du gouvernement canadien a laissé à ceux qui l'ont questionné le sentiment que l'exercice du pouvoir lui a donné une compréhension plus profonde de la complexité canadienne.

— JEAN-LOUIS ROY

DANS LE DOMAINE DE LA TECHNOLOGIE

Un Commonwealth

francophone pourrait profiter

au Québec

■ Le Sommet de la francophonie et la création éventuelle d'un Commonwealth des pays francophones, à la fin de

PIERRE VENNAT

février, à Paris, pourrait avoir des retombées économiques fort intéressantes pour la technologie québécoise.

Celle-ci bénéficie en effet de deux atouts majeurs auprès des pays francophones d'Afrique. Elle est en effet francophone, sans être « française » et elle est nord-américaine, sans dépendre de Washington.

Madame Monique Vézina, ministre des Relations extérieures du Canada, a d'ailleurs déclaré hier à LA PRESSE, que le gouvernement Mulroney et le nouveau gouvernement Bourassa étaient tous deux d'accord pour souhaiter que le volet « économique » du Sommet de Paris ait des retombées encore plus importantes que les retombées culturelles sur le Canada et en particulier le Québec.

Hier, Mme Vézina participait en compagnie de M. Robert Goudreau, pdg de Teccart International et du chargé d'affaires gabonais au Canada, M. Mathias

Koundi Nang, à une conférence de presse soulignant l'obtention d'un contrat de \$12,6 millions de dollars par la firme Teccart International de Montréal pour la mise en place d'un système d'éducation populaire au Gabon.

Le ministère du Commerce extérieur du Québec étudie présentement, à travers la Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ), une importante collaboration au niveau du développement du vidéo-interactif nécessaire à ce projet.

Le pdg de SOREQ, M. Claude H. Roy, a d'ailleurs souligné hier midi que l'expérience gabonaise de Teccart constituait une expérience pilote, laquelle sera ensuite facilement exportable à travers toute l'Afrique francophone et possiblement ailleurs.

Quant à Teccart, elle se sent déjà prête à relever pareils défis ailleurs. M. Yves Lewis, directeur des services pédagogiques de l'Institut Teccart a souligné à LA PRESSE que Teccart vient de terminer un contrat de formation du personnel de maintenance de l'équipement électronique des universités partiellement de langue française en Afrique, formation qui a duré trois ans et touché 15 pays.

Actuellement, Teccart effectue une étude des besoins de formation et des plans de formation de personnel en électronique au Maroc et espère y décrocher, par la suite, un contrat semblable à celui obtenu au Gabon. Selon lui, il ne fait aucun doute que le Québec est aidé par le fait qu'il peut fournir la technologie nord-américaine en français.

Les relations avec la France

Mulroney veut débloquer certains dossiers

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA - Désireux d'accroître sensiblement les échanges économiques et commerciaux avec la France, le gouvernement Mulroney est prêt à donner le coup d'épaule nécessaire pour «débloquer certains dossiers importants en faveur de la France».

De passage au DEVOIR la semaine dernière, le premier ministre Brian Mulroney démontre ainsi sa volonté de manifester aux Français la bonne foi des Canadiens, bonne foi qui n'a pas toujours été présente au

cours des années passées alors que des investisseurs français étaient échaudés par l'attentisme du gouvernement canadien, estime-t-il.

Le premier ministre, qui effectuera les 20 et 21 février une visite officielle en France à l'invitation du président François Mitterrand, croit qu'un sérieux coup de barre s'impose. Dans l'immédiat, il semble qu'aucun projet majeur ne puisse venir concrétiser cette nouvelle volonté, si ce n'est, a-t-on appris, un certain intérêt du Canada pour le projet européen de recherche spatiale Euréka auquel tient particulièrement la France.

Le coup de barre que le premier ministre veut donner aux relations entre les deux pays s'explique d'une part par sa conviction que les relations culturelles ne sont pas suffisantes. Il faut une solide coopération économique, estime-t-il, croyant que les Français ont par exemple tout avantage à «se servir du Canada comme point de départ d'une opération internationale en cette terre d'Amérique». Mais il y a aussi le fait que la coopération économique actuelle lui apparaît plus qu'insuffisante.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont tout simplement dérisoires, selon la propre expression de M. Mulroney. La France est le 9e partenaire commercial du Canada avec, en 1984, un volume d'échanges de \$1.9 milliard. Comparé aux échanges avec le Japon qui sont de \$12 milliards, ce n'est pas sérieux, dit-il. Notons que pour les 10 premiers mois de 1985, le Canada a importé pour \$1.1 milliard de produits français et exporté en France pour un peu plus de \$600 millions.

Cette situation est le reflet d'une mentalité de guerre des drapeaux qui a si longtemps caractérisé les relations entre les deux pays. «Je veux que les Français voient le Canada dans le sens inverse. Non seulement comme une terre d'amis mais comme un endroit pour des investissements et une collaboration économique extraordinaire, a-t-il dit, ajoutant: je veux débloquer certains dossiers importants en faveur de la France».

Le premier ministre Mulroney croit que les Canadiens n'ont pas toujours été justes envers les Français, manifestant une certaine indifférence lorsque venait le temps de passer de la parole aux gestes dans des projets importants de coopération économique. Il évoque à cet égard le projet avorté de coopération franco-canadienne pour la production de l'avion Airbus. Il explique que les Français ont travaillé durement et dépensé une fortune pour rester avec l'impression en fin de compte d'avoir été induits en erreur par le gouvernement canadien. À son avis, «les Français ont eu à certaines occasions des raisons d'être craintifs quant à l'attitude du gouvernement

canadien, quant à l'accueil véritable qu'on leur faisait, quant à la façon dont on les percevait».

«Le gouvernement fédéral aurait pu intervenir plus vigoureusement dans certains dossiers par le passé, croit M. Mulroney qui dit avoir pour sa part la volonté de le faire. «Nous allons de notre côté donner certains signaux», promet-il, indiquant du même coup que c'est probablement ce qui a manqué lorsque le premier ministre Trudeau a voulu relancer les échanges entre les deux pays.

Lorsqu'il s'agit de préciser la nature des interventions auxquelles il songe, M. Mulroney reste vague. Il se contente d'évoquer un exemple. Si on parle d'acheter un ordinateur qui parle français, devons nous, demande-t-il, l'acheter aux États-Unis et nous occuper de la traduction des logiciels ou devons-nous l'acheter en France.

Le Canada et la France n'ont cependant aucun projet de coopération d'envergure pour l'instant. Le seul projet important que pourront discuter le premier ministre Mulroney et le président Mitterrand portera plutôt sur une éventuelle participation canadienne au projet européen de recherche spatiale Euréka. Il est trop tôt pour l'instant pour parler plus que d'intérêt de la part du Canada, indique-t-on au gouvernement.

Le changement d'attitude est amorcé depuis quelques mois. M. Mulroney dit avoir pris conscience des problèmes existants lors de la visite du premier ministre français Laurent Fabius en novembre 1984. Au lendemain de cette visite, il a donné des directives à ses ministres, de vive voix et par écrit, pour leur indiquer qu'ils n'étaient pas des spectateurs mais qu'ils devaient intervenir en faveur des positions françaises en diplomatie comme dans les dossiers économiques.

Cette volonté d'améliorer les échanges économiques entre les deux pays se justifie amplement du fait, croit le premier ministre, que «si quelque chose est axé exclusivement sur une question culturelle, cela risque de ne pas durer longtemps. Il y aura toujours des affinités de langue et de culture. Mais ce n'est pas assez», assure-t-il.

Sommet des pays francophones 13

Il est possible que Bourassa parle à la séance inaugurale

GILLES LESAGE

QUÉBEC - Il n'est pas encore exclu que le premier ministre du Québec prenne la parole à la séance inaugurale du Sommet des pays francophones, à Paris, le 17 février.

C'est du moins ce que soutiennent des porte-parole de M. Robert Bourassa, en dépit des propos tenus par M. Brian Mulroney, dans LE DEVOIR d'hier. Selon le premier ministre fédéral, le programme prévoit que le président Mitterrand, suivi de «trois ou quatre» chefs d'État, dont lui-même, interviendront à la séance d'ouverture. Mais pas le Québec.

Tel sera le cas, admet-on chez M. Bourassa, si cette séance est restreinte aux grands blocs de la francophonie: l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Afrique noire et l'Asie, l'Amérique. Ainsi, en plus du président de la France, hôte du Sommet, les chefs d'État de la Tunisie, du Sénégal et du Canada, auraient voix au chapitre inaugural. Ces quatre pays ont de fait joué un rôle de premier plan dans la préparation du Sommet, le Québec étant également membre du noyau initial de cinq membres.

Mais si la séance inaugurale est plus longue et solennelle, ouverte à dix ou quinze chefs de gouvernements, alors là, le Québec veut parler en son nom propre, même si M. Mulroney le fait également au nom du Canada, dit-on chez M. Bourassa. Mais la décision relève de M. Mitterrand lui-même.

«Ça reste encore ouvert, ça dépend de la formule d'ouverture», dit notamment M. Jean-Claude Rivest, chargé de ce dossier délicat auprès de M. Bourassa. Ce que confirme l'attaché de presse de ce dernier.

Au bureau du ministre des Relations internationales, on fait savoir que les décisions se prennent aujourd'hui même, à l'occasion d'une réu-

nion des «sherpas» - les représentants personnels de la douzaine de gouvernements qui mettent au point les préparatifs - à la délégation générale du Québec à Paris. On s'en tient pour l'instant aux propos tenus par M. Gil Rémillard, au milieu de la semaine dernière. Le ministre disait avoir obtenu la confirmation que la séance inaugurale comprendrait un discours du président hôte, suivi d'une quinzaine de chefs d'État, dont celui du Québec.

La ministre fédérale des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, disait pour sa part que seulement quatre ou cinq chefs d'État parleraient à cette séance, dont M. Mulroney au nom de la francophonie nord-américaine. Selon elle, cette formule avait été retenue lors de la réunion préparatoire de la mi-décembre, à laquelle M. Rémillard, à peine nommé ministre, représentait le Québec. Mais le ministre québécois nie qu'une telle entente ait alors été conclue.

Pour l'instant, les choses en sont là, le Québec prenant un soin infini à ne pas envenimer une situation confuse, que les propos de M. Mulroney au DEVOIR n'ont pas clarifié. Tout se passe comme si le Québec, tout en montrant patte de velours, n'a pas abandonné l'idée d'avoir voix au chapitre inaugural, même s'il est restreint, en raison de son statut dans la francophonie et du rôle important qu'il joue dans la préparation même du Sommet. Mais il ajoute que c'est à la France de décider, en tant qu'hôte, et non M. Mulroney.

Les représentations québécoises sont faites par M. Claude Roquet, délégué général intérimaire à Québec. Quant à M. Gilles Loïselle, délégué du Québec en Italie, il a été dépêché à Paris, non pas en vue du Sommet, mais pour mettre au point l'horaire de M. Bourassa dans les jours précédant le Sommet.

French summit opening will likely feature PM rather than Bourassa

BY GRAHAM FRASER
The Globe and Mail

QUEBEC

The latest protocol two-step in the Quebec-Ottawa-Paris triangle has emerged over whether Quebec Premier Robert Bourassa will speak at the opening session of the francophone summit in Paris.

It appears he will not — unless the French Government changes its plans for the summit, to be held Feb. 17 to 19.

Yesterday, Quebec officials reacted calmly to Prime Minister Brian Mulroney's statement that he, and not Mr. Bourassa, would speak at the opening session of the summit.

"At this point, the decision of the French Government is to have a formal opening that is relatively short," Ronald Poupert, an adviser to Mr. Bourassa, said. "Only five leaders would speak, and it is completely normal that Mr. Mulroney should speak as the representative of North America.

"But, if the French Government changes its approach, and 10 or 15 leaders should speak, it would be completely normal for Mr. Bourassa to speak."

Mr. Mulroney said in a newspaper interview published yesterday that only leaders of national governments would speak at the opening of the summit.

"If the leader of a national government is invited, I presume that means me," Mr. Mulroney told reporters and editors at *Le Devoir*. "As far as I know, I am the only leader of a national government in Canada. I speak for all Canadians, francophone and anglophone."

The issue of the nature of Quebec's participation in a francophone summit has delayed the holding of such an event for years.

The French Government has insisted, with Quebec, that Quebec should have full participating status, while under the Liberals, the federal Government insisted that only the federal Government should speak for Canada.

In November, during the Quebec election campaign, Mr. Mulroney reached an agreement with former premier Pierre Marc Johnson.

For the first time, Quebec's role seemed to be clarified: Quebec would be able to "participate fully" in all discussions under provincial jurisdiction, and be "an interested observer" of subjects of federal jurisdiction.

However, the issue became clouded when Mr. Mulroney struck a similar agreement with New Brunswick, an agreement which infuriated Mr. Johnson.

Mr. Bourassa, however, pointed out that New Brunswick was already a member of the Agence de

co-operation culturel et technique des pays francophones. Quebec's role as a member of the group was a model for the agreement.

Last week, Ontario announced that Bernard Grandmaitre, minister responsible for francophone affairs, will be part of the federal delegation.

On Friday, Quebec's international relations minister Gil Rémillard said that Mr. Bourassa would speak at the opening, but then yesterday, Mr. Mulroney made it clear that he, and not Mr. Bourassa, would speak.

The remarks were part of the first formal interview Mr. Mulroney has given a Canadian newspaper since his election in September, 1984. In the conversation, which was reported on Saturday and Monday with a transcript published yesterday, Mr. Mulroney dealt with a number of subjects, from the constitution and the economic development of Montreal to the creation of a provincial Progressive Conservative Party in Quebec.

Mr. Mulroney's decision to grant his first formal interview to *Le Devoir* is an indication of the concern he has about losing support in Quebec.

In it, Mr. Mulroney argued that his Government had been "the victim of perceptions" in the growth of the idea that Montreal was under-represented in his Cabinet.

"I am going to try to increase the Montreal presence and the presence of the region in the federal Cabinet in the near future," he said.